

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

124^e année

11 janvier

1992

No 2

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

124^e année
11 janvier 1992
No 2

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Coopératives, Loi sur les
Curatelle publique, Loi sur la
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Ministères, Avis concernant les
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Régie de l'assurance-maladie du Québec, Loi sur la
Vente(s) en vertu de la Loi sur la faillite
Ventes par shérif

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (<i>Prolongation de délai pour examiner des règlements d'urbanisme</i>)	35
MUNICIPALITÉ DE DESTOR (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	35
MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	35
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-PENTECÔTE (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	35
M.R.C. DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (<i>Désaveu du règlement modifiant le Règlement de contrôle intermédiaire</i>)	35
VILLE DE PORT-CARTIER (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	35
VILLE DE SAINT-HYACINTHE (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	35
VILLE DE VARENNES (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	36

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE DU GOUFFRE (<i>Rachat d'obligations</i>)	36
RÉGIE DES LOISIRS MONTELLIER-RIPON (<i>Dissolution</i>)	36
SUCCESSION ANOUK ZÉROUNIAN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	36
SUCCESSION CLAUDE TURGEON (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	36
SUCCESSION GILLES CERAT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	37
SUCCESSION JACQUES CHARTRAND (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	37
SUCCESSION NORMAND VINCENT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	37
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (<i>Modification au règlement 13 — Instances décisionnelles et dispositions générales</i>)	37
VILLE DE BARKMERE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	46

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE RADIO-CANADA «QUÉBEC» (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	46
CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE QUÉBEC (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	46
CAISSE D'ÉCONOMIE DES FAUBOURGS (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	46
CAISSE D'ÉCONOMIE RICHELIEU-YAMASKA (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	46

CAISSE POPULAIRE DE QUÉVILLON (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	46
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-FRANÇOIS-XAVIER (RICHMOND) (<i>Changement d'adresse du siège social</i>)	46

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Alison Joy Miller	46
Anne Carmelle Noëlle Lyne Bélanger	47
Anthony Michael Fata	47
Carol Francis Simon Leblanc	47
Céline Natacha Trudelle	47
Ellen Miriam Klaiman	47
Gina Deschênes	47
Jeniene Gail Phillips-Berger	47
Josée Céan	47
Joseph Albert Benoît Serge Moreau	47
Joseph Charles Marius Boudreault-Halley	47
Joseph Claude Richard Lafrenière	48
Joseph Gérard Gagné	48
Joseph Gildor Clément Gilles Lamontagne	48
Joseph Gilles Claude Michel Boucher	48
Joseph Jules Michel Gagnon	48
Joseph Lucien Gilles Jean-Pierre Pilon	48
Joseph Noël Réjean Cousineau	48
Joseph Philippe Jean Guy Roy	48
Joseph Réal Gagnon	48
Joseph Réjean Laflamme	48
Joseph René Pascal Philippe Boisvert	49
Joseph Richard Mallet	49
Joseph Serge Antony Bouchard	49
Linda Liduina Maria Pereira Goulart	49
Manon Lisa Patrick	49
Marie Anne Germaine Langlois	49
Marie Camille Isabelle Pollender	49
Marie Danielle Delangis	49
Marie Délima Yvette Thérèse Blais	49
Marie Eveline Josée Martin	49
Marie Flavie Aline Lemay	50
Marie Hélène Liberté Lily Fortin	50
Marie Huguette Jeannine Lise Galya Forget	50
Marie Imelda Valéda Jeanne Francine Wiseman	50
Marie Jeanne Odette Paquin	50
Marie Théonile Diane Lebreux	50
Marie Thérèse Carole Priscilla Fournier	50
Mariette Angéline Morin	50
Marika De Repentigny	50
Mirella Odile Geneviève Isambert	50
Nancy Parr	51
Pascal Hervé Di Guglielmo	51
Pierre Doo Kian Seto	51
Sadek Moqtad	51
Sarah Martin	51
Theary Pin	51

DEMANDES

Albina Turpe	51	2550-3667 QUÉBEC INC.	95
Chaim Knoll	51	2618-8078 QUÉBEC INC.	95
Fadel Ghazal	51	2638-2572 QUÉBEC INC.	95
Hélène Bougie	52	2642-1503 QUÉBEC INC.	95
Honoré Brodeur	52	2736-8653 QUÉBEC INC.	95
Huguette Filion	52	2743-4869 QUÉBEC INC.	96
Lise Leclerc	52	2743-4877 QUÉBEC INC.	96
Louise Lacombe	52	2750-7177 QUÉBEC INC.	96
Marie Nicole Jean Cooper	52	BABEE TENDA QUÉBEC INC.	96
Marie Rosa Tavarone	52	BOULANGERIES WESTON QUÉBEC INC.	96
Marie-Françoise-Nicole Pelletier	52	CARNAVAL LA GIBOULÉE-BEAUHARNOIS INC.	96
Nathalie Pion	52	CENTRE DE LA GRANDE LIGNE INC.	96
Réal Pelletier	53	CIE GESTION ALLARD, CABANA,	
René Marcoux	53	CHOQUETTE & LAVALLIÈRE INC.	96
Robert Gravel	53	CLAUDE TARDIF INC.	96
Steve Anctil	53	CLINIQUE CAPILLAIRE PLUS INC.	96
		CLUB OPTIMISTE DE ST-ADRIEN INC	97
		CLUB SANTÉ RESPIR-ACTION	
		DE LANAUDIÈRE	97
		COMITÉ LOGEMENT MONTRÉAL-NORD	97
		COMPAGNIE DE FABRICATION SUR	
		COMMANDE DE PINCOURT LTÉE	97
		COMPLEXE P.G.B. INC.	97
		CONSTRUCTION C.M. DOIRON INC.	97
		CORPORATION E. ABOUD	97
		CUSTOM FITTINGS COMPANY OF	
		PINCOURT LTD	97
		DAVELAR TRANSPORT INC.	97
		DE SALABERRY ESTATES INC.	102
		DÉPANNÉUR RÉJEAN AUBIN INC.	97
		DISTRIBUTION DE LA CÔTE INC.	98
		ENTREPRISE RENATO TENAGLIA INC.	98
		E. ABOUD CORPORATION	98
		FERME GEORGES LACHANCE INC.	98
		FERME MARLOW INC.	98
		GALERIE DU TAPIS INC.	98
		GESTION CÔTÉ & GAUDREAU INC.	98
		GESTION JEAN-CLAUDE VÉZINA INC.	98
		GESTION MARYSE FAUCHER INC.	98
		GESTION PAMML INC.	98
		GESTION RAPHAËLLE ROUSSEL INC.	98
		GESTION SECAMAF INC.	99
		GESTION TIFFALEX INC.	99
		GESTIONS COFIDEV INC.	99
		GESTOPOINT INC.	99
		GROUPE GALA INC.	99
		GROUPE LASER INC.	99
		GROUPE MANUFACTURIER CLM INC.	99
		GROUPE POLY-VIE INC.	99
		HOCKEY PEE-WEE ÉLITE RÉGION DE QUÉBEC	99
		INSTALLATIONS ANCTAUX INC.	99
		INSTITUT QUÉBÉCOIS DE FORMATION	
		INDUSTRIELLE INC	100
		KALIMAGERIE INC.	100
		LAVAGE DE VITRE IDÉAL INC.	100
		LÉO CHOQUETTE INC.	100
		LES ALIMENTS DE LA NATURE	
		DESROSIERS INC.	100
		LES AMIS DE L'HARMONIE DE LA PAROISSE	
		DU SACRÉ-COEUR DE CHICOUTIMI INC.	100
1254-2411 QUÉBEC INC.	94		
1293-5318 QUÉBEC INC.	94		
1333-8611 QUÉBEC INC.	94		
1858-4409 QUÉBEC INC.	94		
1862-0492 QUÉBEC INC.	94		
2172-0933 QUÉBEC INC.	94		
2315-8512 QUÉBEC INC.	93		
2324-8636 QUÉBEC INC.	95		
2421-3381 QUÉBEC INC.	95		

LES BÉTONS RIVIÈRE-DU-LOUP LIMITÉE	100	COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS	
LES BOISERIES 2000 INC.	100	SYLVICOLES DE L'ABITIBI (<i>Constitution</i>)	104
LES ENTREPRISES BABEE TENDA Q.I.A.C.	100	COOPÉRATIVE D'APPROVISIONNEMENT DES	
LES ENTREPRISES R.C. INC.	100	SERVICES DE GARDE, ATOUT (<i>Constitution</i>)	104
LES IMMEUBLES TRÉCHEMIN INC.	101	COOPÉRATIVE D'HABITATION DE L'ÉBÈNE	
LES INDUSTRIES ROBERT FIOCCO INC.	101	(<i>Constitution</i>)	104
LES PLACEMENTS FERNAND FAUCHER INC.	101	COOPÉRATIVE D'HABITATION DE L'ÉCLUSE	
LES PLACEMENTS GINA ROUSSEL INC.	101	(<i>Constitution</i>)	104
LIONEL GONTHIER INC.	101	COOPÉRATIVE D'HABITATION LE SUCCÈS	
LOISIRS DES JARDINS VANIER	101	DE POINTE ST-CHARLES (<i>Modification</i>)	105
L'ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ ROBERT		COOPÉRATIVE D'HABITATION LES BALCONS	
LAVOIE INC.	101	FLEURIS DE MONTRÉAL (<i>Constitution</i>)	104
MARINE ET SPORT J.G. LEBLANC INC.	101	COOPÉRATIVE D'HABITATION	
M. & D. BIRON CONSTRUCTION INC.	101	LES JOYEUX - VILLE SAINT-LAURENT	
PHARMACO INC.	101	(<i>Constitution</i>)	104
PINS ET CÂDRES B.M. INC.	102	COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ARC-EN-CIEL	
PLACEMENTS BOISVERT ET THIBAUDEAU INC.	102	DE ST-CHARLES BORROMÉE (<i>Constitution</i>)	104
PROPRIÉTÉS DE SALABERRY INC.	102	COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-EUGÈNE	
RACHEL ROUSSEL INC.	102	(<i>Constitution</i>)	104
RASSEMBLEMENT ANTI-DROGUES R.A.D.	102	COOPÉRATIVE D'HABITATION VOYER	
RÉFRIGÉRATION ST-CÉSaire INC.	102	(<i>Constitution</i>)	104
SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE INC.	102	COOPÉRATIVE D'HABITATION «DES GRANDES	
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TRIPLE C INC.	102	PRAIRIES» (<i>Constitution</i>)	104
SOUDURE LONDON INC.	102	COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC (<i>Fusion</i>)	105
SOUDURE ROBERT ST-AMOUR INC.	102	COOPÉRATIVE SYLVICOLE DE CHARLEVOIX	
SPEQ-AFFAIRES INC.	103	(<i>Constitution</i>)	104
SPEQ-PLUS INC.	103	LA COOPÉRATIVE DE LA POURVOIRIE DU LAC	
TIFFALEX MANAGEMENT INC.	99	KANASUTA (<i>Dissolution</i>)	106
ULTRA SERVICE C.M.R. INC.	103	LA COOPÉRATIVE DE TRAVAIL DU MEUBLE	
VÉLO-SPEQ INC.	103	ROBERT FISET (<i>Liquidation</i>)	106
WESTON BAKERIES QUÉBEC INC.	96	LA COOPÉRATIVE DE TRAVAIL L'ÉCRIT	
		(<i>Constitution</i>)	104
LETTRES PATENTES — CORRECTION		LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS	
DES (ARTICLE 12)	103	CAPRINS DES BOIS-FRANCS (<i>Liquidation</i>)	106
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES —		LA COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS DU	
LOI SUR LES		JOURNAL DE CHARLEVOIX (<i>Constitution</i>)	104
CHANGEMENTS	103	LA COOPÉRATIVE D'HABITATION LES	
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES		MOUSQUETAIRES DE MONTRÉAL	
(PERMIS INITIAL)	104	(<i>Constitution</i>)	104
COOPÉRATIVES — LOI SUR LA		LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE	
ASSOCIATION COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE		SAINTE-ANNE DE PORTNEUF (<i>Modification</i>)	105
DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES		L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE	
(<i>Modification</i>)	105	D'HABITATION DE VICTORIAVILLE	
BLEUETIÈRE COOPÉRATIVE DE RIVIÈRE		(<i>Liquidation</i>)	106
PORTNEUF (<i>Dissolution</i>)	105	MAGASIN CO-OP ST-LÉONARD (<i>Dissolution</i>)	106
COOP DES EMPLOYÉS DE LA SCIERIE		SCIERIE COOPÉRATIVE DE PETIT-SAGUENAY	
PÉRIBONCA (<i>Constitution</i>)	104	(<i>Liquidation</i>)	106
COOPÉRATIVE DES EMPLOYÉS DU CENTRE		CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA	
D'ENTRETIEN VOYAGEUR (<i>Liquidation</i>)	105	DÉLÉGATION DE PERSONNES POUR ASSISTER	
COOPÉRATIVE DE COMMERCE DE FLEURISTE		LE CURATEUR PUBLIC DANS	
«AU PALACE FLEURI» (<i>Constitution</i>)	104	SES FONCTIONS	106
COOPÉRATIVE DE FABRICATION «LES CUIRS			
VALOIS» (<i>Liquidation</i>)	105		
COOPÉRATIVE DE PLACEMENT ÉTUDIANT			
DE LA POLYVALENTE BENOIT-VACHON	104		
(<i>Constitution</i>)			

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉ — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE (ARTICLE 1879 DU CODE CIVIL)

SILVER SCREEN (NO. 1) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	110
SILVER SCREEN (NO. 2) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	110
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 1)	110
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 2)	110

CHANGEMENT DANS LA NATURE DE LEURS AFFAIRES

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE R.M.J.L.M. ET CIE	111
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 2) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	111

CHANGEMENT DE LEUR ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

SILVER SCREEN (NO. 1) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	111
SILVER SCREEN (NO. 2) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	111
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONACAR	111
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 1)	111
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 2)	111

FORMATION

FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	112
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 10	113
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 11	113
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 12	114
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 13	114
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 14	114
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 15	114
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 2	112
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 3	112
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 4	112
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 5	112

FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 6	113
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 7	113
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 8	113
FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 9	113
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAPINEAU I ENR.	114
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 1	112
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 10	113
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 11	113
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 12	114
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 13	114
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 14	114
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 15	114
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 2	112
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 3	112
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 4	112
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 5	112
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 6	113
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 7	113
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 8	113
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 9	113

REMPLACEMENT D'UN COMMANDITE

SILVER SCREEN (NO. 1) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	115
SILVER SCREEN (NO. 2) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	115
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONACAR	115
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RODIER	115
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 1)	115
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 2)	115

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRANSAMÉRICA (Modification de permis)	115
---	-----

L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE (L.P.S.) TRANSAMERICA INSURANCE COMPANY (<i>Modification de permis</i>)	116 115	BEAUHARNOIS	
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES		CAISSE POPULAIRE ST-ALPHONSE D'YOUVILLE c. BOUGUERRA <i>ET AL.</i>	127
AFFAIRES MUNICIPALES		HANCOR INC. & UNITED EXTRUSIONS LIMITED c. LES SYSTÈMES DE DRAINAGE MODERNES INC.	128
CANTONS-UNIS DE STONEHAM-ET- TEWKESBURY (<i>Annexion</i>)	116	BEDFORD	
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (<i>Annexion</i>)	116	LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC. c. LES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES AYOTTE INC. <i>ET AL.</i>	129
VILLAGE DE SAINT-CÉLESTIN (<i>Annexion</i>)	116	CHICOUTIMI	
VILLE DE LAC-DELAGE (<i>Annexion</i>)	116	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-FÉLIX D'OTIS c. GARAGE MARTIAL WALTZING <i>ET AL.</i>	129
FORÊT		LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS PRÊT- ÉPARGNE INC. c. ST-HILAIRE <i>ET AL.</i>	130
CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (<i>Avis de dépôt</i>)	118	LONGUEUIL	
POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-MAXIME c. BERNIER <i>ET AL.</i>	130
CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 5)	119	SAINT-HYACINTHE	
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-CÉSAIRE c. BOUCHER	131
CONSOLIDATED BOWLING LTD.	119	CHAGNON c. BERGERON	131
CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC	119	GESTION L.S.M. INC. c. BONNEVILLE <i>ET AL.</i>	131
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC		TÉMISCAMINGUE	
PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	119	MONGRAIN ÉLECTRIQUE INC. c. DOLO-MINES INC.	133
VENTES EN VERTU DE LA LOI SUR LA FAILLITE			
MONETTE c. MARCHAND DAOUST INC. <i>ET AL.</i>	125		
VENTES PAR SHÉRIF			
ARTHABASKA			
COMEAU c. TARDIF	126		
BEAUCE			
CHAUFFAGE DE BEAUCE INC. c. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA RELANCE	126		
LA CAISSE POPULAIRE LAC ETCHEMIN c. BISSON <i>ET AL.</i>	127		



Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Conseil de la Communauté urbaine de Montréal

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 17 janvier 1992 la date limite accordée au Conseil de la Communauté urbaine de Montréal pour examiner les règlements d'urbanisme suivants et les approuver s'ils sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire:

— Règlements #1047-29 et #1047-30 amendant le règlement de zonage de la ville de Pierrefonds;

— Règlements #722 et #631 amendant les règlements de construction et de circulation de la ville de Beaconsfield;

— Règlement #1051-10 amendant le règlement de zonage de la ville de Saint-Laurent.

Québec, le 18 décembre 1991

3350

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Destor

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 13 avril 1992, pour permettre à la municipalité de Destor d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda.

Québec, le 16 décembre 1991

3350

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Grosses-Roches

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 1^{er} avril 1992, pour permettre à la municipalité de Grosses-Roches d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 17 décembre 1991

3350

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Municipalité de Rivière-Pentecôte

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 14 février 1992, pour permettre à la municipalité de Rivière-Pentecôte d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières.

Québec, le 18 décembre 1991

3350

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

M.R.C. de La Côte-de-Beaupré

En vertu de l'article 70 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je désavoue le Règlement de modification numéro 50, adopté le 2 octobre 1991, à l'effet de modifier le Règlement de contrôle intérimaire de la municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré.

Québec, le 20 décembre 1991

3365

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN

Ville de Port-Cartier

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 février 1992, le délai pour permettre à la ville de Port-Cartier d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières.

Québec, le 18 décembre 1991

3350

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC

Ville de Saint-Hyacinthe

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 1^{er} février 1992, pour permettre à la ville de Saint-Hyacinthe d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale du comté des Maskoutains.

Québec, le 17 décembre 1991

3350

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC**Ville de Varennes**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 30 mars 1992, pour permettre à la ville de Varennes d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Lajemmerais.

Québec, le 18 décembre 1991

3350

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC**Avis divers****Commission scolaire du Gouffre**
Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire du Gouffre rachètera le 1^{er} mars 1992, un montant de 232 000,00 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} mars 1994 de son émission d'obligations originale de 2 740 000,00 \$, datée du 1^{er} mars 1974 et portant un taux d'intérêt de 9 % l'an payable semi-annuellement les 1^{er} mars et 1^{er} septembre de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants :

Dénominations de 1 000,00 \$:

M1297-M1298-M1299-M1301-M1303-M1304-M1305-M1306-M1307-M1308-M1314-M1317-M1318-M1319-M1320-M1327-M1330-M1333-M1335-M1336-M1338-M1339-M1341-M1342-M1343-M1344-M1345-M1347-M1350-M1352-M1353-M1356-M1360-M1362-M1363-M1367-M1369-M1373-M1375-M1376-M1380-M1381-M1384-M1385-M1386-M1387-M1388-M1396-M1397-M1400-M1401-M1402-M1410-M1411-M1421-M1423-M1425-M1427-M1431-M1432-M1433-M1434-M1449-M1461-M1465-M1466-M1474-M1475-M1476-M1479-M1484-M1491-M1492-M1501-M1503-M1505-M1508-M1509-M1512-M1517-M1521-M1530-M1534-M1535-M1539-M1545-M1551-M1552-M1553-M1559-M1565-M1572-M1573-M1580-M1587-M1588-M1589-M1600-M1603-M1608-M1609-M1610-M1614-M1619-M1620-M1623-M1625

Dénominations de 5 000,00 \$: V097-V100-V101-V105-V108

Dénominations de 25 000,00 \$: A009-A012-A016-A021

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mars 1992 et devront être présentées pour remboursement.

Baie-Saint-Paul, le 18 décembre 1991

77244

Le directeur général,
GILLES E. BOUCHARD**Régie des loisirs Montpellier-Ripon**

Avis est donné que la Régie des loisirs Montpellier-Ripon demandera sa dissolution au ministre des Affaires municipales, conformément aux dispositions de l'article 618 du Code municipal.

Cette demande sera présentée au ministre des Affaires municipales au moins trente jours après la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Ripon, 16 décembre 1991

77186

La secrétaire,
DENISE BERTHIAUME**Succession Anouk Zérounian**

Avis est, par les présentes, donné que Claude Léveillé, opérateur, domicilié à Québec, rue du Rhin, no 2615, appartement no 501, à des qualités de tuteur à sa fille mineure Stéphanie Zérounian-Léveillé, (jugement rendu le 7 octobre 1991, Cour supérieure de Québec, dossier no 200-14-001210-910) a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession *ab intestat* de Anouk Zérounian, décédée le 28 mai 1991, en laissant comme seule et unique héritière sa fille Stéphanie Zérounian-Léveillé. L'acte d'acceptation a été reçu par le notaire soussigné, Mario Jacques, notaire au 3167, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, QC, G1X 1R3, le 6 novembre 1991 et enregistré à Québec, le 11 décembre 1991, sous le numéro 1444425.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait par le notaire soussigné et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire, par son tuteur, paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

77218

Le procureur,
MARIO JACQUES, notaire**Succession Claude Turgeon**

Avis est, par les présentes, donné que Nicole Turgeon, domiciliée au 1268, rue Principale, Saint-Agapit, agissant en sa qualité de tutrice aux biens des mineurs Nancy, François, Éric et Julie Turgeon, dûment autorisée à agir aux termes d'un jugement de la Cour supérieure du district d'Iberville rendu le 27 novembre 1991, dossier no 755-14-000189-910, étant aux nombres des héritiers de la succession de feu Claude Turgeon, en son vivant domicilié à 1339, rang Bois de l'Ail, Saint-Flavien, étant décédé le 17 juin 1991 sans laisser de testament, laquelle a accepté en sa qualité susdite, pour lesdits mineurs, la succession dudit Claude Turgeon, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte notarié passé devant Martin Mercier, notaire, 97, rue Principale, Saint-Flavien,

en date du 10 décembre 1991 et enregistré à Sainte-Croix le 12 décembre 1981 sous le numéro 178632.

Un inventaire des biens du défunt a été passé devant le notaire susmentionné et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire dûment représenté paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Flavien, le 16 décembre 1991

77156

Le procureur,
MARTIN MERCIER, notaire

Succession Gilles Cerat

Avis est, par les présentes, donné que Claudette Ayotte, ménagère, domiciliée au 2310, rue Daniel, appartement 8, Longueuil, ès qualités de tutrice à son fils Lucien Ayotte, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Gilles Cerat, en son vivant domicilié au 2310, rue Daniel, appartement 8, Longueuil, décédé le 2 août 1991 sans avoir fait de testament, aux termes de l'acte reçu devant Yolande L'Écuyer, notaire, 450, chemin Chambly, local 100, Longueuil, J4H 3K7, le 11 décembre 1991 et enregistré à la division d'enregistrement de Longueuil sous le numéro 895302.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Longueuil, le 20 décembre 1991

77255

Le procureur,
YOLANDE L'ÉCUYER, notaire

Succession Jacques Chartrand

Avis est, par les présentes, donné que Huguette Desmarais Chartrand, analyste, domiciliée au 1289, rang Papineau, Saint-Paul-d'Abbotsford, QC, légataire universelle résiduaire de son mari, feu Jacques Chartrand, en son vivant, homme d'affaires également domicilié au 1289, rang Papineau, Saint-Paul-d'Abbotsford, lequel est décédé le 14 juillet 1991 après avoir laissé un testament reçu devant Daniel Jolin, notaire, en date du 20 novembre 1990 sous le numéro 2849 de ses minutes, dont copie a été enregistrée à Rouville le 5 septembre 1991 sous le numéro 214014, a accepté la succession dudit Jacques Chartrand, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Daniel Jolin, notaire, 20, Allée du Lac, Granby, QC, J2G 9L9, (514) 375-8898, daté le 1^{er} octobre 1991 et enregistré à Rouville le 9 octobre 1991 sous le numéro 214574.

Conformément à l'article 6 du testament du *de cujus*, une liste pour tenir lieu d'inventaire des biens du défunt a été faite devant Daniel Jolin, notaire, le 27 novembre 1991 sous le numéro 3106 de ses minutes et peut être consultée à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Granby, le 20 décembre 1991.

77239

Le procureur,
DANIEL JOLIN, notaire

Succession Normand Vincent

Avis est par les présentes donné que Gilberte Gagné, ménagère, domiciliée à Saint-Léonard, rue Bélanger, numéro 6020, appartement numéro 107, H1T 1G9, agissant ès qualités de tutrice de Patrick et Éric Vincent, tous deux domiciliés avec leur mère ci-dessus mentionnée, enfants mineurs de Normand Vincent, en son vivant, retraité, domicilié à Saint-Alexis-des-Monts et décédé au centre hospitalier Comtois de Louiseville le 29 mai 1990 et lequel a laissé tous ses biens à ses enfants aux termes d'un testament reçu devant Mario Lemay, notaire à Saint-Alexis-des-Monts, le 2 août 1986, sous le numéro 1592 de ses minutes et aux termes duquel Patrick et Éric Vincent (mineurs) sont institués ses légataires universels, en parts égales, a accepté la succession dudit Normand Vincent, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Mario Lemay, notaire au 141, rue Saint-Clément à Saint-Alexis-des-Monts, le 12 décembre 1991 et dont copie a été enregistrée dans la division de Maskinongé, le lendemain, sous le numéro 140432.

Ladite Gilberte Gagné a été autorisée à accepter selon la loi ladite succession et a été nommée tutrice aux termes d'un jugement en homologation des délibérations d'un conseil de famille, rendu par le protonotaire adjoint à la Cour supérieure, district de Montréal, le 2 décembre 1991, sous le numéro 500-14-004031-910 des dossiers de ladite Cour.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Mario Lemay, notaire à Saint-Alexis-des-Monts, le 12 décembre dernier et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire agissant ès qualités paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Alexis-des-Monts, le 13 décembre 1991.

77254

Le procureur,
MARIO LEMAY, notaire

Université du Québec

VU la Loi sur l'Université du Québec;

VU l'article 2.7 du règlement général 13 « Instances décisionnelles et dispositions générales »;

VU le règlement A-393-S-5457 de l'Assemblée des gouverneurs, adoptant le règlement général 13 « Instances décisionnelles et dispositions générales », publié dans la Gazette officielle du Québec, le 13 juillet 1991;

VU l'avis de proposition, daté du 3 décembre 1991 et expédié aux membres de l'Assemblée des gouverneurs;

VU le tableau de concordance, annexé au procès-verbal;

Sur la proposition de Monsieur Alain Lallier,
appuyée par Monsieur Robert L. Papineau,

Il est statué par les présentes de modifier le règlement général 13 «Instances décisionnelles et dispositions générales», comme suit.

— de modifier l'alinéa 1) de l'article 3.2 par le suivant :

1) l'approbation des conditions d'emploi des cadres supérieurs et des cadres.

— d'ajouter l'article 5.3 tel que ci-après libellé :

5.3 Concordance

Les articles 2.12 à 2.26 inclusivement du présent règlement, relatifs aux réunions de l'Assemblée des gouverneurs, s'appliquent mutatis mutandis aux réunions de la commission de planification.

— de modifier l'article 7.4 comme suit :

7.4 Plan de délégation aux dirigeants et aux membres du personnel

Conformément à l'article 16.1 de la Loi sur l'Université du Québec, un plan de délégation aux dirigeants et aux membres du personnel de l'Université, faisant partie intégrante du présent règlement, apparaît aux annexes 13-A et 13-B :

— d'adopter les annexes 13-A et 13-B telles que ci-après reproduites :

Annexe 13-A « Le plan d'autorisation des pouvoirs en gestion des ressources humaines »

Volet : Plan d'effectifs et dotation

Objets	Références		Niveaux de responsabilités	
	Personnel	Cadres	Délégué	Délégué

PLAN DES EFFECTIFS

1.1 Inventaire des postes autorisés et comblés

Structure organisationnelle des effectifs	x	x	Comité exécutif	Comité exécutif
---	---	---	-----------------	-----------------

1.2 Détermination du niveau des emplois

Cadres		x	Comité exécutif	Comité exécutif
Professionnels, Technique, Bureau, Métiers et Services	x		Comité exécutif	Comité exécutif
Autre : Contractuel				

1.3 Gestion annuelle des effectifs

Autorisation des ajouts de postes en cours d'exercice	x	x	Comité exécutif	Comité exécutif
Modification à la répartition n'affectant pas le niveau de postes autorisés	x	x	Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines
Mouvement des effectifs	x	x	Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines
Suivi et contrôle des effectifs	x	x	Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines

DOTATION DES EMPLOIS RÉGULIERS ET CONTRACTUELS

2.1 Dotation des emplois réguliers prévus au budget

Autorisation de combler un emploi vacant	x	x	Vice-président à l'administration	Supérieur immédiat
Choix du mode de dotation	x	x	Vice-président à l'administration	Supérieur immédiat
Composition d'un comité de sélection		x	Vice-président à l'administration	Cadre supérieur
Recommandation d'embauche	x	x	Vice-président à l'administration	Supérieur immédiat Directeur, Service des ressources humaines, adjoint au directeur ou conseiller en gestion des ressources humaines

Objets	Références		Niveaux de responsabilités	
	Personnel	Cadres	Délégué	Délégué
Décision d'embauche		x	Comité exécutif	Comité exécutif
	x		Président	Supérieur immédiat
Préparation lettre d'embauche	x	x	Président	Directeur, Service des ressources humaines
Signature lettre d'embauche		x	Comité exécutif	Président
	x		Président	Directeur, Service des ressources humaines ou adjoint au directeur ou conseiller en gestion des ressources humaines
Nomination à titre régulier suite à la période de probation	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
Renouvellement contrat (cadre)		x	Comité exécutif	Président
Confirmation de la sécurité d'emploi à titre de cadre		x	Comité exécutif	Président
Affectation temporaire à l'intérieur d'un même service, ou vice-présidence	x		Cadre supérieur concerné	Supérieur immédiat
Affectation de personnel	x		Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines
Direction intérimaire		x	Comité exécutif	Cadre supérieur concerné
Promotion, mutation		x	Président	Cadre supérieur concerné
Confirmation suite à la période d'essai	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
Avis de cessation d'emploi		x	Comité exécutif	Président
	x		Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines
2.2 Dotation des emplois contractuels et étudiants				
Décision d'autoriser un emploi temporaire			Vice-président à l'administration	Vice-président à l'administration
Signature du contrat d'embauche			Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines
Préavis de fin de contrat			Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines, adjoint au directeur ou conseiller en gestion des ressources humaines
Embauche de contractuels avec revenus professionnels (consultants)			Vice-président à l'administration	Vice-président à l'administration
Utilisation d'agences de personnel			Vice-présidence à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines, adjoint au directeur ou conseiller en gestion des ressources humaines

2.3 Plan d'embauche des personnes handicapées

— d'adopter les annexes 13-A et 13-B telles que ci-après reproduites :

Annexe 13-A « Le plan d'autorisation des pouvoirs en gestion des ressources humaines »

Volet : Administration des conditions de travail

Objets	Références		Niveaux de responsabilités	
	Personnel	Cadres	Délégateur	Délégitaire
ÉTABLISSEMENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL				
Approbation du protocole du personnel	x		Comité exécutif	Comité exécutif
Approbation du protocole des cadres		x	Comité exécutif	Comité exécutif
Adoption des politiques, plan et programmes en gestion des ressources humaines	x	x	Comité exécutif	Comité exécutif
Modifications mineures	x	x	Comité exécutif	Président
Approbation des conditions de travail du personnel contractuel			Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines
HORAIRE DE TRAVAIL				
Gestion du temps de travail	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
Répartition particulière d'heures de travail	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
CONGÉS				
Autoriser un congé sans traitement :				
• après 5 ans de service continu	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• pour un motif jugé valable (à temps complet)	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• extension de vacances : maximum 2 semaines	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• pour donner des cours, des conférences ou participer à des travaux, des stages	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• sans motif : maximum 20 jours ouvrables par année par intermittence	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• à traitement différé ou anticipé	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
Autoriser les congés prévus sur les feuilles de temps	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
Autoriser les absences pour don de sang ou plasma	x	x	Président	Supérieur immédiat
Libérer un employé pour bénéficier du PAE	x	x	Supérieur immédiat	Supérieur immédiat
VACANCES				
Autoriser :				
• le choix de vacances	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• les modifications au choix des vacances				
• pour cause hospitalisation, décès	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• à la demande de l'employeur	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• à la demande de l'employé	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• les reports de vacances			Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
maximum x 10 jours	x			
maximum x 20 jours		x		
• l'anticipation de jours de vacances jusqu'au maximum de jours accumulés	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat

Objets	Références		Niveaux de responsabilités	
	Personnel	Cadres	Délégué	Délégué
HEURES SUPPLÉMENTAIRES				
Autoriser le travail, l'utilisation et le report des heures supplémentaires (maximum 70 heures)	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
Autoriser le paiement d'heures supplémentaires	x		Vice-président à l'administration	Vice-président à l'administration
SALAIRES ET PRIMES				
• déterminer le traitement d'un employé lors de la révision des traitements	x		Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines
• déterminer les salaires des cadres		x	Comité exécutif	Comité exécutif
• déterminer le salaire du personnel administratif	x		Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines
• prime de direction	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
TRAITEMENT MALADIE				
Autoriser les absences pour maladie maximum 20 jours consécutifs	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
Demander à l'employé de produire un certificat médical	x		Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat, Directeur, Service des ressources humaines
Contester un rapport médical	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Directeur, Service des ressources humaines
Vérifier l'état de santé d'un employé ou la validité d'un certificat médical	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Directeur, Service des ressources humaines
Autoriser une demande de prestations d'assurance invalidité	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Directeur, et technicien, Service des ressources humaines
Autoriser une période de réadaptation pour un employé en invalidité-réintégration sous diverses formes	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat, Recommandation du Service des ressources humaines
DROITS PARENTAUX				
Autoriser les congés de maternité et accepter un congé de moins de 20 semaines			Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
Autoriser les congés parentaux :				
• de paternité ou d'adoption	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• sans traitement ou partiel sans traitement en prolongation des congés de maternité, paternité et d'adoption et modification de ceux-ci	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• Autoriser un congé pour responsabilités parentales	x	x	Supérieur immédiat	Supérieur immédiat
• Autoriser les congés spéciaux à l'occasion de la grossesse pour :				
• complication	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat Sur avis du Directeur, Service des ressources humaines
• visite chez un professionnel de la santé	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
• Autoriser une affectation provisoire ou un congé spécial	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Directeur, Service des ressources humaines
• Aviser l'employé de la fin du congé de :				
• maternité	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Directeur, Service des ressources humaines

Objets	Références		Niveaux de responsabilités	
	Personnel	Cadres	Délégué	Délégalité
• adoption	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Directeur, Service des ressources humaines
RÈGLEMENT DES PLAINTES				
Statuer sur le règlement des plaintes				
• à la première étape	x		Supérieur immédiat	Supérieur immédiat
• à la deuxième étape	x		Supérieur hiérarchique	Supérieur hiérarchique
• à la troisième étape	x		Directeur, Service des ressources humaines	Directeur, Service des ressources humaines
• à la quatrième étape	x		Comité d'appel	Comité d'appel
• libérer, lorsque requis, le plaignant pour l'audition par le Comité d'appel ou le Comité exécutif	x	x	Supérieur immédiat	Supérieur immédiat
• à la cinquième étape	x		Comité exécutif	Comité exécutif
Statuer sur le règlement des mécontentes				
• première étape		x	Supérieur immédiat	Supérieur immédiat
• deuxième étape		x	Supérieur hiérarchique	Supérieur hiérarchique
• troisième étape		x	Comité exécutif	Comité exécutif
MESURES ADMINISTRATIVES				
Émettre un avertissement écrit ou verbal à un employé	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
Retirer un avertissement écrit du dossier d'un employé	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Directeur, Service des ressources humaines
Permettre la consultation d'un dossier personnel	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Adjoint au directeur, Service des ressources humaines ou conseiller en gestion des ressources humaines
Désigner ou non un procureur si poursuite contre un employé	x	x	Directeur des affaires juridiques	Directeur des affaires juridiques
Relever provisoirement un employé de ses fonctions	x	x	Vice-président à l'administration	Sur recommandation du directeur, Service des ressources humaines
Imposer un congé sans traitement	x	x	Vice-président à l'administration	Directeur, Service des ressources humaines
Rétrograder ou congédier un employé pour invalidité, incompétence...	x	x	Vice-président à l'administration	Sur recommandation du supérieur immédiat
				Directeur, Service des ressources humaines
				Sur recommandation du supérieur hiérarchique
				Directeur, Service des ressources humaines
				Sur recommandation du supérieur hiérarchique
MESURES DISCIPLINAIRES				
Servir une réprimande à un employé	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Supérieur immédiat
Suspendre un employé de ses fonctions	x	x	Vice-président à l'administration	Supérieur hiérarchique
Congédier un employé	x	x	Président	Vice-président à l'administration

Objets	Références		Niveaux de responsabilités	
	Personnel	Cadres	Délégué	Déléguée

AVANTAGES SOCIAUX**Assurances collectives**

Autoriser une réclamation
d'assurance-maladie, d'assurance-vie,
d'assurance-salaire

x

x

Directeur, Service des
ressources humaines

Technicien, Service
des ressources humaines

Mise à la retraite

Autoriser une demande de mise à la retraite

x

x

Directeur, Service des
ressources humaines

Directeur, Service des
ressources humaines

Préretraite

Autoriser une mise à la retraite
graduelle

x

x

Directeur, Service des
ressources humaines

Directeur, Service des
ressources humaines

FRAIS DIVERS

Autoriser le versement d'une indemnité
de séparation

x

x

Président

Vice-président à
l'administration

Autoriser les frais d'expertise médicale

x

x

Directeur, Service des
ressources humaines

Directeur, Service des
ressources humaines

Autoriser le remboursement des frais de
déménagement du personnel professionnel
et cadre

x

x

Vice-président à
l'administration

Vice-président à
l'administration

Autoriser l'allocation vestimentaire

x

Service des ressources
humaines

Supérieur immédiat

— d'adopter les annexes 13-A et 13-B telles que ci-après re-
produites :

Annexe 13-A « Le plan d'autorisation des pouvoirs en gestion des
ressources humaines »

Volet : Développement de carrière et qualité de vie au travail

Objets	Références		Niveaux de responsabilités	
	Personnel	Cadres	Délégué	Déléguée

ORGANISATION DE LA CARRIÈRE

Avancement automatique d'échelon

x

Vice-président à
l'administration

Directeur, Service des
ressources humaines

Avancement accéléré d'échelon pour études

x

Vice-président à
l'administration

Directeur, Service des
ressources humaines

Avancement à la classe I technique

x

Vice-président à
l'administration

Vice-président à
l'administration

Prime de complexité supérieure
(personnel professionnel)

x

Président

Président

Révision de fonction (reclassification)

x

Vice-président à
l'administration

Directeur, Services des
ressources humaines

CONTRIBUTION INDIVIDUELLE

Appréciation du rendement et signification
des attentes

x

x

Président

Supérieur immédiat

Objets	Références		Niveaux de responsabilités	
	Personnel	Cadres	Délégué	Déléguée

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Détermination des orientations et priorités annuelles	x	x	Président	Président
Détermination des paramètres budgétaires	x	x	Président	Vice-président à l'administration Gestionnaires
Analyse préliminaire des besoins à combler en fonction des ressources allouées	x	x	Président	
Identification détaillée des besoins de développement	x	x	Président	Supérieur immédiat Employés
Consultation sur les besoins collectifs de développement	x	x	Président	Directeur, Service des ressources humaines
Détermination et répartition du budget de développement	x	x	Président	Vice-président à l'administration
Identification et sélection des activités de développement	x	x	Président	Supérieur immédiat

RÉALISATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Autorisation des demandes de perfectionnement académique et non académique incluant congrès, colloques, conférences	x	x	Supérieur immédiat	Supérieur immédiat
Libération à temps plein pour étude	x	x	Comité ad hoc présidé par le Directeur, Service des ressources humaines	Comité ad hoc présidé par la Directeur, Service des ressources humaines. Sur recommandation du supérieur immédiat
Octroi de congés pour activités de perfectionnement	x	x	Supérieur immédiat	Supérieur immédiat
Autorisation de paiement des frais	x	x	Directeur, Service des finances et études budgétaires	Directeur, Service des finances et études budgétaires
Évaluation du plan	x	x	Président	Directeur, Service des ressources humaines

COMITÉ QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Désignation des membres	x	x	Directeur, Service des ressources humaines	Directeur, Service des ressources humaines
Participation (libération pour) aux réunions	x	x	Supérieur immédiat	Supérieur immédiat
Participation (libération pour) à des études et compilations particulières	x	x	Supérieur immédiat	Supérieur immédiat

COMITÉ D'ORGANISATION DES LOISIRS (COLOSS)

Participation à l'organisation d'activités	x	x	Supérieur immédiat	Supérieur immédiat
Participation aux réunions	x	x	Supérieur immédiat	Supérieur immédiat

Annexe 13-B « Le plan d'approbation de la gestion financières »

	A.G.	COMITÉ EXÉCUTIF	PRÉSIDENT	V.P.A.	DIRECTEUR ET DIRECTEUR ADJOINT DES FINANCES	DIRECTRICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES	DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION	AUTRE
Désignation des signataires	x							
Budget								
• priorité institutionnelles et cadre budgétaire			x					
• adoption du budget	x	x			x			
• allocation des ressources					x			
• modifications budgétaires								
• écritures de journal								agent gestion financière
Frais de déplacement								
• détermination des indemnités		x						
• au Québec								gestionnaire cadre supérieur
• hors Québec								gestionnaire
• frais d'assignation								gestionnaire
• avances de voyage								
Achat de biens ou services et baux								
• 0 à 5 000						x		acheteur
• de 5 001 à 25 000					x			
• de 25 001 à 50 000								
• de 50 001 à 100 000			x					
• Plus de 100 000		x						
Achat en bureautique et informatique								
• 0 à 5 000						x	x	
• de 5 001 à 25 000						x	x	
• de 25 001 à 50 000					x			
• de 50 001 à 100 000			x					
• Plus de 100 000		x						
Contrats (location, etc.)								
• <25 000						x		
• >25 000					x			
Honoraires professionnels					x			
Autorisations de réceptions						x		
Investissement								
• autorisation d'emprunt court terme					x			
long terme	x							
• négociation d'emprunt		x						
Remboursement aux constituants des dépenses d'investissements								
• de 0 à 250 000								agent gestion financière
• de 250 001 à 1 000 000					x			
• Plus de 1 000 000				x				

Le secrétaire général,
PIERRE NADEAU

Ville de Barkmere

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 12 octobre 1991 le Conseil de la ville de Barkmere a adopté le Règlement 97 intitulé «Règlement pour l'augmentation des taux de droits de mutations immobilières» et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Ces droits seront perçus directement par le secrétaire de la ville.

Barkmere, le 18 décembre 1991.

77208

Le secrétaire-trésorier,
ROBERT MEARNES

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie des employés de Radio-Canada «Québec»

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de «Caisse d'économie des employés de Radio-Canada «Québec»», tenue à Québec, le 9 octobre 1991, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 2505, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Québec, G1V 2X2, au 2475, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Québec, G1V 2X2.

77172

Pour la caisse,
NICOLE SÉGUIN

Caisse d'économie des employés municipaux de Québec

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de «Caisse d'économie des employés municipaux de Québec», tenue à Québec, le 24 octobre 1991, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 995, place d'Youville, local 180, Québec, Québec, G1R 3P1, au 896, 3^e Avenue, Québec, Québec, G1L 2W9.

77168

Pour la caisse,
ANNE LANGEVIN

Caisse d'économie des Faubourgs

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de «Caisse d'économie des Faubourgs», tenue à Québec, le 20 octobre 1991, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 5500, boulevard Des Gradients, Québec, Québec, G2J 1A1, au 860, rue Des Rocailles, Québec, Québec, G2J 1A5.

77170

La directrice,
DENISE CARTER

Caisse d'économie Richelieu-Yamaska

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de «Caisse d'économie Richelieu-Yamaska», tenue à Saint-Hyacinthe, le 7 octobre 1991, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 5650 A, boulevard Laurier, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 3V8, au 1185, rue Després, local 101, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 6L6.

77169

Le directeur,
AURÈLE FOURNIER

Caisse populaire de Quévillon

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de «Caisse populaire de Quévillon», tenue à Lebel-sur-Quévillon, le 24 septembre 1991, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 57, place Quévillon, C.P. 220, Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0, au 45, place Quévillon, Lebel-sur-Quévillon, J0Y 1X0.

77171

La présidente,
CLAUDETTE B. ROULEAU

**LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE
St-François-Xavier (Richmond)**

Avis est donné que lors d'une réunion du conseil d'administration de «LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE St-François-Xavier (Richmond)», tenue à Saint-François-Xavier-de-Brompton, le 23 août 1991, il a été résolu à l'unanimité que l'adresse du siège social de la caisse soit modifiée du 95, Principale Nord, Saint-François-Xavier-de-Brompton, J0B 2V0, au 95A, Principale, Saint-François-Xavier-de-Brompton, J0B 2V0.

77167

Le secrétaire,
BERNARD GOULET

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés**Alison Joy Miller**

Par le certificat numéro 91-685 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Alison Joy Baboushkin, née le 5 avril 1972, en celui de Alison Joy Miller.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Anne Carmelle Noëlle Lyne Bélanger

Par le certificat numéro 91-668 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Anne Carmelle Noëlline Bélanger, née le 20 décembre 1962, en celui de Anne Carmelle Noëlle Lyne Bélanger.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Anthony Michael Fata

Par le certificat numéro 91-697 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Antonio Fata, né le 6 mai 1967, en celui de Anthony Michael Fata.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Carol Francis Simon Leblanc

Par le certificat numéro 91-662 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Carol Francis Simon Drouin-Leblanc, né le 9 février 1972, en celui de Carol Francis Simon Leblanc.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Céline Natacha Trudelle

Par le certificat numéro 91-673 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Céline Natacha Lebreux, née le 18 juillet 1968, en celui de Céline Natacha Trudelle.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Ellen Miriam Klaiman

Par le certificat numéro 91-686 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ellen Miriam Greenfield, née le 16 juillet 1960, en celui de Ellen Miriam Klaiman.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Gina Deschênes

Par le certificat numéro 91-657 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Eugéna Deschênes, née le 2 décembre 1964, en celui de Gina Deschênes.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jeniene Gail Phillips-Berger

Par le certificat numéro 91-658 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jeniène Gail Berger, née le 1^{er} avril 1973, en celui de Jeniène Gail Phillips-Berger.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Josée Céan

Par le certificat numéro 91-682 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joujou Céan, née le 27 janvier 1969, en celui de Josée Céan.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Albert Benoît Serge Moreau

Par le certificat numéro 91-699 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Albert Benoît Des Sergeries Moreau, né le 21 mars 1932, en celui de Joseph Albert Benoît Serge Moreau.

Sainte-Foy, le 13 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Charles Marius Boudreault-Halley

Par le certificat numéro 91-661 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Marius-Charles Halley, né le 3 novembre 1969, en celui de Joseph Charles Marius Boudreault-Halley.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Claude Richard Lafrenière

Par le certificat numéro 91-690 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Claude Richard Gougeon, né le 3 décembre 1966, en celui de Joseph Claude Richard Lafrenière.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Gérard Gagné

Par le certificat numéro 91-674 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gérard Robert, né le 2 décembre 1968, en celui de Joseph Gérard Gagné.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Gildor Clément Gilles Lamontagne

Par le certificat numéro 91-659 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gildor Clément Lamontagne, né le 2 juillet 1940, en celui de Joseph Gildor Clément Gilles Lamontagne.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Gilles Claude Michel Boucher

Par le certificat numéro 91-698 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gilles Claude Michel Jobin, né le 26 mars 1966, en celui de Joseph Gilles Claude Michel Boucher.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Jules Michel Gagnon

Par le certificat numéro 91-696 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jules Michel Leblanc, né le 28 mai 1965, en celui de Joseph Jules Michel Gagnon.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Lucien Gilles Jean-Pierre Pilon

Par le certificat numéro 91-664 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Lucien-Gilles Pilon, né le 25 mars 1955, en celui de Joseph Lucien Gilles Jean-Pierre Pilon.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Noël Réjean Cousineau

Par le certificat numéro 91-689 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Noël Cousineau, né le 29 octobre 1919, en celui de Joseph Noël Réjean Cousineau.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Philippe Jean Guy Roy

Par le certificat numéro 91-667 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Philippe Jean Guy Lessard, né le 9 juillet 1938, en celui de Joseph Philippe Jean Guy Roy.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Réal Gagnon

Par le certificat numéro 91-672 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Réal Gagnon, né le 21 août 1934, en celui de Joseph Réal Gagnon.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Réjean Laflamme

Par le certificat numéro 91-684 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Regent Laflamme, né le 6 février 1956, en celui de Joseph Réjean Laflamme.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph René Pascal Philippe Boisvert

Par le certificat numéro 91-663 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph René Pascal Philippe Wirich, né le 31 décembre 1967, en celui de Joseph René Pascal Philippe Boisvert.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Richard Mallet

Par le certificat numéro 91-681 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Charles Albert Malley, né le 28 février 1932, en celui de Joseph Richard Mallet.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Serge Antony Bouchard

Par le certificat numéro 91-675 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Serge Bouchard, né le 3 octobre 1948, en celui de Joseph Serge Antony Bouchard.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Linda Liduina Maria Pereira Goulart

Par le certificat numéro 91-691 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Liduina Maria Pereira Goulart, née le 30 septembre 1956, en celui de Linda Liduina Maria Pereira Goulart.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Manon Lisa Patrick

Par le certificat numéro 91-665 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Manon Lisa Bourbeau, née le 26 décembre 1972, en celui de Manon Lisa Patrick.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Anne Germaine Langlois

Par le certificat numéro 91-695 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Anne Lucienne Langlois, née le 15 mars 1924, en celui de Marie Anne Germaine Langlois.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Camille Isabelle Pollender

Par le certificat numéro 91-655 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Camille Isabelle Couture, née le 29 janvier 1973, en celui de Marie Camille Isabelle Pollender.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Danielle Delangis

Par le certificat numéro 91-669 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Danielle Pleau, née le 17 octobre 1962, en celui de Marie Danielle Delangis.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Délina Yvette Thérèse Blais

Par le certificat numéro 91-677 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Paule, née le 14 mai 1940, en celui de Marie Délina Yvette Thérèse Blais.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Eveline Josée Martin

Par le certificat numéro 91-692 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Eveline Josephite Martin, née le 5 janvier 1934, en celui de Marie Eveline Josée Martin.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Flavie Aline Lemay

Par le certificat numéro 91-666 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Flavie Isabelle, née le 13 septembre 1939, en celui de Marie Flavie Aline Lemay.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Hélène Liberté Lily Fortin

Par le certificat numéro 91-679 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Hélène Liberté Fortin, née le 24 août 1931, en celui de Marie Hélène Liberté Lily Fortin.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Huguette Jeannine Lise Galya Forget

Par le certificat numéro 91-670 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de M. Huguette Jeannine Lise Forget, née le 17 décembre 1944, en celui de Marie Huguette Jeannine Lise Galya Forget.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Imelda Valéda Jeanne Francine Wiseman

Par le certificat numéro 91-654 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Imelda Valéda Jeanne Françoise Wiseman, née le 25 janvier 1948, en celui de Marie Imelda Valéda Jeanne Francine Wiseman.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeanne Odette Paquin

Par le certificat numéro 91-676 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne

Odette Deschamps, née le 1^{er} août 1941, en celui de Marie Jeanne Odette Paquin.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Théonile Diane Lebreux

Par le certificat numéro 91-688 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Théonile Lebreux, née le 10 mars 1945, en celui de Marie Théonile Diane Lebreux.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Thérèse Carole Priscilla Fournier

Par le certificat numéro 91-656 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Carole Fournier, née le 14 janvier 1958, en celui de Marie Thérèse Carole Priscilla Fournier.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Mariette Angéline Morin

Par le certificat numéro 91-683 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Angéline Morin, née le 30 octobre 1937, en celui de Mariette Angéline Morin.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marika De Repentigny

Par le certificat numéro 91-694 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marika Turcotte, née le 28 août 1972, en celui de Marika De Repentigny.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Mirella Odile Geneviève Isambert

Par le certificat numéro 91-660 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mirella Odile

Geneviève Bonnemaison, née le 13 janvier 1959, en celui de Mirella Odile Geneviève Isambert.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Nancy Parr

Par le certificat numéro 91-671 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Joseph Jean Normand Parr, né le 2 novembre 1955, en celui de Nancy.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Pascal Hervé Di Guglielmo

Par le certificat numéro 91-678 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Pasqual Hervé Di Guglielmo, né le 15 novembre 1940, en celui de Pascal Hervé Di Guglielmo.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Pierre Doo Kian Seto

Par le certificat numéro 91-693 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Doo Kian Chin, né le 5 janvier 1955, en celui de Pierre Doo Kian Seto.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Sadek Moqtad

Par le certificat numéro 91-680 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Abdessadaq Moqtad, né le 7 avril 1962, en celui de Sadek Moqtad.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Sarah Martin

Par le certificat numéro 91-653 du 20 novembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Facile Martin, née le 16 avril 1963, en celui de Sarah Martin.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Theary Pin

Par le certificat numéro 91-687 du 5 décembre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Theary Khlok, née le 1^{er} février 1973, en celui de Theary Pin.

Sainte-Foy, le 16 décembre 1991

3349 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Albina Turpe

Prenez avis que Albina Turpe, domiciliée au 5333, rue Sherbrooke Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anne Turp.

Montréal, le 16 décembre 1991

77205-2-2 *La requérante,*
ALBINA TURPE

Chaim Knoll

Prenez avis que Chaim Knoll, domicilié au 5634, avenue Melling, Côte-Saint-Luc, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Karl Knoll.

Montréal, le 10 décembre 1991

77033-01-02 *Le procureur du requérant,*
STANLEY D. HALTRECHT, notaire

Fadel Ghazal

Prenez avis que Fadel Ghazal, domicilié au 3505, Howard, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nabil Ghazal.

Saint-Hubert, le 17 décembre 1991

77152-02-2

Le requérant,
FADEL GHAZAL

Hélène Bougie

Prenez avis que Hélène Bougie, domiciliée au 2046, Savaria, Varennes, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Élane Bougie.

Montréal, le 5 décembre 1991

77097-01-2

Le procureur de la requérante,
MARTINE DESROCHES, *avocate*

Honoré Brodeur

Prenez avis que Honoré Brodeur, domicilié au 130, place Mercure, Candiac, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Henri Brodeur.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Candiac, le 9 décembre 1991

77062-01-2

Le requérant,
HONORÉ BRODEUR

Huguette Filion

Prenez avis que Huguette Filion, domiciliée au 908, rue Deslauriers, Sainte-Thérèse, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Huguette Denise Filion.

Laval, le 16 décembre 1991

77157-2-2

Les procureurs de la requérante,
LALANDE, PROVENCHER, MONTY

Lise Leclerc

Prenez avis que Lise Leclerc, domiciliée au 34, Pontbriand, Saint-Bruno, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lisa Leclerc.

Saint-Bruno, le 19 décembre 1991

77241-2-2

La requérante,
LISE LECLERC

Louise Lacombe

Prenez avis que Louise Lacombe, domiciliée au 852, Marie-Victorin, Saint-Nicolas, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Lou Lacombe. Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Saint-Nicolas, le 12 décembre 1991

77096-01-2

La requérante,
LOUISE LACOMBE

Marie Nicole Jean Cooper

Prenez avis que Marie Nicole Jean Cooper, domiciliée au 890, 49^e Avenue, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Nicole Shaw Cooper.

Lachine, le 9 décembre 1991

77032-01-02

Les procureurs de la requérante,
LESTAGE-DOYON, NEUER

Maria Rosa Tavarone

Prenez avis que Maria Rosa Tavarone, domiciliée au 12395, Wilfrid-Ouellet, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rosetta Tavarone.

Saint-Léonard, le 9 décembre 1991

77060-01-2

Le procureur de la requérante,
ME ANNA D. VENDITTI

Marie-Françoise-Nicole Pelletier

Prenez avis que Marie-Françoise-Nicole Pelletier, domiciliée au 193, rue Jeannotte, Mont-Saint-Hilaire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicole-Carole Pelletier.

Mont-Saint-Hilaire, le 10 décembre 1991

77061-01-2

La requérante,
MARIE-FRANÇOISE-NICOLE PELLETIER

Nathalie Pion

Prenez avis que Nathalie Pion, domiciliée au 815, Dieppe, Saint-Hyacinthe, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Emmanuelle Pion-Deslandes.

Saint-Hyacinthe, le 13 décembre 1991

77151-2-2

La requérante,
NATHALIE PION

Réal Pelletier

Prenez avis que Réal Pelletier, domicilié au 10150, Papineau, appartement 203, Ahuntsic, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rhéal Pelletier.

Montréal, le 18 décembre 1991

77063-01-2

Le requérant,
RHÉAL PELLETIER

René Marcoux

Prenez avis que René Marcoux, domicilié au 2540, Charland, appartement 1, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-René Marcoux.

Montréal, le 11 décembre 1991

77064-01-2

Le requérant,
RENÉ MARCOUX

Robert Gravel

Prenez avis que Robert Gravel, domicilié au 3, rue Horizon, Chutes-Aux-Outardes, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Desbiens.

Baie-Comeau, le 19 décembre 1991

77206-2-2

Les procureurs du requérant,
LAVOIE, LANGLOIS, FOREST, avocats

Steve Anctil

Prenez avis que Steve Anctil, domicilié au 610, 7^e Rue, C.P. 632, La Pocatière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steve Desjardins.

La Pocatière, le 8 novembre 1991

77119-01-2

Le requérant,
STEVE ANCTIL

Compagnies (Partie I-A) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2869-2051 2869-2051 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Québec
2869-2077 2869-2077 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Trois-Rivières
2869-2176 2869-2176 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec
2869-2184 2869-2184 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec
2869-2192 2869-2192 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Frontenac
2869-2200 2869-2200 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Saint-François
2869-2259 2869-2259 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Québec
2869-2267 2869-2267 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Québec
2869-2275 2869-2275 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Québec
2869-2317 2869-2317 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Québec
2869-2325 2869-2325 QUÉBEC INC.	1991 12 13	Québec
2869-2333 2869-2333 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Beauce
2869-2341 2869-2341 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Québec
2869-2358 2869-2358 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Québec
2869-2382 2869-2382 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Québec
2869-2390 2869-2390 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Kamouraska
2869-2416 2869-2416 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2869-2424 2869-2424 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Saint-Maurice
2869-2457 2869-2457 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec
2869-2465 2869-2465 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec
2869-2473 2869-2473 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec
2869-2481 2869-2481 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec
2869-2556 2869-2556 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Québec
2869-2564 2869-2564 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Québec
2869-2598 2869-2598 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Québec
2869-2614 2869-2614 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Beauce
2869-2622 2869-2622 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Chicoutimi
2869-2671 2869-2671 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Trois-Rivières
2869-2689 2869-2689 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Trois-Rivières
2869-2697 2869-2697 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Trois-Rivières
2869-2705 2869-2705 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Trois-Rivières
2869-2713 2869-2713 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Trois-Rivières
2869-2721 2869-2721 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Trois-Rivières
2869-2739 2869-2739 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Trois-Rivières
2869-2747 2869-2747 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Trois-Rivières
2869-2796 2869-2796 QUÉBEC INC.	1991 12 13	Longueuil
2869-2812 2869-2812 QUÉBEC INC.	1991 12 13	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2869-3489 2869-3489 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Drummond
2869-3612 2869-3612 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Drummond
2869-3620 2869-3620 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Drummond
2869-3885 2869-3885 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Hull
2869-3901 2869-3901 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Rouyn-Noranda
2869-3919 2869-3919 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Rimouski
2869-5005 2869-5005 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Longueuil
2869-5021 2869-5021 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Québec
2869-5062 2869-5062 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Saint-Hyacinthe
2869-5088 2869-5088 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Québec
2869-5104 2869-5104 QUÉBEC INC.	1991 12 12	Montmagny
2869-5112 2869-5112 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Québec
2869-5120 2869-5120 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Québec
2869-5153 2869-5153 QUÉBEC INC.	1991 12 12	Québec
2869-5161 2869-5161 QUÉBEC INC.	1991 12 12	Québec
2869-5187 2869-5187 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Chicoutimi
2869-5203 2869-5203 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Hull
2869-5211 2869-5211 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Hull
2869-5229 2869-5229 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Hull
2869-5252 2869-5252 QUÉBEC INC.	1991 12 12	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2869-5260 2869-5260 QUÉBEC INC.	1991 12 12	Labelle
2869-5278 2869-5278 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Frontenac
2869-5286 2869-5286 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Frontenac
2869-5336 2869-5336 QUÉBEC INC.	1991 12 13	Québec
2869-5526 2869-5526 QUÉBEC INC.	1991 12 12	Québec
2869-5559 2869-5559 QUÉBEC INC.	1991 12 13	Kamouraska
2945-8924 2945-8294 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Joliette
2945-8916 2945-8916 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Terrebonne
2945-9112 2945-9112 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9120 2945-9120 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9138 2945-9138 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9161 2945-9161 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9179 2945-9179 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9187 2945-9187 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9195 2945-9195 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9310 2945-9310 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Hull
2945-9328 2945-9328 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Montréal
2945-9344 2945-9344 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Longueuil
2945-9385 2945-9385 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec
2945-9443 2945-9443 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-9450 2945-9450 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9468 2945-9468 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9476 2945-9476 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9484 2945-9484 QUÉBEC INC.	1992 01 01	Terrebonne
2945-9492 2945-9492 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Laval
2945-9500 2945-9500 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Iberville
2945-9518 2945-9518 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Montréal
2945-9526 2945-9526 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Montréal
2945-9534 2945-9534 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Joliette
2945-9542 2945-9542 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Montréal
2945-9559 2945-9559 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Montréal
2945-9591 2945-9591 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Longueuil
2945-9609 2945-9609 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Terrebonne
2945-9633 2945-9633 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9641 2945-9641 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9658 2945-9658 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9674 2945-9674 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Laval
2945-9682 2945-9682 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Laval
2945-9690 2945-9690 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Terrebonne
2945-9708 2945-9708 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-9781 2945-9781 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Longueuil
2945-9807 2945-9807 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9823 2945-9823 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9849 2945-9849 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9856 2945-9856 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9864 2945-9864 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9872 2945-9872 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9898 2945-9898 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9906 2945-9906 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9914 2945-9914 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9922 2945-9922 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2945-9930 2945-9930 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Kamouraska
2945-9948 2945-9948 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Rimouski
2945-9963 2945-9963 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Saint-Hyacinthe
2946-0003 2946-0003 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Laval
2946-0011 2946-0011 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Trois-Rivières
2946-0029 2946-0029 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Saint-Hyacinthe
2946-0037 2946-0037 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Terrebonne
2946-0045 2946-0045 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Mingan
2946-0052 2946-0052 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Mingan

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-0060 2946-0060 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Drummond
2946-0078 2946-0078 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0086 2946-0086 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Laval
2946-0094 2946-0094 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0102 2946-0102 QUÉBEC INC.	1991 12 05	Montréal
2946-0128 2946-0128 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec
2946-0235 2946-0235 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Trois-Rivières
2946-0243 2946-0243 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec
2946-0276 2946-0276 QUÉBEC INC.	1991 12 13	Hull
2946-0318 2946-0318 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Saint-Hyacinthe
2946-0334 2946-0334 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Beauharnois
2946-0342 2946-0342 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Saint-Hyacinthe
2946-0409 2946-0409 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Longueuil
2946-0417 2946-0417 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Richelieu
2946-0425 2946-0425 QUÉBEC INC.	1992 02 01	Joliette
2946-0433 2946-0433 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Montréal
2946-0490 2946-0490 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-0508 2946-0508 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0516 2946-0516 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0532 2946-0532 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-0540 2946-0540 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0581 2946-0581 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Rimouski
2946-0599 2946-0599 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Abitibi
2946-0607 2946-0607 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Montréal
2946-0623 2946-0623 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Montréal
2946-0631 2946-0631 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Labelle
2946-0649 2946-0649 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Labelle
2946-0656 2946-0656 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Alma
2946-0664 2946-0664 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Joliette
2946-0672 2946-0672 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Longueuil
2946-0771 2946-0771 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Alma
2946-0789 2946-0789 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Terrebonne
2946-0797 2946-0797 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Montréal
2946-0805 2946-0805 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Montréal
2946-0821 2946-0821 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Montréal
2946-0854 2946-0854 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Longueuil
2946-0862 2946-0862 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Joliette
2946-0912 2946-0912 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0920 2946-0920 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0938 2946-0938 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-0946 2946-0946 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0979 2946-0979 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Terrebonne
2946-1001 2946-1001 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Montréal
2946-1019 2946-1019 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Labelle
2946-1027 2946-1027 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Terrebonne
2946-1035 2946-1035 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Québec
2946-1043 2946-1043 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1050 2946-1050 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1068 2946-1068 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1076 2946-1076 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1084 2946-1084 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Laval
2946-1092 2946-1092 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1126 2946-1126 QUÉBEC INC.	1991 12 09	Bedford
2946-1134 2946-1134 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Beauharnois
2946-1159 2946-1159 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Montréal
2946-1183 2946-1183 QUÉBEC INC.	1991 12 10	Longueuil
2946-1266 2946-1266 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1274 2946-1274 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1282 2946-1282 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1316 2946-1316 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-1324 2946-1324 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1332 2946-1332 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Bonaventure
2946-1340 2946-1340 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1357 2946-1357 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Terrebonne
2946-1381 2946-1381 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Labelle
2946-1399 2946-1399 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Beauharnois
2946-1407 2946-1407 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Joliette
2946-1415 2946-1415 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Joliette
2946-1506 2946-1506 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1514 2946-1514 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1522 2946-1522 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1530 2946-1530 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1548 2946-1548 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1555 2946-1555 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1563 2946-1563 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1571 2946-1571 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1589 2946-1589 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1597 2946-1597 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1605 2946-1605 QUÉBEC INC.	1991 12 31	Montréal
2946-1720 2946-1720 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Mingan

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-1746 2946-1746 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Chicoutimi
2946-1761 2946-1761 QUÉBEC INC.	1991 12 12	Montréal
2946-1779 2946-1779 QUÉBEC INC.	1991 12 12	Montréal
2946-1787 2946-1787 QUÉBEC INC.	1991 12 12	Montréal
2946-1803 2946-1803 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1811 2946-1811 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1829 2946-1829 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Laval
2946-1837 2946-1837 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1845 2946-1845 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-2009 2946-2009 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Richelieu
2946-2017 2946-2017 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-2025 2946-2025 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Chicoutimi
2946-2033 2946-2033 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Montréal
2946-2041 2946-2041 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Terrebonne
2946-2058 2946-2058 QUÉBEC INC.	1991 12 11	Laval
2946-1910 LES ACIERS PAYETTE INC.	1991 12 11	Joliette
2869-2549 AGENCE IMA INC.	1991 12 09	Québec
2946-0565 ALEX STATIONNEMENT & MARKETING INC.	1991 12 09	Montréal
2945-9351 ALIMENTS ROLCO INC.	1991 12 06	Saint-Hyacinthe
2946-0136 ALMAPRO INC.	1991 12 06	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-1431 L'ARCHÈQUE COMMUNICATION INC.	1991 12 11	Joliette
2945-9393 ART-TECH Q.R. INC.	1991 12 06	Montréal
2945-9567 ASSURANCES BOURCIER, BEAUCHAMP INC.	1991 12 06	Beauharnois
2869-2226 LES ASSURANCES DESJARDINS, PLAMONDON ET ASSOCIÉS INC.	1991 12 06	Baie-Comeau
2868-7895 LES ASSURANCES G.P. INC.	1991 11 21	Beauce
2946-0482 ASSURANCES LUCIEN LEDOUX INC.	1991 12 10	Montréal
2946-0367 ATELIER D'ÉBÉNISTERIE DÉCORUM INC.	1992 01 01	Longueuil
2946-0474 ATELIERS DE THÉÂTRE FRANCE COLLARD INC.	1991 12 10	Longueuil
2869-4198 AUBERGE AU DOUX SOMMEIL INC.	1991 12 12	Mégantic
2946-1878 AUBERGE DE LA GRIFFE D'OURS INC.	1991 12 11	Trois-Rivières
2945-9799 AUTO FOLIE INC.	1991 12 06	Montréal
2946-1191 BOULANGERIE EURO-PAIN INC.	1991 12 10	Montréal
2869-2432 BOUTIQUE FROU-FROU EN FOLIE INC.	1992 01 01	Québec
2946-1308 BOXART INC.	1991 12 10	Montréal
2946-0359 BUFFET MAISON KIRIN INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0391 B.A.L. SERVICE EXPRESS INC.	1991 12 10	Montréal
2946-0961 CAMPING AMÉRIQUE CANA INC.	1991 12 09	Iberville
2946-0326 CÉLAUMA INC.	1991 12 09	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-0995 CENTRE DE DONNÉES D'INVENTAIRES INTERNATIONAL C.D.I.I. INC. CENTRAL DATA OF INVENTORIES INTERNATIONAL C.D.I.I. INC.	1991 12 10	Saint-François
2946-1241 CENTRE DE L'AUTO 1080 INC.	1991 12 11	Laval
2945-9724 CENTRE USAGER PRÊT-À-TOUT INC.	1991 12 06	Terrebonne
2946-1456 CHARIOTS ÉLÉVATEURS PROVINCIAL INC.	1991 12 11	Laval
2945-8965 CIMENTES AGRÉ-MURS INC.	1991 12 05	Terrebonne
2946-1167 CLERCO MÉTAL INC.	1991 12 10	Montréal
2946-0144 CLINIQUE DENTAIRE DANY DUBREUIL INC.	1991 12 06	Hull
2869-5054 CLINIQUE MÉDICALE 1746 INC.	1991 12 10	Longueuil
2869-5013 CLUB DE GOLF FLORAL INC.	1991 12 11	Beauce
2946-0227 CLUB PISCINE PLUS C.P.P.Q. (BROSSARD) INC.	1991 12 06	Longueuil
2869-2374 CLUB PISCINE PLUS C.P.P.Q. (VANIER) INC.	1991 12 11	Québec
2869-3216 COMME TU AIMES INC.	1991 12 05	Bonaventure
2946-0193 CONFECTION GILLES VIENS INC.	1991 12 09	Saint-Hyacinthe
2945-9815 CONSTRUCTION ET RÉNOVATION SAINT-AMBROISE INC.	1991 12 05	Montréal
2946-0268 CONSTRUCTION JÉRÔME VILLENEUVE INC.	1991 12 09	Joliette
2946-1209 CONSTRUCTIONS CARBERT INC.	1991 12 10	Longueuil
2945-9955 CONSTRUCTIONS GEDERI INC.	1991 12 05	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2869-3877 CONSTRUCTIONS GILBERT & POULIN INC.	1992 01 01	Beauce
2869-3893 LES CONSTRUCTIONS PICARD INC.	1991 12 09	Québec
2869-2366 LES CONSTRUCTIONS R. L'ARCHEVÊQUE INC.	1991 12 10	Joliette
2946-0573 LES CONSULTANTS CLAUBERT ET ASSOCIÉS INC.	1991 12 09	Montréal
2945-9377 CONSULTANTS D.L. TURNER INC. D.L. TURNER CONSULTANTS INC.	1991 12 06	Montréal
2869-5294 CONSULTANTS IMMOBILIERS B.A. INC.	1991 12 13	Québec
2946-0151 CONSULTANTS LEMAR INC.	1991 12 09	Laval
2946-0698 CONTÉ DESIGN INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0284 COUNTRY DRAGON INC. DRAGON COUNTRY INC.	1991 12 09	Québec
2946-0722 COURTAGE BERNARD FONTAINE INC.	1991 12 09	Joliette
2946-1886 CYRUS FILMS INC.	1991 12 11	Montréal
2946-1928 C.S.B. AUTOS INC.	1991 12 11	Laval
2869-4081 DAN OUELLET INC.	1991 12 06	Rouyn-Noranda
2946-1373 DECHTECH INC.	1991 12 11	Montréal
2945-9765 DÉPANNEUR FRAPPIER (1991) INC.	1991 12 06	Beauharnois
2945-9716 DÉVELOPPEMENT MMS INC.	1991 12 06	Terrebonne
2946-0441 DIACOR INC.	1991 12 12	Montréal
2869-5070 LES DISTRIBUTIONS BONNE VIE INC.	1991 12 11	Québec
2946-1225 DOUSON INC.	1991 12 10	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-0458 DOYON, VAN DIJK & BUSSIÈRES COMMUNICATION-MARKETING INC.	1991 12 10	Montréal
2869-5096 EMONDEC INC.	1991 12 11	Drummond
2945-9757 ENTREPRISE DE COUTURE PRESTO INC.	1992 01 01	Montréal
2946-0110 LES ENTREPRISES JEAN ST-HILAIRE INC.	1991 12 06	Terrebonne
2869-2655 LES ENTREPRISES LÉO-PAUL DOUCET & FILS INC.	1991 12 10	Trois-Rivières
2946-0375 LES ENTREPRISES MARIO LAPADULA INC.	1991 12 11	Montréal
2946-0813 ENTREPRISES RODUSCO INC. RODUSCO ENTERPRISES INC.	1991 12 10	Montréal
2946-1258 EXCAVATION TRANS-QUÉBEC INC.	1991 12 11	Longueuil
2945-8999 EXPERTISE FINANCIÈRE À L'ENTREPRISE (E.F.E.) INC.	1991 12 05	Montréal
2946-0870 FABRICATION DANIEL INC.	1991 12 11	Joliette
2946-1894 FERME AVICOLE MGF INC.	1991 12 11	Saint-Hyacinthe
2945-9971 FERME CASIMIR INC.	1991 12 06	Bedford
2946-1944 FERME DES ÉRABLES JUMEAUX INC. TWIN MAPLES FARM INC.	1991 12 11	Bedford
2946-1852 FERME J.L.R. COUTU INC.	1991 12 11	Joliette
2946-0250 FERME POIRIBOURG INC.	1992 01 01	Bonaventure
2945-9989 FERME -SABINE INC.	1991 12 06	Saint-Hyacinthe
2945-8940 LES FERMES FABIEN FONTAINE LTÉE	1991 12 05	Saint-Hyacinthe
2869-2242 FLEURI PAQUERETTE (1991) INC.	1991 12 04	Baie-Comeau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-0839 FRÈRES BAZZI CANADA INC. BAZZI BROTHERS CANADA INC.	1991 12 10	Montréal
2869-3604 GARAGE M. CLERMONT INC.	1991 12 09	Québec
2946-0300 GARDERIE LES JEUNES DÉBROUILLARDS INC.	1991 12 09	Montréal
2869-2085 GECK BLIER LTÉE	1991 12 10	Québec
2946-0953 GESTION ALCIDE GATIEN INC.	1991 12 09	Iberville
2946-0904 GESTION ANDRÉ LAPOINTE INC.	1991 12 09	Saint-François
2869-2804 GESTION ANDRÉ SIMARD INC.	1991 12 13	Québec
2869-4115 GESTION AZARIAS TURCOTTE INC.	1991 12 09	Abitibi
2869-5146 GESTION DAJO INC.	1991 12 13	Québec
2869-3745 GESTION DU VET INC.	1991 12 06	Iberville
2869-2580 GESTION DYNAMIQUE QUÉBEC INC.	1991 12 09	Québec
2946-0987 GESTION GUY LEFEBVRE (1991) INC.	1991 12 09	Laval
2946-1142 GESTION IMMAC LTÉE	1991 12 10	Joliette
2946-0706 GESTION JACINTHE ST-PIERRE INC.	1991 12 09	Saint-Hyacinthe
2945-8981 GESTION JEAN-CLAUDE AVON INC.	1991 12 05	Montréal
2946-1290 GESTION LALG INC.	1991 12 11	Saint-François
2945-9427 GESTION MARIO RANCOURT INC.	1991 12 05	Saint-Hyacinthe
2946-0615 GESTION MAURICE MONETTE INC.	1991 12 10	Joliette
2869-2531 GESTION RENAUD MORIN INC.	1991 12 09	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2869-5047 GESTION R. FORTIN INC.	1991 12 12	Québec
2946-1738 GESTION Y.E.N. INC.	1991 12 11	Saint-François
2869-4073 GESTIONS BRISTAR INC.	1991 12 06	Montréal
2869-3935 LES GESTIONS LAURIER MALTAIS INC.	1991 12 06	Saint-François
2946-1472 GESTIONS LES DEUX SOEURS INC.	1991 12 11	Longueuil
2945-9740 LES GESTIONS WAR-LES CORPORATION WAR-LES MANAGEMENT CORPORATION	1991 12 06	Montréal
2946-1217 GOULET, DUPONT, DUPONT PROMOTION PUBLICITÉ INC.	1991 12 10	Laval
2945-9880 GRANITE L.P. INC.	1991 12 05	Montréal
2946-0169 GROUPE CONSEIL ADAMAS INC.	1991 12 09	Montréal
2946-1902 GROUPE MÉDIUM PLUS INC. POOL MÉDIUM PLUS INC.	1991 12 11	Terrebonne
2946-0730 GROUPE R C F INC.	1991 12 09	Montréal
2869-5534 HYDRO T.A.C. INC.	1991 12 12	Montréal
2946-0557 IMACOR INC.	1991 12 09	Québec
2946-1449 IMMEUBLE LE 60 WILLOWDALE INC.	1991 12 11	Montréal
2869-2770 LES IMMEUBLES BASSALETTI & ITURBE INC.	1991 12 04	Saint-François
2869-2309 IMMEUBLES DU FARGY INC.	1991 12 09	Québec
2946-1753 LES INSTALLATIONS CMA INC.	1991 12 11	Joliette
2869-2606 INSTALLATIONS D'ACIER T.J. INC.	1991 12 10	Beauce
2869-3372 LES INSTALLATIONS MARIO BOISVERT INC.	1991 11 27	Arthabaska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2869-5138 INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU QUÉBEC (I.D.R.H.Q.) INC.	1991 12 12	Québec
2945-9302 INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS APPALACHES INC.	1991 12 06	Longueuil
2946-1175 LES INVESTISSEMENTS MICHELINE CYR INC.	1991 12 10	Iberville
2946-1712 LES INVESTISSEMENTS ST-LIN-DES-LAURENTIDES INC.	1991 12 11	Montréal
2869-5542 JEAN BOUDREAU, CONSULTANT INC.	1991 12 12	Québec
2946-0185 J. MARTEL & ASSOCIÉS (1991) INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0466 J.F. TRANSPORT MONTRÉAL INC.	1992 01 01	Montréal
2945-9435 J.L.C. FRUITS & LÉGUMES INC.	1991 12 05	Beauharnois
2946-0714 LA BAGUETTE MAGIQUE INC.	1991 12 09	Longueuil
2945-8973 LABORATOIRES ROMILEX LTÉE	1991 12 05	Montréal
2869-2515 LASER KGC INC.	1991 12 09	Québec
2946-1704 MAÇONNERIE GRANI-BRIQUE INC.	1991 12 11	Laval
2869-2572 MARBO - CONSTRUCTION INC.	1991 12 05	Québec
2946-0383 MÉCANIQUE G.P. LTÉE	1991 12 10	Laval
2869-3695 MÉCANIQUE MOBILE DANIEL BOISSONNEAULT INC.	1991 12 06	Longueuil
2945-9773 MINI-CENTRE COMMERCIAL LAVIOLETTE INC.	1991 12 06	Trois-Rivières
2869-4180 MULTI-SERVICES P.T. INC.	1991 12 11	Chicoutimi
2869-4149 OPTI DENLU CONFECTION INC.	1991 12 09	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-1365 ORGANIFORM INC.	1991 12 11	Montréal
2945-8932 LES PAVAGES LABELLE INC.	1991 12 05	Laval
2869-3927 LES PEINTURES MISTRAL INC.	1991 12 09	Québec
2945-9336 LES PÉTROLES JEAN-CLAUDE MAGNY INC.	1991 12 06	Saint-Maurice
2869-4156 LES PLACEMENTS ALBANEL INC.	1991 12 09	Roberval
2869-5179 LES PLACEMENTS L. LOIGNON INC.	1991 12 12	Québec
2869-3208 PLOMB-O-GAZ INC.	1991 12 05	Chicoutimi
2945-9997 PORCHERIE HENRYVILLE INC.	1991 12 06	Bedford
2867-9991 POUDPRESSE INC. POUDPRESS INC.	1991 11 12	Montréal
2946-1795 LES PRODUCTIONS RAY SIGOUIN INC.	1991 12 11	Montréal
2869-2648 PRODUCTIONS TÊTE HEUREUSE INC.	1991 12 11	Québec
2945-9153 LES PRODUITS PAPIER ÉCONO JERDEEN INC. JERDEEN ECONO PAPER PRODUCTS INC.	1991 12 05	Montréal
2946-1233 PROFIL 21 INC.	1991 12 10	Saint-Hyacinthe
2869-2499 PROPLAQ INC.	1991 12 09	Beauce
2869-3224 LES RÉALISATIONS MARTIN TALBOT INC.	1991 12 05	Montréal
2946-0680 RÉDACTION M. CASALT INC.	1991 12 10	Montréal
2945-9575 RÉNOVATIONS GUIL-BEAU INC.	1991 12 06	Longueuil
2945-9666 RÉNOVATIONS JOMA INC.	1991 12 05	Montréal
2946-1423 RESTAURANT PIERRE MAGNAN LTÉE	1991 12 11	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2945-9732 REVUE D'ÉCHANGE COMMERCIAL L'ÉCHANGEUR INC. .	1991 12 06	Montréal
2869-2663 R. PERREault ET ASSOCIÉS RELATIONS DE TRAVAIL INC.	1991 12 11	Joliette
2946-0763 SAMORAIS LTÉE	1991 12 10	Montréal
2869-2408 SERDEQ INC.	1991 12 11	Québec
2945-9617 LES SERRES DENIS LA VOIE & FILS INC.	1991 12 05	Joliette
2946-1100 SERVICE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS E.T.A. INC.	1991 12 09	Montréal
2946-1860 LES SERVICES DE CONSULTATION F T C INC.	1991 12 11	Terrebonne
2946-1118 LES SERVICES D'ENTRETIEN BO-LAV INC. BO-LAV MAINTENANCE SERVICES INC.	1991 12 10	Montréal
2946-1464 SERVICES FORESTIERS L.M.V.J. INC.	1991 12 11	Saint-François
2945-9583 SITEPLUS CONCEPT INC.	1991 12 06	Terrebonne
2869-3687 SOCIÉTÉ DE FORMATION EN GESTION INFORMATISÉE G.L. INC.	1992 01 01	Kamouraska
2869-2507 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT E.M.G. INC.	1991 12 09	Beauce
2946-0177 SOCIÉTÉ TECHNIQUE HORIZON INC.	1991 12 09	Terrebonne
2945-9146 SODEXPRO INC.	1991 12 05	Longueuil
2869-2440 SORIÈGE, GROUPE-CONSEIL INC.	1991 12 06	Montréal
2946-0847 SOUDURE ET LOCATION PARTEC INC.	1991 12 10	Joliette
2946-0748 SYSTÈMES INTÉRIEURS DANIEL LAMONTAGNE LTÉE	1991 12 09	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2946-0524 TECHNOLOGIES DE L'ONDE GUIDÉE (MONTRÉAL) INC. GUIDED WAVE TECHNOLOGIES (MONTRÉAL) INC.	1991 12 09	Montréal
2946-0755 TRANS CONTINENTAL EXPRESS INC.	1991 12 10	Longueuil
2946-0292 TRANSPORT COPEAUX R.M. INC.	1991 12 09	Saint-François
2945-8957 T.D.L. SOUDURE INC.	1991 12 05	Montréal
2869-2291 VENTILATION BATI-VENT INC.	1991 12 09	Québec
2945-9831 VERRES DE CONTACT VILLA MARIA INC.	1991 12 05	Montréal

*L'Inspecteur général
des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3352

Délivrance d'un certificat de continuation

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1357-3761 CAMILLE POULIN INC.	1974 06 25	1991 12 09	
1226-4263 CENTRE DE PIANOS ET D'ORGUES MAURICIEN INC.	1972 01 25	1991 12 05	
1364-3101 HÔTEL MOTEL AU NID DU DORÉ INC.	1975 07 23	1991 12 06	LES GESTIONS MARGUY INC.
1240-0370 LES IMMEUBLES BORDELEAU INC.	1965 09 15	1991 12 09	
1142-2292 LANDRY AUTO LOCATION LTÉE	1961 01 26	1991 12 12	
1508-1995 LAVOIR G. ET A. LTÉE	1977 10 31	1991 12 03	LAVOIR G. & A. LTÉE
1176-9718 LÉONARD GAGNÉ INC.	1969 05 26	1991 12 09	
1117-4539 LUCIEN CHARBONNEAU LIMITÉE	1956 11 19	1991 12 04	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1462-6873 MARCHÉ D. & H. OUELLET INC.	1975 10 16	1991 12 13	
1118-6491 MAURICE LACHANCE INC.	1969 05 14	1991 12 11	
1139-8005 LES MOUTONS NU-WAY LTÉE	1947 10 28	1991 12 06	
1471-6500 SOCIÉTÉ D'ÉLEVAGE 4 SAISONS LTÉE	1977 05 18	1991 12 09	
1286-0003 TERRE VAN INC.	1964 03 31	1991 12 10	

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3353

Délivrance d'un certificat de fusion

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2869-2762 LES COURS DE L'ATRIUM INC.	LES COURS DE L'ATRIUM INC. 2868-9933 QUÉBEC INC.	1991 12 06	Québec
2869-2234 DESMARAIS & FRÈRE LTÉE	2863-4608 QUÉBEC INC. DESMARAIS & FRÈRE LIMITÉE	1991 12 09	Longueuil
2869-2283 PAPIER KINGSEY-FALLS INC.	CASCADES JOLIETTE INC. PAPIER KINGSEY FALLS INC.	1991 12 31	Drummond
2869-4172 LES PLACEMENTS ANDRÉ AUDET INC.	F. COURTEMANCHE LTÉE LES PLACEMENTS ANDRÉ AUDET INC.	1992 01 01	Montréal

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3354

Délivrance d'un certificat de modification

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1864-9947 1864-9947 QUÉBEC INC.	1982 12 23	1991 12 04	du district: Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2311-6924 2311-6924 QUÉBEC INC.	1984 11 01	1991 12 06	de la dénomination sociale : LES CAMIONS FERNAND FRIGAULT INC.
2329-5702 2329-5702 QUÉBEC INC.	1985 10 28	1991 12 13	du district : Québec
2333-6019 2333-6019 QUÉBEC INC.	1986 01 07	1991 12 09	du capital-actions
2545-1394 2545-1394 QUÉBEC INC.	1987 12 29	1991 11 14	du district : Longueuil
2546-9214 2546-9214 QUÉBEC INC.	1988 01 19	1991 11 06	de la dénomination sociale : GESTION GHISLAIN LACOMBE INC.
2628-6658 2628-6658 QUÉBEC INC.	1988 09 30	1991 11 04	du district : Joliette
2638-3349 2638-3349 QUÉBEC INC.	1989 03 21	1991 12 04	1) de la dénomination sociale : MEHIKAN AVIATION INC. 2) du district : Roberval 3) du capital-actions 4) du nombre des administrateurs : minimum 1 maximum 10
2642-4606 2642-4606 QUÉBEC INC.	1989 04 21	1991 12 04	du district : Laval
2735-5171 2735-5171 QUÉBEC INC.	1989 08 16	1991 12 06	de la dénomination sociale : le : NUTRITION J.M.T. (1991) INC.
2739-1465 2739-1465 QUÉBEC INC.	1989 09 27	1991 12 06	de la dénomination sociale : LES ENTRETIENS ALSEGO INC.
2745-5492 2745-5492 QUÉBEC INC.	1989 12 27	1991 12 01	de la dénomination sociale : DANY TURCOTTE INC.
2749-3790 2749-3790 QUÉBEC INC.	1990 02 27	1991 12 09	de la dénomination sociale : CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET FINANCIER C.D.T.F.
2842-3069 2842-3069 QUÉBEC INC.	1990 08 31	1991 12 09	du district : Laval
2845-3736 2845-3736 QUÉBEC INC.	1990 10 23	1991 12 11	du district : Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2845-7877 2845-7877 QUÉBEC INC.	1990 11 02	1991 11 11	du district: Longueuil
2846-5979 2846-5979 QUÉBEC INC.	1990 11 12	1991 12 06	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES F. & R. DESJARDINS INC.
2848-7411 2848-7411 QUÉBEC INC.	1990 12 28	1991 12 05	1) de la dénomination sociale: GESTION MAGOVIN INC. 2) du district: Laval 3) du capital-actions
2848-7585 2848-7585 QUÉBEC INC.	1990 12 28	1991 12 10	1) de la dénomination sociale: GESTION MCCH INC. 2) du district: Terrebonne 3) du capital-actions
2849-1090 2849-1090 QUÉBEC INC.	1990 12 28	1991 12 09	du district: Québec
2849-7386 2849-7386 QUÉBEC INC.	1991 02 01	1991 11 11	du district: Joliette
2850-1880 2850-1880 QUÉBEC INC.	1990 12 18	1991 12 06	1) de la dénomination sociale: GESTION MONA FORTIN INC. 2) du capital-actions
2853-9138 2853-9138 QUÉBEC INC.	1991 03 06	1991 12 04	de la dénomination sociale: LES PARTENAIRES EN IMMOBILIER H.C.P. INC.
2858-3540 2858-3540 QUÉBEC INC.	1991 05 24	1991 12 06	de la dénomination sociale: LES COURTIER ASSOCIÉS INT-ACT INC.
2858-5941 2858-5941 QUÉBEC INC.	1991 05 31	1991 12 04	de la dénomination sociale: MAÇONNERIE BRIMAR INC.
2862-3890 2862-3890 QUÉBEC INC.	1991 07 26	1991 12 02	1) de la dénomination sociale: ENVIRONEAU (R & D) INC. 2) du capital-actions
2862-6414 2862-6414 QUÉBEC INC.	1991 08 05	1991 12 10	du district: Terrebonne
2863-4822 2863-4822 QUÉBEC INC.	1991 08 27	1991 12 05	de la dénomination sociale: SIMGEST INC.
2864-5422 2864-5422 QUÉBEC INC.	1991 09 06	1991 12 10	du district: Bedford

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2866-6840 2866-6840 QUÉBEC INC.	1991 11 01	1991 12 12	1) du capital-actions 2) des dispositions
2868-1799 2868-1799 QUÉBEC INC.	1991 10 24	1991 12 12	1) de la dénomination sociale : ÉPICERIE RENÉ SAMSON INC. 2) du district : Saint-Maurice
2868-2466 2868-2466 QUÉBEC INC.	1991 10 29	1991 12 13	de la dénomination sociale : A.V.I. INTERNATIONAL INC.
2868-5527 2868-5527 QUÉBEC INC.	1991 11 08	1991 12 11	de la dénomination sociale : PHYSIOTHÉRAPIE DES HALLES DE STE-FOY INC.
2868-6855 2868-6855 QUÉBEC INC.	1991 11 13	1991 12 06	de la dénomination sociale : AUTOBUS PIERRE HÉNEAULT INC.
2868-7002 2868-7002 QUÉBEC INC.	1991 11 18	1991 12 05	du district : Longueuil
1228-2026 LES AGENCES F.A.B. INC.	1968 12 12	1991 11 08	du district : Longueuil
1625-0201 LES AGENCES PAUL GUILLOT INC.	1978 04 03	1991 12 09	1) du district : Longueuil 2) du capital-actions
1371-4803 AIRTECHNI INC.	1975 02 25	1991 12 11	du capital-actions
2545-3838 ALEPIN & GAUTHIER, CONSULTANTS INC.	1988 01 08	1991 12 09	de la dénomination sociale : ALEPIN GAUTHIER CONSULTANTS INC.
1233-1575 APPARTEMENTS LAKESIDE INC.	1957 06 27	1991 12 04	du district : Laval
2316-1516 ARSENAULT ET D'ENTREMONT INC.	1985 02 15	1991 12 11	de la dénomination sociale : MARC LAROCHE INC.
2326-8238 BEAU SOUVENIR INC.	1985 09 09	1991 12 09	du district : Laval
1125-4299 BOUTIQUE INGRID LTÉE	1963 07 24	1991 12 09	de la dénomination sociale : 1125-4299 QUÉBEC INC.
1278-7040 CENTRE D'ACCUEIL L'ENVOL INC.	1965 08 31	1991 12 12	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2170-5777 CENTRE D'ACCUEIL STE-MARIE INC.	1984 05 18	1991 12 11	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité
2152-6629 CENTRE MÉCANIQUE CHIBOUGAMAU INC.	1983 03 15	1991 12 09	du capital-actions
2311-8649 CHANISTEL INC.	1984 11 01	1991 12 10	du capital-actions
2428-4382 CHARPENTEC INC.	1987 01 31	1991 12 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
1337-4582 CLUB DE GOLF RIVIÈRE ROUGE INC.	1972 12 11	1991 12 11	du capital-actions
2749-9060 CONSTRUCTION LAMARRE & GALIENNE INC.	1990 03 09	1991 12 09	de la dénomination sociale: AVENTURE CONSTRUCTION INC.
1626-0903 LES CUISINES GASPÉSIENNES DE MATANE LTÉE	1978 05 03	1991 12 11	du capital-actions
2426-9755 DOMAINE MADELINOIS INC.	1987 02 06	1991 12 05	de la dénomination sociale: GESTION J.C.M. TESSIER INC.
1862-6374 ÉDOUARD BEAUCHESNE (1985) INC.	1982 10 27	1991 12 04	du capital-actions
2550-1925 EMSY REPRÉSENTATION LTÉE	1988 03 09	1991 12 09	du district: Hull
1254-9226 LES ENTREPRISES DUCHESNE LIMITÉE	1958 12 30	1991 12 06	du capital-actions
2735-0271 LES ENTREPRISES L. & C. JOLIBOIS INC.	1989 07 20	1991 11 12	du district: Drummond
2843-0171 ETIC PLEIN AIR INC.	1990 10 30	1991 12 10	de la dénomination sociale: 2843-0171 QUÉBEC INC.
2168-1408 LES EXCAVATIONS MARC HAMEL ET FILS LTÉE	1984 03 28	1991 12 06	1) du capital-actions 2) des dispositions
1844-2095 FENESTRATION DROUIN INC.	1981 03 13	1991 12 09	de la dénomination sociale: RESTAURATION DE BÉTON M.D.J. INC.
2538-1260 FERME DE REPRODUCTION JAMES & GORDON JACK INC.	1987 08 27	1991 12 09	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2156-8423 FERME N.B. BRODEUR INC.	1983 06 15	1992 01 03	1) de la dénomination sociale: GESTION N.D. BRODEUR INC. 2) du capital-actions
2641-4524 LES FROMAGES MARCEL BEAUDOIN INC.	1989 04 05	1991 12 09	de la dénomination sociale: 2641-4524, QUÉBEC INC.
1172-6890 GARAGE ROUSSEAU ET FILS LTÉE	1965 12 21	1991 12 05	du capital-actions
1100-1187 GENDRON & LAMOUREUX LTÉE	1960 03 24	1991 12 10	du capital-actions
2156-2111 GESTION ANDRÉ ET FRANÇOISE BLANCHARD	1983 05 30	1991 11 08	du district: Longueuil INC.
2864-5240 GESTION D.R.P. INC.	1991 09 10	1991 12 09	du district: Trois-Rivières
2542-1348 GESTION JAX INC.	1987 12 15	1991 12 06	de la dénomination sociale: GESTION CARL HADDAD INC.
2745-4073 GESTION LIONSHEAD INC.	1989 12 20	1991 11 27	de la dénomination sociale: GESTION LIONEX INC. LIONEX MANAGEMENT INC.
2620-7597 GESTION NOËL GILBERT INC.	1988 07 26	1991 12 11	du capital-actions
2732-4581 GESTION PAYETTE ET BÉLANGER LTÉE	1989 06 08	1991 12 05	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 12
1501-3105 GESTION RIVIÈRE ROUGE INC.	1975 12 08	1991 12 12	du district: Laval
1164-2048 GRENON FRÈRES, LTÉE	1953 03 06	1991 12 05	du district: Rimouski
1463-5262 GROUPE VIBEC INC.	1975 12 10	1991 11 13	de la dénomination sociale: 1463-5262 QUÉBEC INC.
2424-8429 GROUPE VIDÉO + FILM A.S. INC.	1986 12 09	1991 12 05	de la dénomination sociale: LES FOURNITURES COMMERCIALES COMMODITÉ (FCC) INC.
1288-4078 G. BEAUDET LTÉE	1960 04 22	1991 12 04	du district: Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2160-8799 HÔTEL L'ARISTOCRATE INC.	1983 09 30	1991 12 12	1) du capital-actions 2) des dispositions
2860-0054 LES HUILES THERRIEN INC.	1991 05 31	1991 12 12	de la dénomination sociale: 2860-0054 QUÉBEC INC.
2847-4476 H.M.T.Q. HOLDINGS MÉDICAUX & TECHNOLOGIQUES QUÉBEC INC.	1990 12 03	1991 12 12	de la dénomination sociale: GESTION ANACO INC. ANACO MANAGEMENT INC.
2531-0509 IMMEUBLES VIDÉO DIRECT INC.	1987 09 29	1991 12 10	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1127-0303 IMPRIMERIE TRENMORE INC.	1954 02 20	1991 12 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
1476-3122 LES INDUSTRIES DE CIMENT LA GUADELOUPE INC.	1977 04 06	1991 12 11	1) du district: Frontenac 2) du capital-actions
2149-8878 JOLICOEUR & JOLICOEUR INC.	1982 12 30	1991 12 09	du capital-actions
1219-9345 LABORATOIRE RIVA INC.	1971 03 23	1991 12 10	du capital-actions
1141-0842 LANDRY AUTOMOBILES LTÉE	1943 10 19	1991 12 12	du capital-actions
2168-0699 LARLAW INC.	1984 03 26	1991 11 07	de la dénomination sociale: GESTION BOILEAU CHARTRAND INC.
1271-5009 LAURÉAT PÉPIN INC.	1963 02 20	1991 12 10	du capital-actions
1363-5982 L.P. THERRIEN INC.	1975 05 09	1991 12 10	1) du capital-actions 2) des dispositions
1628-7302 MAISON DE PIÈCES LA CANADIENNE INC.	1978 08 01	1991 12 10	1) de la dénomination sociale: 1628-7302 QUÉBEC INC. 2) du district: Labelle
2152-7221 MARC HAMEL CAMIONNEUR LTÉE	1983 03 23	1991 12 06	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2539-8652 MARCHÉ L'ESCALE INC.	1987 10 13	1991 12 09	du capital-actions
2847-1415 MÉCANIQUE ET AUTOMATISATION BELZILE	1990 11 23	1991 12 05	du district: Québec INC.
1270-7170 MICHEL LAFLAMME INC.	1962 04 10	1991 12 10	du capital-actions
1352-4855 MINOLA INC.	1974 01 25	1991 12 10	du capital-actions
1172-7096 MOTEL CHUTE-DES-PÈRES INC.	1965 06 04	1991 12 05	du capital-actions
1125-3572 NORCO-CALEX LTÉE	1953 07 23	1991 12 09	du capital-actions
2643-1858 NUTRITION J.M.T. INC.	1989 04 12	1991 12 06	de la dénomination sociale: 2643-1858 QUÉBEC INC.
1648-2945 ORTHÈSE-PROTHÈSE RIVE SUD INC.	1980 10 10	1991 12 09	des dispositions
2847-7362 PAGESCO LTÉE	1990 12 11	1991 12 04	de la dénomination sociale: GESTION LE ROY INC.
1363-4605 PIÈCES D'AUTO G.M.B. INC.	1975 05 09	1991 12 09	de la dénomination sociale: IMMEUBLES MARCEL BOURDON INC.
1309-4610 PLACEMENTS GREENBRO INC.	1959 03 18	1991 12 06	du capital-actions
2323-6151 PLOMB-O-GAZ SAGUENAY INC.	1985 07 05	1991 12 05	de la dénomination sociale: 2323-6151 QUÉBEC INC.
2416-9435 PRODUITS GILBEC LTÉE	1986 05 30	1991 12 11	1) du capital-actions 2) des dispositions
1349-3788 QUINCAILLERIE MAURICE GAUVIN INC.	1972 11 03	1991 12 11	de la dénomination sociale: QUINCAILLERIE GAUVIN INC.
2150-4766 RADIO HAUTE MAURICIE INC.	1983 01 20	1991 12 10	du capital-actions
2858-2203 RANCH DES LAURIERS INC.	1991 05 21	1991 12 09	du district: Richelieu
2856-9168 RÉFRIGÉRATION CLIMATECK R.A. INC.	1991 05 07	1991 12 09	de la dénomination sociale: GESTION UNIGAGNON INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2743-5379 RELAIS NOTRE-DAME INC.	1990 01 01	1991 12 12	du capital-actions
2635-7269 REMAX AVANT-GARDE (1989) INC.	1989 01 13	1991 12 10	de la dénomination sociale: 2635-7269 QUÉBEC INC.
2627-4316 LES REVÊTEMENTS MÉTALEX INC.	1988 10 25	1991 12 09	de la dénomination sociale: LES REVÊTEMENTS PROTECTA INC.
2864-1447 SERVICE DE DENEIGEMENT G. MALLET INC.	1991 08 19	1991 12 13	de la dénomination sociale: DENEIGEMENT DE LA RIVE NORD INC.
2531-1390 SOCIÉTÉ BOULANGER-HÉTU INC.	1987 09 30	1991 12 12	1) de la dénomination sociale: GROUPE INTERWEB INC. 2) du district: Longueuil 3) du capital-actions
2864-1835 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT R & D ANDROS	1991 08 22	1991 12 12	des dispositions INC.
2867-2301 SPEQ COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX INC.	1991 10 24	1991 12 09	du capital-actions
1369-8402 SPORT DINACO INC.	1974 09 27	1991 12 09	du nombre des administrateurs: 2
2327-5993 SPORTS BEN INC.	1985 09 20	1991 12 05	du capital-actions
2752-0089 STUDIO LYSE VAILLANCOURT, MAÎTRE	1990 03 13	1991 11 12	de la dénomination sociale: PHOTOGRAPHE INC.
2752-0089 QUÉBEC INC.			
2945-7900 SUPRÊME CYCLO-MATIC INC.	1991 12 02	1991 12 10	de la dénomination sociale: SUPRÊME CYCLO-MATIC LTÉE
2540-2645 LES SYSTÈMES TECHNO-POMPES INC.	1987 10 20	1991 12 12	du capital-actions
1337-5977 TAPIS GAGNON INC.	1973 07 18	1991 12 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
2852-7620 TECHNICOM COMMUNICATIONS INC.	1991 04 08	1991 12 09	des dispositions
2860-2530 TÉLÉCABLE PROVINCIAL INC.	1991 06 05	1991 12 09	des dispositions
2857-1792 TÉLÉCÂBLE ST-ROMAIN INC.	1991 05 17	1991 12 09	des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2857-1800 TÉLÉCÂBLE WOTTONVILLE INC.	1991 05 17	1991 12 09	des dispositions
1468-1449 TRANSPORT Y. THÉBERGE INC.	1976 06 30	1991 12 06	de la dénomination sociale : THÉBERGE EXPRESS INC.
2330-0106 LES TRANSPORTS G.A.R. INC.	1985 11 04	1991 12 09	du capital-actions
1368-0095 YVON DAGENAI & ASSOCIÉS INC.	1974 04 30	1991 12 06	1) du capital-actions 2) des dispositions
3355			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2869-3802 ARTS ET SPECTACLES DE LAVAL	1991 12 11	140, boulevard Marc-Aurèle Fortin, Laval
2869-1483 ASSOCIATION ALMAHERB INC. ALMAHERB ASSOCIATION INC.	1991 12 11	138, avenue Westminister, Montréal
2869-3638 ASSOCIATION BASEBALL MINEUR DE BOIS-DES-FILION INC.	1991 12 11	307, rue Bon Air, Bois-des-Filion
2869-3596 ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CENTRE D'ACCUEIL RENAISSANCE	1991 12 11	445, boulevard Wilfrid-Lavigne, Aylmer
2869-3521 ASSOCIATION DES CHALUTIERS DE LA BASSE CÔTE-NORD	1991 12 10	Route 138, Lourdes de Blanc Sablon
2869-5039 ASSOCIATION DES LAMBERT D'AMÉRIQUE INC.	1991 12 10	1210, avenue du Séminaire, Sainte-Foy
2869-3976 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALET DU LAC À LA BALLE INC.	1991 12 13	Saint-Félix d'Otis

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2945-5011 ASSOCIATION POUR LA FAMILLE RECOMPOSÉE MONTRÉAL/RIVE-SUD	1991 12 10	5895, Angers, Brossard
2869-3547 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INTERVENANTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE	1991 12 10	600, rue de la Gauchetière ouest, étage, bureau 620, Montréal
2869-3398 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES SERBES DE MONTRÉAL	1991 12 10	3713, rue St-Laurent, Montréal
2945-5912 BARU-ARTS, MUSIQUE ET DANSE	1991 12 10	2635, Hogan, Montréal
2869-3729 BLASON D'OR	1991 12 09	Laval
2869-3588 CANCER-AIDE LANAUDIÈRE	1991 12 11	Joliette
2869-3448 CENTRE D'AIDE ET D'ASSISTANCE "LUPA" « LUPA » CENTRO DI AIUTO E DI ASSISTENZA	1991 12 10	6260, La Jemmerais, Saint-Léonard
2868-6483 CENTRE D'AIDE MULTICULTUREL ET MULTISERVICE INTERNATIONAL C.A.M.M.I.	1991 12 09	5484, Henri-Bourassa est, Montréal-Nord
2868-7473 CERCLE DE L'ÂGE D'OR ST-BARTHÉLÉMY DE MONTRÉAL	1991 12 09	7111, avenue des Érables, Montréal
2869-3455 CLUB À TONIO	1991 12 10	140, rue Bédard, Sainte-Justine
2869-4123 CLUB AVION MODÈLES DE GRANBY INC.	1991 12 10	101, rue Mountain, Granby
2869-3513 CLUB DE BALLET OPTI-JAZZ DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS	1991 12 10	395, 1 ^{re} Avenue ouest, Sainte-Anne-des-Monts
2945-5904 CLUB DE THÉ URASENKE DE MONTRÉAL	1991 12 10	750, Montpellier, app. 202, Saint-Laurent
2869-2069 CLUB LIONS ST-LÉONARD, INC.	1991 12 10	5460, rue Fancamp, Saint-Léonard
2945-8015 CLUB SOCIAL CULTUREL ET SPORTIF URUGUAY CLUB SOCIAL CULTURAL Y DEPORTIVO URUGUAY	1991 12 11	Saint-Léonard
2869-5195 COMITÉ DES CITOYENS DE ST-MICHEL-DE- BELLECHASSE INC.	1991 12 11	36, Principale, Saint-Michel-de-Bellechasse

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2869-3711 COMITÉ D'ACCUEIL MULTICULTUREL DE SAINT-HUBERT	1991 12 09	5900, boulevard Cousineau, Saint-Hubert
2869-3570 COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, BAIE-COMEAU, HIVER 1993	1991 12 10	904, rue de Puyjalon, Baie-Comeau
2865-0737 CORPORATION NURSING THAYER-MCKELVEY	1991 12 10	151, rue Queen, Lennoxville
2869-3422 COUPE INTERCONTINENTALE UNIVERSITAIRE DE SKI ALPIN	1991 12 10	635, Hardy, Laval
2945-5029 COURANTS D'ARTS	1991 12 10	7400, Henri Julien, Montréal
2869-2788 ÉCOLE DE BASEBALL LES ÉLITES DE BEAUPORT INC.	1991 12 11	10, boulevard des Français, Beauport
2945-4139 L'ÉCOLE DE CIRQUE DE VERDUN	1991 12 10	1395, Crawford Bridge, Verdun
2869-4099 ÉCOLE DE KARATÉ SANKUDO BELOEIL	1991 12 09	164, Richelieu, Beloeil
2869-5518 L'ESPOIR DE L'AVENIR	1991 12 12	6292, Louvois, Saint-Léonard
2869-3356 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS DE CHIENS ATTELÉS (FQSCA)	1991 12 10	Communauté urbaine de Montréal
2869-4164 FONDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DISSIDENTE CATHOLIQUE DE GREENFIELD-PARK	1991 12 12	274, Hubert, Greenfield-Park
2869-3554 FONDATION DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-TRINITÉ	1991 12 10	3300, 10 ^e Avenue, Saint-Georges-Ouest
2869-3984 FONDATION DU CENTRE DE RÉADAPTATION DE MONTÉRÉGIE	1991 12 13	5110, boulevard Cousineau, Québec
2869-2630 FONDATION PHILIPPE LAHEURTE	1991 12 11	11880, rue Jean-Massé, Montréal
2869-3364 FONDS SAMARITAIN GARNEAU INC.	1991 12 10	1460, de Montmorency, Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2869-3968 JOURNÉES MODE POUR LES ACHETEURS (JMA)	1991 12 13	226, Berlioz, app. 104, Île des Soeurs
2945-7645 LIGUES SPORTIVES LES DRAGONS DE MONTREAL INC.	1991 12 11	4731, Papineau, Montréal
2869-3679 LOGIS BEAUREGARD	1991 12 11	Sainte-Lucie de Beauregard
2869-3497 L'ORGANISATION ALIMENTAIRE POUR L'ENFANCE DÉFAVORISÉE DE MONTRÉAL	1991 12 10	1616, boulevard Pie IX, Montréal
2869-3539 ORGANISATION CHAMPIONNAT BALLE-LENTE « SPNCM » '92	1991 12 10	846, 6 ^e Avenue, Grand-Mère
2869-2523 ORGANISME DE GESTION DU MATÉRIEL DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS À L'USAGE DES TÉMOINS DE JÉHOVAH, RÉGION QUÉBEC EST	1991 12 09	218, boulevard de la Rivière, Loretteville
2869-3851 PRODUCTIONS RÊVER TOUT HAUT	1991 12 11	5675, avenue Gatineau, app. 7, Montréal
2869-4107 P.A.D. DE LA BAIE	1991 12 09	1202, rue Saint-André, La Baie
2869-3471 RASSEMBLEMENT POUR LA CULTURE ET LA DÉMOCRATIE EN ALGÉRIE	1991 12 10	Montréal
2869-3661 RÉCOLTE DES ARTS GRAPHIQUES DU QUÉBEC	1991 12 11	1259, Amherst, app. 3, Montréal
2869-3414 REGROUPEMENT DES ORGANISMES BÉNÉVOLES DE CHERTSEY	1991 12 10	562, rue de l'Église, Chertsey
2869-3869 REGROUPEMENT D'ARTISTES PLURIDISCIPLINAIRES ARTISFACTA	1991 12 11	201, rue St-Louis, bureau 200, Saint-Jean-sur-Richelieu
2945-8502 SALON D'EXPOSITION ART ACTUEL DE MONTREAL	1991 12 11	3601, Ste-Famille, bureau 1001, Montréal
2869-3836 SERVICES D'EXTENSION EN FORESTERIE DE L'EST DU QUÉBEC INC.	1991 12 11	146, de la Fabrique, Causapsal
2869-3562 SOCIÉTÉ DE COMMUNICATION IKITO PIKOGAN LTÉE	1991 12 10	41, rue Abitibiwinini, Village Pikogan

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2869-3737 SOCIÉTÉ HIPPODROME TROIS-RIVIÈRES INC.	1991 12 09	1600, boulevard des Forges, Trois-Rivières
2869-3810 THÉÂTRE DE MOUVEMENT KLAUNIADA	1991 12 11	5020, avenue de l'Esplanade, Montréal
3356		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes de fusion (Articles 18 et 224)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
2869-0774 ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES	SOCIÉTÉ DES ÉDITEURS DE MANUELS SCOLAIRES DU QUÉBEC ASSOCIATION DES ÉDITEURS (A.D.E.)	1992 01 01	Communauté urbaine de Montréal
2861-2422 PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES MÈRES CÉLIBATAIRES EN DIFFICULTÉ: L'ENVOL	PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES MÈRES-CÉLIBATAIRES: L'ENVOL MAISON MARIE-LUCILLE INC.	1991 12 05	265, rue l'Espérance, Saint-Lambert
3351			

Lettres patentes supplémentaires

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1235-3355 ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES INC.	1931 01 29	1991 12 09	1) de la valeur des biens immobiliers 2) des dispositions
2856-9101 LA BERGERIE MAISON D'ACCUEIL (QUÉBEC) INC.	1991 06 07	1991 12 10	des objets
1277-1101 CLUB DE SKI DE MURDOCHVILLE INC.	1964 11 26	1991 12 12	1) de la dénomination sociale: CLUB DE SKI MONT-MILLER INC. MONT-MILLER SKI CLUB INC. 2) de la valeur des biens immobiliers

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2551-4035 LE CLUB SOCIAL DES COPAINS DU SAGUENAY	1988 04 27	1991 12 09	des objets
1634-3287 LE COMITÉ SOCIO-CULTUREL DE PENTECÔTE INC.	1979 03 07	1991 12 10	de la dénomination sociale : L'ÉCOMUSÉE DE RIVIÈRE PENTECÔTE
2868-6467 LES HABITATIONS SOFIPAO INC.	1991 11 18	1991 12 10	de la dénomination sociale : LES HABITATIONS SOFIPAQ INC.
1232-3150 HÔPITAL D'AMQUI	1961 12 22	1991 12 11	des objets
2418-9920 REGROUPEMENT DES BACHELIERS BACHELIÈRES DE L'INFORMATIQUE DU QUÉBEC	1986 08 11	1991 12 12	de la dénomination sociale : ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INFORMATIENS ET INFORMATIENNES DU QUÉBEC

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3357

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1644-7096 CLUB RÉCRÉATIF CATELLI (ST-HYACINTHE)	CLUB RÉCRÉATIF MULTIFOODS ST-HYACINTHE	1980 09 02

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3358

Dissolution (Article 28)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1235-3355 ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE	1931 01 29	1991 12 09

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1625-9061 1625-9061 QUÉBEC INC.	1978 04 28	1991 12 02
1631-1300 1631-1300 QUÉBEC INC.	1978 11 08	1991 12 09
2324-9527 2324-9527 QUÉBEC INC.	1985 08 05	1991 12 02
2425-3460 2425-3460 QUÉBEC INC.	1986 12 15	1991 12 02
2527-2915 2527-2915 QUÉBEC INC.	1987 06 17	1991 12 02
2531-5284 2531-5284 QUÉBEC INC.	1987 10 09	1991 12 09
2533-7494 2533-7494 QUÉBEC INC.	1987 12 07	1991 12 02
2533-7528 2533-7528 QUÉBEC INC.	1987 12 07	1991 12 02
2552-2806 2552-2806 QUÉBEC INC.	1988 03 30	1991 12 02
2619-5743 2619-5743 QUÉBEC INC.	1988 06 03	1991 12 02
2619-7509 2619-7509 QUÉBEC INC.	1988 06 08	1991 12 09
2628-8951 2628-8951 QUÉBEC INC.	1988 10 06	1991 12 02
2641-6321 2641-6321 QUÉBEC INC.	1989 04 07	1991 12 09
2738-5723 2738-5723 QUÉBEC INC.	1989 09 13	1991 12 02
2747-3578 2747-3578 QUÉBEC INC.	1990 01 16	1991 12 02
2754-7975 2754-7975 QUÉBEC INC.	1990 06 04	1991 12 02
2846-5003 LES AGENCES BOURQUE-BUSSON INC.	1990 11 12	1991 12 02
1636-0786 LES ALIMENTS RÉJEAN OUELLETTE INC.	1979 05 09	1991 12 02
2635-1155 LES AMUSEMENTS PIER OLIVIER INC.	1988 12 20	1991 12 02
1228-9898 LES ARPENTS D'OR LTÉE	1957 12 14	1991 12 02

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2163-7426 L'ASSOCIATION FÉMININE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU	1984 03 30	1991 12 02
2412-2095 ATELIER A. LARRIVÉE INC.	1986 02 14	1991 12 09
1124-1999 AU COQ ROULANT INC.	1966 09 01	1991 12 02
2646-7241 LES AUTOMOBILES COCAR INC.	1989 05 30	1991 12 02
1231-0884 A.L. ÉQUIPEMENT INC.	1966 02 24	1991 12 02
1125-4273 BOUTIQUE LEVI INC.	1960 01 11	1991 12 02
2417-4864 B.M. PATIO INC.	1986 06 09	1991 12 09
1229-4609 CENTRE ADMINISTRATIF DE SOREL INC.	1969 01 15	1991 12 02
2163-0371 CENTRE D'ANIMATION DANSE SOCIALE VIMONT INC.	1984 02 27	1991 12 02
2534-8772 CENTRE INDUSTRIEL ROUYN-NORANDA INC.	1987 05 12	1991 12 02
1361-6966 CLUB SOCIAL F.A. INC.	1975 02 11	1991 12 02
1640-3453 COLAMCA IMMOBILIER INC.	1979 10 31	1991 12 02
1228-1093 COMPAGNIE DE TRANSPORT A & B INC.	1950 05 12	1991 12 02
2525-8344 CONCESSIONNAIRE D'AUTOMOBILES DE REPENTIGNY INC.	1987 05 14	1991 12 02
1288-0571 CONSTRUCTION ZANETTI INCORPORÉE	1958 10 06	1991 12 02
2413-5436 LES CONSTRUCTIONS JEANNOT BOULAY INC.	1986 03 07	1991 12 09
1339-1438 CONSTRUCTIONS TERRAC INC.	1973 09 05	1991 12 02
1635-0456 DENTRIO INC.	1979 04 04	1991 12 02
2550-5587 DISTRIBUTION PIERRE MONETTE INC.	1988 03 16	1991 12 09
2632-8757 LES ENTREPRISES C. DESPARS INC.	1989 01 01	1991 12 02

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2315-6565 LES ENTREPRISES DE PLACEMENT F.B.G. INC.	1985 01 23	1991 12 09
2315-1327 LES ENTREPRISES LAURÉAT JEAN INC.	1985 01 16	1991 12 02
1191-2441 LES ENTREPRISES PAUBREC INC.	1970 11 18	1991 12 02
2425-8121 LES EXCAVATIONS L.G. MOREAU & FILS LTÉE	1987 01 07	1991 12 02
2321-4109 LES FLEURISTES CLAUDE POITRAS INC.	1985 05 21	1991 12 02
2550-0463 FONTAINE DU MEILLEUR POTAGER INC.	1988 03 07	1991 12 02
2536-5719 FORAGE ET DYNAMITAGE EXPERT DE ST-ALEXIS-DES-MONTS INC.	1987 06 18	1991 12 02
1355-1445 GARAGE MARCEL LANDRY INC.	1974 02 04	1991 12 02
2617-9531 GESTION BAGANARD LTÉE	1988 05 06	1991 12 09
2317-0749 GESTION BUFFONE INC.	1985 02 25	1991 12 02
2317-1010 GESTION CAMMISANO INC.	1985 02 25	1991 12 02
1631-5756 GESTION CAVULOS INC.	1978 11 21	1991 12 02
2327-6215 GESTION GEORGES PINARD LTÉE	1985 09 25	1991 12 02
2149-3895 LES GESTIONS DUCHESNEAU & ROY INC.	1982 12 30	1991 12 02
2165-5964 LES GESTIONS PAUL CARRIÈRE INC.	1984 02 06	1991 12 02
2527-4994 GUY & PIERRE SPORT INC.	1987 06 22	1991 12 09
2163-1783 GUYMADA INC.	1983 11 30	1991 12 09
2317-0756 LES IMMEUBLES BUCAM INC.	1985 02 25	1991 12 02
2332-6358 IMMOLAC INC.	1985 12 31	1991 12 09
2434-9839 INSTALLATION D.D.L. INC.	1986 03 18	1991 12 09

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2329-1776 LES INSTALLATIONS CLAUDE INC.	1985 10 22	1991 12 02
1501-3022 LES INVESTISSEMENTS LANDAU LTÉE	1975 12 08	1991 12 09
1841-6800 JEAN PHILIPPE PASCAL INC.	1980 12 12	1991 12 09
1638-1618 JULIEN & MALTAIS INC.	1979 08 10	1991 12 02
1256-0108 J.E.R. CONSTRUCTION INC.	1964 12 14	1991 12 09
2328-9846 KLIC COIFFURE INC.	1985 10 21	1991 12 02
2842-2368 LOGI-CAM INC.	1990 08 31	1991 12 02
2739-2273 MANUFACTURE CAM-PAO INC.	1989 09 28	1991 12 09
1626-1083 MEUBLES LE PANTOUFLARD INC.	1978 05 05	1991 12 02
2160-3105 MULTI PAGE COMMUNICATIONS INC.	1983 09 28	1991 12 09
2639-9691 PÂTISSERIE ÉMERAUDE LTÉE	1989 05 01	1991 12 09
1329-5381 LES PLACEMENTS DU CENTRE INC.	1969 06 18	1991 12 02
2158-4636 LES PLACEMENTS TROIS QUATRE INC.	1983 07 22	1991 12 02
1308-8687 PLAN DE SERVICES DE SANTÉ DE L'INDUSTRIE DE LA MODE DE MONTRÉAL U.I.O.V.D. INC.	1970 05 06	1991 12 02
2320-1015 POURVOIRIE KINI WAH INC.	1985 04 25	1991 12 02
2736-8133 QUÉBEC AUTO-EXPERT INC.	1989 10 11	1991 12 02
2170-1537 RÉCUFER LTÉE	1984 05 11	1991 12 02
2525-8955 RENÉ PANKALLA SALON LAURENTIEN INC.	1987 05 15	1991 12 02
1506-5998 RESTAURANT KAM WONG INC.	1977 08 31	1991 12 09

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2759-4878 SABLIÈRE MONTEBELLO INC.	1990 06 26	1991 12 02
1349-3960 SALON DE QUILLES ROND POINT INC.	1972 09 14	1991 12 09
2634-3772 SERVICE DE COURTAGE FINANCIER (C.G.) INC.	1989 01 27	1991 12 02
1348-3367 TRANSPORT DIONNE LTÉE	1973 11 22	1991 12 09
2436-3012 TRANSPORT Y.G.B. INC.	1986 04 29	1991 12 02
1263-0893 VANNERIE & IMPORTATION R.G.S. INC.	1971 09 01	1991 12 02
1103-1655 WILFRID MURRAY INC.	1958 02 15	1991 12 02

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3359

Sherbrooke, le 11 décembre 1991

Dissolution — Demandes de

1254-2411 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1254-2411 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 23 décembre 1991

77246

*Les procureurs de la compagnie,
LAFLEUR BROWN
DE GRANDPRÉ KRONSTRÖM, avocats*

1293-5318 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1293-5318 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 6 décembre 1991

77163

*Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ LAURIN, notaire*

1333-8611 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1333-8611 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

77209

*Le procureur de la compagnie,
HÉLÈNE OUELLET, avocate*

1858-4409 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1858-4409 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cabano, le 17 décembre 1991

77142

*Le procureur de la compagnie,
MANON ROY*

1862-0492 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1862-0492 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 16 décembre 1991

77179

*Le président,
VIATEUR LAPRENIÈRE*

2172-0933 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2172-0933 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 19 décembre 1991

77164

Les procureurs de la compagnie,
DEBLOIS THIVIERGE

2315-8512 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2315-8512 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 25 novembre 1991

77231

La présidente,
GUYLAINE FORTIN

2324-8636 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2324-8636 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Plaine, le 19 décembre 1991

77212

Le procureur de la compagnie,
GILLES RENAUD, notaire

2421-3381 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2421-3381 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 décembre 1991

77174

Les procureurs de la compagnie,
MCCARTHY TÉTRAULT

2424-6811 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2424-6811 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 décembre 1991

77240

Pour la compagnie,
ARTORO PRATA

2547-4008 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2547-4008 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Kirkland, le 23 décembre 1991

77237

Le président,
GUSTAVE MEILLEUR

2550-3467 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2550-3467 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Louiseville, le 19 décembre 1991

77214

Le procureur de la compagnie,
BERNARD BÉLAND, notaire

2618-8078 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2618-8078 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Baie-Comeau, le 17 décembre 1991

77133

Le président,
ANDRÉ ROBITAILLE

2638-2572 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2638-2572 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 18 décembre 1991

77201

Pour la compagnie,
RAYMOND BLOUIN

2642-1503 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2642-1503 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 19 décembre 1991

77139

Le procureur de la compagnie,
JOSÉE PERREAULT, notaire

2736-8653 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2736-8653 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 17 décembre 1991

77149

L'administrateur,
ROLLAND CHASSÉ

2743-4869 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2743-4869 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 18 décembre 1991

77184

Le président,
GUY FISET

2743-4877 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2743-4877 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 18 décembre 1991

77183

Le président,
GUY FISET

2750-7177 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2750-7177 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 décembre 1991

77219

Les procureurs de la compagnie,
BRISSET BISHOP

BABEE TENDA QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «BABEE TENDA QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 18 novembre 1991

77233

Le président,
ADÉLARD CLAIROUX

**BOULANGERIES WESTON QUÉBEC INC.
WESTON BAKERIES QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «BOULANGERIES WESTON QUÉBEC INC. — WESTON BAKERIES QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 décembre 1991

77135

Les procureurs de la compagnie,
MACKENZIE GERVAIS

CARNAVAL LA GIBOULÉE — BEAUHARNOIS INC.

Prenez avis que la compagnie «CARNAVAL LA GIBOULÉE — BEAUHARNOIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauharnois, le 19 septembre 1991

77144

La présidente,
NICOLE THIBAUT

CENTRE DE LA GRANDE LIGNE INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DE LA GRANDE LIGNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Luc, le 29 novembre 1991

77161

Le président,
CLAUDE BINETTE

**CIE GESTION ALLARD, CABANA,
CHOQUETTE & LAVALLIÈRE INC.**

Prenez avis que la compagnie «CIE GESTION ALLARD, CABANA, CHOQUETTE & LAVALLIÈRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 20 décembre 1991

77238

Le président,
LIONEL LAVALLIÈRE

CLAUDE TARDIF INC.

Prenez avis que la compagnie «CLAUDE TARDIF INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

LaSalle, le 20 décembre 1991

77245

Le président,
CLAUDE TARDIF

CLINIQUE CAPILLAIRE PLUS INC.

Prenez avis que la compagnie «CLINIQUE CAPILLAIRE PLUS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 5 décembre 1991

77154

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ POIRIER, *notaire***CLUB OPTIMISTE DE ST-ADRIEN INC**

Prenez avis que la compagnie «CLUB OPTIMISTE DE ST-ADRIEN INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Adrien, le 20 décembre 1991

77248

Le trésorier,
ANTOINE LARRIVÉE**CLUB SANTÉ RESPIR-ACTION DE LANAUDIÈRE**

Prenez avis que la compagnie «CLUB SANTÉ RESPIR-ACTION DE LANAUDIÈRE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 16 décembre 1991

77198

La secrétaire de la compagnie,
MARIE MÉNARD**COMITÉ LOGEMENT MONTRÉAL-NORD**

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ LOGEMENT MONTRÉAL-NORD» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal-Nord, le 19 décembre 1991

77143

Le secrétaire de la compagnie,
GUY BARIL**COMPAGNIE DE FABRICATION SUR
COMMANDE DE PINCOURT LTÉE
CUSTOM FITTINGS COMPANY
OF PINCOURT LTD**

Prenez avis que la compagnie «COMPAGNIE DE FABRICATION SUR COMMANDE DE PINCOURT LTÉE — CUSTOM FITTINGS COMPANY OF PINCOURT LTD» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 septembre 1991

77180

Les procureurs de la compagnie,
LINTEAU, LABERGE, *avocats***COMPLEXE P.G.B. INC.**

Prenez avis que la compagnie «COMPLEXE P.G.B. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 19 décembre 1991

77222

Le procureur de la compagnie,
ESTHER POIRIER, *notaire***CONSTRUCTION C.M. DOIRON INC.**

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION C.M. DOIRON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Gervais, le 23 décembre 1991

77196

Le président,
CONRAD DOIRON**CORPORATION E. ABOUD
E. ABOUD CORPORATION**

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION E. ABOUD — E. ABOUD CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 décembre 1991

77243

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER**DAVELAR TRANSPORT INC.**

Prenez avis que la compagnie «DAVELAR TRANSPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Toronto, le 19 décembre 1991

77217

Le secrétaire de la compagnie,
DAN B. MILLS**DÉPANNEUR RÉJEAN AUBIN INC.**

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR RÉJEAN AUBIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 décembre 1991

77147

Le président,
RÉJEAN AUBIN

DISTRIBUTION DE LA CÔTE INC.

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION DE LA CÔTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Bruno, le 13 décembre 1991

77197

Le président,
YVES GAGNÉ

GESTION CÔTÉ & GAUDREAU INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION CÔTÉ & GAUDREAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sept-Îles, le 16 décembre 1991

77141

Le procureur de la compagnie,
CAROLINE BEAUCHEMIN

ENTREPRISE RENATO TENAGLIA INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISE RENATO TENAGLIA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 21 octobre 1991

77242

Le président,
RENATO TENAGLIA

GESTION JEAN-CLAUDE VÉZINA INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION JEAN-CLAUDE VÉZINA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières-Ouest, le 20 décembre 1991

77176

Le secrétaire de la compagnie,
JEAN-CLAUDE VÉZINA

FERME GEORGES LACHANCE INC.

Prenez avis que la compagnie «FERME GEORGES LACHANCE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 19 décembre 1991

77221

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ POIRIER, notaire

GESTION MARYSE FAUCHER INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION MARYSE FAUCHER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montmagny, le 20 décembre 1991

77235

La présidente,
MARYSE FAUCHER

FERME MARLOW INC.

Prenez avis que la compagnie «FERME MARLOW INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 19 décembre 1991

77220

Le procureur de la compagnie,
ESTHER POIRIER, notaire

GESTION PAMML INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION PAMML INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 décembre 1991

77213

L'administrateur,
MARIO LEONE

GALERIE DU TAPIS INC.

Prenez avis que la compagnie «GALERIE DU TAPIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sorel, le 18 décembre 1991

77178

Le président,
YVON LAVALLÉE

GESTION RAPHAËLLE ROUSSEL INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION RAPHAËLLE ROUSSEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 19 décembre 1991

77250

Le procureur de la compagnie,
SYLVIE OUELLET, notaire

GESTION SECAMAF INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION SECAMAF INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 18 décembre 1991

77136

L'administrateur,
FRANTZ TIMOTHÉE

**GESTION TIFFALEX INC.
TIFFALEX MANAGEMENT INC.**

Prenez avis que la compagnie «GESTION TIFFALEX INC. — TIFFALEX MANAGEMENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 décembre 1991

77194

Les procureurs de la compagnie,
BRISSET BISHOP, avocats

GESTIONS COFIDEV INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTIONS COFIDEV INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 décembre 1991

77193

La secrétaire de la compagnie,
MICHELLE MERINEAU

GESTOPORT INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTOPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 19 décembre 1991

77165

Les procureurs de la compagnie,
DEBLOIS THIVIERGE

GROUPE GALA INC.

Prenez avis que la compagnie «GROUPE GALA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 décembre 1991

77215

La secrétaire adjointe de la compagnie,
CLAUDINE TREMBLAY

GROUPE LASER INC.

Prenez avis que la compagnie «GROUPE LASER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 13 décembre 1991

77150

Le président,
FRANÇOIS NOISEUX

GROUPE MANUFACTURIER CLM INC.

Prenez avis que la compagnie «GROUPE MANUFACTURIER CLM INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Plessisville, le 13 décembre 1991

77199

Pour la compagnie,
JEAN GOSSELIN, C.G.A.

GROUPE POLY-VIE INC.

Prenez avis que la compagnie «GROUPE POLY-VIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Thomas d'Aquin, le 9 décembre 1991

77137

Le président,
CLAUDE DESMARAIS

HOCKEY PEE-WEE ÉLITE RÉGION DE QUÉBEC

Prenez avis que la compagnie «HOCKEY PEE-WEE ÉLITE RÉGION DE QUÉBEC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 19 décembre 1991

77177

Le secrétaire-trésorier,
CLERMONT GINGRAS

INSTALLATIONS ANCTAUX INC.

Prenez avis que la compagnie «INSTALLATIONS ANCTAUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 17 décembre 1991

77145

Le président,
RICHARD ANCTIL

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE FORMATION INDUSTRIELLE INC

Prenez avis que la compagnie «INSTITUT QUÉBÉCOIS DE FORMATION INDUSTRIELLE INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Princeville, le 19 décembre 1991

77247

Le président,
DANIEL RIVARD

KALIMAGERIE INC.

Prenez avis que la compagnie «KALIMAGERIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 octobre 1991

77200

La présidente,
CLÉMENCE OUELLETTE

LAVAGE DE VITRE IDÉAL INC.

Prenez avis que la compagnie «LAVAGE DE VITRE IDÉAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 3 décembre 1991

77153

Le président,
FERNAND ROULEAU

LÉO CHOQUETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «LÉO CHOQUETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 décembre 1991

77182

Le président,
LÉO CHOQUETTE

LES ALIMENTS DE LA NATURE DESROSIERS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ALIMENTS DE LA NATURE DESROSIERS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Anjou, le 15 novembre 1991

77232

Le président,
ARMAND DESROSIERS

LES AMIS DE L'HARMONIE DE LA PAROISSE DU SACRÉ-COEUR DE CHICOUTIMI INC.

Prenez avis que la compagnie «LES AMIS DE L'HARMONIE DE LA PAROISSE DU SACRÉ-COEUR DE CHICOUTIMI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 4 décembre 1991

77146

La vice-présidente,
GISÈLE DUFOUR

LES BÉTONS RIVIÈRE-DU-LOUP LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «LES BÉTONS RIVIÈRE-DU-LOUP LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Pistoles, le 16 décembre 1991

77148

Le président,
RÉAL JEAN

LES BOISERIES 2000 INC.

Prenez avis que la compagnie «LES BOISERIES 2000 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 6 décembre 1991

77192

Le président,
ANDRÉ GOSSELIN

LES ENTREPRISES BABEE TENDA Q.I.A.C.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES BABEE TENDA Q.I.A.C.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 10 juillet 1991

77234

Le président,
ADÉLARD CLAIROUX

LES ENTREPRISES R.C. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES R.C. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 décembre 1991

77134

Le président,
MARTIAL CHEVRIER

LES IMMEUBLES TRÉCHEMIN INC.

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES TRÉCHEMIN INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 20 décembre 1991

77203

Les procureurs de la compagnie,
POTHIER BÉGIN, avocats

LES INDUSTRIES ROBERT FIOCCO INC.

Prenez avis que la compagnie « LES INDUSTRIES ROBERT FIOCCO INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 8 octobre 1991

77158

Le président,
ROBERT FIOCCO

LES PLACEMENTS FERNAND FAUCHER INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS FERNAND FAUCHER INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Magog, le 11 novembre 1991

77140

Le président,
FERNAND FAUCHER

LES PLACEMENTS GINA ROUSSEL INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS GINA ROUSSEL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 19 décembre 1991

77251

Le procureur de la compagnie,
SYLVIE OUELLET, notaire

LIONEL GONTHIER INC.

Prenez avis que la compagnie « LIONEL GONTHIER INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Michel, le 22 décembre 1991

77159

Le président,
LIONEL GONTHIER

LOISIRS DES JARDINS VANIER

Prenez avis que la corporation « LOISIRS DES JARDINS VANIER » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 20 décembre 1991

77204

La secrétaire de la corporation,
MARTHE BEAUMONT

L'ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ ROBERT LAVOIE INC.

Prenez avis que la compagnie « L'ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ ROBERT LAVOIE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mascouche, le 17 décembre 1991

77175

La secrétaire-trésorière,
JOCELYNE PARENT

MARINE ET SPORT J.G. LEBLANC INC.

Prenez avis que la compagnie « MARINE ET SPORT J.G. LEBLANC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 9 décembre 1991

77249

Le président,
JEAN-GUY LEBLANC

M. & D. BIRON CONSTRUCTION INC.

Prenez avis que la compagnie « M. & D. BIRON CONSTRUCTION INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Berthierville, le 17 décembre 1991

77162

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ LAPORTE, notaire

PHARMACO INC.

Prenez avis que la compagnie « PHARMACO INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 1^{er} novembre 1991

77207

Le procureur de la compagnie,
CAROLINE RHÉAUME, avocate

PINS ET CÈDRES B. M. INC.

Prenez avis que la compagnie «PINS ET CÈDRES B. M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Mathieu, le 7 novembre 1991

77160

Pour la compagnie,
JACQUES MARTIN, C.A.

RÉFRIGÉRATION ST-CÉSAIRE INC.

Prenez avis que la compagnie «RÉFRIGÉRATION ST-CÉSAIRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Paul-d'Abbotsford, le 19 décembre 1991

77236

Le président,
AGÉNOR MÉNARD

PLACEMENTS BOISVERT ET THIBAUDEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «PLACEMENTS BOISVERT ET THIBAUDEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 17 décembre 1991

77166

Le procureur de la compagnie,
DENIS F. GAUTHIER, avocat

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 décembre 1991

77138

Le secrétaire de la compagnie,
OLIVIER LAURENDEAU

**PROPRIÉTÉS DE SALABERRY INC.
DE SALABERRY ESTATES INC.**

Prenez avis que la compagnie «RASSEMBLEMENT ANTI-DROGUES R.A.D.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 octobre 1991

77216

Le secrétaire de la compagnie,
PIERRE RODRIGUE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TRIPLE C INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TRIPLE C INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 décembre 1991

77210

Le procureur de la compagnie,
LYNE BOISVERT, avocate

RACHEL ROUSSEL INC.

Prenez avis que la compagnie «RACHEL ROUSSEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 19 décembre 1991

77252

Le procureur de la compagnie,
SYLVIE OUELLET, notaire

SOUDURE LONDON INC.

Prenez avis que la compagnie «SOUDURE LONDON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 18 décembre 1991

77202

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ CHABOT, notaire

RASSEMBLEMENT ANTI-DROGUES R.A.D.

Prenez avis que la corporation «RASSEMBLEMENT ANTI-DROGUES R.A.D.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 octobre 1991

77216

Le secrétaire de la corporation,
PIERRE RODRIGUE

SOUDURE ROBERT ST-AMOUR INC.

Prenez avis que la compagnie «SOUDURE ROBERT ST-AMOUR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Émélie-de-l'Énergie, le 17 décembre 1991

77173

La secrétaire de la compagnie,
CARMEN CARRIÈRE

SPEQ-AFFAIRES INC.

Prenez avis que la compagnie « SPEQ-AFFAIRES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 19 décembre 1991

77225

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ POIRIER, notaire

SPEQ-PLUS INC.

Prenez avis que la compagnie « SPEQ-PLUS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 19 décembre 1991

77223

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ POIRIER, notaire

ULTRA SERVICE C.M.R. INC.

Prenez avis que la compagnie « ULTRA SERVICE C.M.R. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 18 décembre 1991

77195

Le président,
C. THOMASSIN

VÉLO-SPEQ INC.

Prenez avis que la compagnie « VÉLO-SPEQ INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 19 décembre 1991

77224

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ POIRIER, notaire

Correction des lettres patentes (Article 12)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a autorisé la correction des lettres patentes constituant en corporation :

Dénomination sociale	Date des lettres patentes	Date de correction	Modification
2537-3531 FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE SAINTE-JUSTINE'S HOSPITAL FOUNDATION	1991 11 22	1991 12 11	FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE ST. JUSTINE HOSPITAL FOUNDATION

3360

*L'Inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies étrangères — Loi sur les**Changements**

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants :

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
2907-2451 APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS DE FEU ANDERSON LTÉE	1991 11 04	de la principale place d'affaires à: 14, Place du Commerce, bureau 300, Verdun

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1814-7751 INTERGRAPH CANADA LTÉE	1991 09 27	de la principale place d'affaires à: 14, Place du Commerce, bureau 300, Verdun
3361		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principale	Adresse du bureau principal
3007-9941 ** RESTAURANTS HEARTLAND LTÉE	1991 12 09	MM. Desjardins, Ducharme, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal	600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 2400, Montréal
3362			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Coopératives — Loi sur les**Délivrance des statuts de constitution**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré des statuts de constitution aux coopératives suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
345624	COOP DES EMPLOYÉS DE LA SCIERIE PÉRIBONCA	91 11 08
345729	COOPÉRATIVE DE COMMERCE DE FLEURISTE « AU PALACE FLEURI »	91 11 14
345707	COOPÉRATIVE DE PLACEMENT ÉTUDIANT DE LA POLYVALENTE BENOÎT-VACHON	91 11 08
345710	COOPÉRATIVE DE TRAVAILLEURS SYLVICOLES DE L'ABITIBI	91 11 22
345727	COOPÉRATIVE D'APPROVISIONNEMENT DES SERVICES DE GARDE, ATOUT	91 11 22
345735	COOPÉRATIVE D'HABITATION DE L'ÉBÈNE	91 11 15
345731	COOPÉRATIVE D'HABITATION DE L'ÉCLUSE	91 11 08
345730	COOPÉRATIVE D'HABITATION LES BALCONS FLEURIS DE MONTRÉAL	91 11 08
345706	COOPÉRATIVE D'HABITATION LES JOYEUX — VILLE SAINT-LAURENT	91 11 08
345724	COOPÉRATIVE D'HABITATION L'ARC-EN-CIEL DE ST-CHARLES BORROMÉE	91 11 08
345733	COOPÉRATIVE D'HABITATION ST-EUGÈNE	91 11 14
345723	COOPÉRATIVE D'HABITATION VOYER	91 11 08
345741	COOPÉRATIVE D'HABITATION « DES GRANDES PRAIRIES »	91 11 26
345728	COOPÉRATIVE SYLVICOLE DE CHARLEVOIX	91 11 08
345715	LA COOPÉRATIVE DE TRAVAIL L'ÉCRIT	91 11 26
345725	LA COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS DU JOURNAL DE CHARLEVOIX	91 11 18
345738	LA COOPÉRATIVE D'HABITATION LES MOUSQUETAIRES DE MONTRÉAL	91 11 26

*Le directeur par intérim,
Direction des coopératives,
JACQUES CARRIER*

Délivrance de statuts de modification d'une coop., féd. et conféd.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré des statuts de modification aux coop., féd. et conféd. suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Modification	Date de modification
260002	ASSOCIATION COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES	OBJETS	91 11 18
345185	COOPÉRATIVE D'HABITATION LE SUCCÈS DE POINTE ST-CHARLES	LA COOP N'ATTRIBUERA AUCUNE RISTOURNE À SES MEMBRES	91 11 26
345632	LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE DE SAINTE-ANNE DE PORTNEUF	TERRITOIRE DE RECRUTEMENT DES MEMBRES GROUPE DE RECRUTEMENT DES MEMBRES	91 11 18

*Le directeur par intérim,
Direction des coopératives,
JACQUES CARRIER*

3364

Délivrance des statuts de fusion par absorption

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré des statuts de fusion par absorption aux coopératives suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Dénomination sociale des coopératives absorbées	Date de fusion
211000	COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC	SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE LA RIVIÈRE DU NORD	91 11 01

*Le directeur par intérim,
Direction des coopératives,
JACQUES CARRIER*

3364

BLEUETIÈRE COOPÉRATIVE DE RIVIÈRE PORTNEUF

Avis est donné que «BLEUETIÈRE COOPÉRATIVE DE RIVIÈRE PORTNEUF», dont le siège social était situé à Sainte-Anne-de-Portneuf, a été dissoute le 8 novembre 1991, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3364

la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Marc Poirier soit nommé liquidateur.

3364

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

COOPÉRATIVE DE FABRICATION «LES CUIRS VALOIS»

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de «COOPÉRATIVE DE FABRICATION «LES CUIRS VALOIS», tenue le 31 août 1991, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Raymond Isabelle soit nommé liquidateur.

3364

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

COOPÉRATIVE DES EMPLOYÉS DU CENTRE D'ENTRETIEN VOYAGEUR

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de «COOPÉRATIVE DES EMPLOYÉS DU CENTRE D'ENTRETIEN VOYAGEUR», tenue le 4 septembre 1991, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de

**LA COOPÉRATIVE DE LA POURVOIRIE
DU LAC KANASUTA**

Avis est donné que «LA COOPÉRATIVE DE LA POURVOIRIE DU LAC KANASUTA», dont le siège social était situé à Lac-Kanasuta, a été dissoute le 8 novembre 1991, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3364

**LA COOPÉRATIVE DE TRAVAIL DU MEUBLE
ROBERT FISET**

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de «LA COOPÉRATIVE DE TRAVAIL DU MEUBLE ROBERT FISET», tenue le 26 avril 1991, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que monsieur Jacques Fiset soit nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3364

**LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS CAPRINS
DES BOIS-FRANCS**

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de «LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS CAPRINS DES BOIS-FRANCS», tenue le 23 mai 1991, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que madame Diane Ouellet soit nommée liquidatrice.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3364

**L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'HABITATION
DE VICTORIAVILLE**

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de «L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'HABITATION DE VICTORIAVILLE», tenue le 12 novembre 1991, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que messieurs Jean Beauchesne, Yvon Côté et Marc Langlais soient nommés liquidateurs.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3364

MAGASIN CO-OP ST-LÉONARD

Avis est donné que «MAGASIN CO-OP ST-LÉONARD», dont le siège social était situé à St-Léonard, a été dissoute le 8 novembre 1991, conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3364

SCIERIE COOPÉRATIVE DE PETIT-SAGUENAY

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de «SCIERIE COOPÉRATIVE DE PETIT-SAGUENAY», tenue le 11 janvier 1991, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que messieurs Émile Fortin, Vincent Houde et Marc Ferland soient nommés liquidateurs.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3364

Curateur public — Loi sur la**LE CURATEUR PUBLIC du Québec**

Avis de parution de délégation de personnes pour assister le Curateur public dans ses fonctions (article 7, Loi sur le curateur public et modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives (1989, c. 54)).

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, en la personne de madame Nicole Fontaine, nommée par décret du gouvernement du Québec, numéro 1985-89, en date du 20 décembre 1989 et tenant bureau au 600, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 500, ville et district de Montréal.

Ci-après nommée : «Le Curateur public».

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur le curateur public et modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives, le Curateur public a autorité pour déléguer une partie de ses pouvoirs à des membres de son personnel pour l'assister dans ses fonctions;

ATTENDU QUE cette délégation doit être faite par écrit et publiée à la *Gazette officielle du Québec*, mais prend effet à compter de sa signature par le Curateur public;

Le Curateur public délègue, par les présentes, les pouvoirs ci-après énumérées aux personnes ci-après désignées, lesquelles sont toutes membres de son personnel, savoir :

Objets	Pouvoirs délégués	Personnes désignées
1. Régimes de protection :	Établir, signer et déposer le rapport du Curateur public prévu à l'article 14 de la Loi sur le curateur public, y compris la recommandation et autres documents requis.	Mme Marjolaine Loiseau Mme Céline Montminy Mme Nicole Paquet M. René Charbonneau M. Laurent Bussière
	Demander, par requête au tribunal, l'ouverture d'un régime de protection, la révision d'un régime de protection y compris la mainlevée d'un tel régime et le remplacement du Curateur public par un représentant privé.	Mme Marjolaine Loiseau M. René Charbonneau Mme Nicole Paquet Mme Céline Montminy Mme Claire Babin M. Laurent Bussière M. Serge Paré M. Pierre Garaud M. Normand Melançon
	Intervenir dans toute instance relative à l'ouverture d'un régime de protection.	Mme Marjolaine Loiseau M. Bruno Maheu
	Intervenir dans toute instance relative à une tutelle ou curatelle lorsque le Curateur public est mis en cause y compris, le cas échéant, l'autorité de contester et de convenir de tout règlement hors cour.	Mme Marjolaine Loiseau
2. Gestion collective :	Autoriser et effectuer toute transaction au portefeuille collectif jusqu'à concurrence de deux millions de dollars (2 000 000 \$) par transaction.	Mme Ginette Sylvain
3. Immeubles :	Signer et déposer pour enregistrement, tout avis énonçant la qualité d'administrateur du Curateur public sur un immeuble confié à son administration.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. Daniel Francon M. François St-Cyr
	Signer et déposer tout certificat attestant la fin de l'administration du Curateur public aux fins de la radiation de l'avis de sa juridiction sur un immeuble confié à son administration.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. Daniel Francon M. François St-Cyr
4. Biens meubles :	Vendre et, à cette fin, accepter toute offre d'achat portant sur des biens meubles.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. François St-Cyr
5. Véhicules :	Vendre et, à cette fin, accepter toute offre portant sur des véhicules-moteur.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. François St-Cyr
	Signer tout avis de transfert requis par la vente et la disposition d'un véhicule-moteur.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. Guy St-Jean M. François St-Cyr M. Laurent Michaud M. Laurent Bussière Mme Michelle Duplessis M. Roberto Pagliarulo Mme Lyse Gautier

Objets	Pouvoirs délégués	Personnes désignées
6. Baux :	Consentir ou accepter tout bail portant sur des logements et en procéder à la signature sur le formulaire - type émis par la Régie du logement.	M. Laurent Michaud M. Laurent Bussière M. Roberto Pagliarulo M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. Daniel Francon Mme Lyse Gautier Mme Michelle Duplessis M. François St-Cyr
7. Valeurs mobilières :	Acheter ou vendre toute valeur mobilière à l'exclusion des valeurs du portefeuille collectif.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. François St-Cyr
	Consentir et signer tout acte de cautionnement aux fins d'obtenir un duplicata du titre original perdu ou détruit.	M. Laurent Michaud M. Laurent Bussière M. Roberto Pagliarulo M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu M. François St-Cyr Mme Lise Gautier Mme Michelle Duplessis
8. Fonds de pension :	Autoriser et consentir au transfert d'un régime enregistré d'épargne-retraite à un fonds enregistré d'épargne-retraite.	M. Laurent Michaud Mme Lyse Gautier Mme Michelle Duplessis M. Laurent Bussière M. Roberto Pagliarulo M. Bruno Maheu
	Effectuer le choix d'options s'offrant en regard d'un fonds de pension.	M. Laurent Michaud Mme Lyse Gautier Mme Michelle Duplessis M. Laurent Bussière M. Bruno Maheu M. Roberto Pagliarulo
9. Créances :	Donner quittance de toute somme reçue relativement à une créance non garantie.	M. Laurent Michaud M. Laurent Bussière M. Bruno Maheu Mme Lyse Gautier Mme Michelle Duplessis M. Roberto Pagliarulo M. François St-Cyr
	Renouveler toute créance hypothécaire.	M. Laurent Michaud M. Laurent Bussière M. Bruno Maheu Mme Lyse Gautier Mme Michelle Duplessis M. Roberto Pagliarulo M. François St-Cyr
10. Procédures judiciaires :	Contester toute procédure judiciaire signifiée au Curateur public <i>ès</i> qualités.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu Mme Marjolaine Loiseleur M. François St-Cyr

Objets	Pouvoirs délégués	Personnes désignées
	Négocier et convenir de tout règlement hors cour relativement aux procédures significatives au Curateur public des qualités.	M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu Mme Marjolaine Loiselle M. François St-Cyr
11. Assurance:	Produire toute réclamation et accepter toute indemnité d'assurance.	M. Laurent Michaud M. Laurent Bussière M. Roberto Pagliarulo M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu Mme Lyse Gautier Mme Michelle Duplessis M. François St-Cyr
12. Mandat:	Confier mandat à un tiers pour le règlement d'une succession dans laquelle le Curateur public des qualités est intéressé.	M. Laurent Michaud M. Yvon Desjardins M. Bruno Maheu Mme Lyse Gautier Mme Michelle Duplessis M. Laurent Bussière M. Roberto Pagliarulo M. François St-Cyr
13. Divers:	Procéder à l'annulation d'une raison sociale et l'enregistrer.	M. François St-Cyr M. Bruno Maheu
	Demander un détournement de courrier au maître de poste.	M. Laurent Michaud M. Laurent Bussière M. Bruno Maheu M. Roberto Pagliarulo Mme Michelle Duplessis Mme Lyse Gautier M. François St-Cyr
14. Consentement:	Consentir et autoriser pour et au nom du Curateur public agissant en sa qualité de tuteur ou curateur à une personne placée sous un régime de protection:	
	a) l'accès à tout dossier médical et social;	
	b) l'accès au dossier maintenu par le Curateur public;	
	c) à l'autorisation requise aux fins de la divulgation des renseignements contenus aux formulaires d'évaluation médicale et d'évaluation de l'autonomie prescrits par le ministère de la Santé et des Services sociaux (formules CTMSP);	
	d) l'affichage des «actes de vie quotidienne» dans les établissements;	
	e) la participation aux colonies de vacances et autres activités similaires;	
	f) l'utilisation de photographies;	
	g) la participation à un film ou à un vidéo;	
	h) aux contentions pour des fins de sécurité;	
	i) aux mesures aversives aux fins de modification de comportement;	
	j) aux vaccins;	
	k) aux traitements dentaires;	
	l) à l'endoscopie;	
	m) à la chimiothérapie & radiothérapie;	
	n) à l'angiographie;	
	o) aux traitements au laser;	

Objets	Pouvoirs délégués	Personnes désignées
	p) aux interventions chirurgicales à l'exception des interventions entraînant la stérilisation et l'avortement; q) à la prolongation d'un permis opératoire; r) à l'admission en centre hospitalier; s) au test de dépistage VIH.	

Tous les pouvoirs faisant l'objet de la présente délégation, sauf ceux énumérés aux paragraphes 1 et 2 s'appliquent uniquement aux pouvoirs attribués par la Loi sur le curateur public lorsqu'il agit à titre de représentant légal d'une personne ou d'un bien confié à son administration.

Tous les pouvoirs délégués aux présentes par le Curateur public comprennent pour la ou les personnes désignées à les exercer, le pouvoir de décision et l'autorité de signer, pour et en son nom, tout document nécessaire ou utile à ces fins.

Lorsque plusieurs personnes sont désignées pour exercer un même pouvoir délégué, chacune d'entre elles aura, seule, et à l'exclusion des autres, toute autorité d'agir en regard de ce pouvoir.

La présente délégation de pouvoirs prendra effet à compter du 1^{er} janvier 1992 et sera valide jusqu'au 31 décembre 1992.

le Curateur public se réserve le droit de révoquer, par écrit, en tout ou en partie, la présente délégation de pouvoirs auquel cas, telle révocation prendra effet à compter de la date de sa signature par le Curateur public.

La présente délégation met également fin, à compter du 1^{er} janvier 1992, à toute autre délégation antérieurement consentie.

Je signe, en double exemplaires, à Montréal, le 20 décembre 1991.

Le Curateur public du Québec,
NICOLE FONTAINE

77256

Déclarations des compagnies et sociétés – Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le notaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé leur raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 1) SILVER SCREEN (NO. 1) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNOPSIS I	1991 12 17
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 2) SILVER SCREEN (NO. 2) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE FINANCEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE MONOPOLIS III	1991 12 16

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

3367

Changement dans la nature de leurs affaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé la nature de leurs affaires :

Raison sociale de la société	Modifications apportées à la nature de leurs affaires	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE R.M.J.L.M. ET CIE	GESTION D'UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES	1991 12 17
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 2) SILVER SCREEN (NO. 2) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	SE PORTER ACQUÉRESSE ET D'EXPLOITER UN OU DES FILMS DE COURT OU DE LONG MÉTRAGE SUR FILM OU SUR BANDE VIDÉO ET PRODUITES PAR DES PRODUCTEURS DE FILMS ET DE TÉLÉVISION AINSI QUE SE PORTER ACQUÉRESSE D'AUTRES DROITS CINÉMATO- GRAPHIQUES ET DE PARTS D'AUTRES SOCIÉTÉS EN COMMANDITE POUR- SUIVANT LES MÊMES OBJETS	1991 12 16

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

3368

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de leur établissement principal :

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONACAR	303, Saint-Denis Saint-Lambert, QC	1991 12 13
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 1) SILVER SCREEN (NO. 1) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1, place Ville-Marie, 33 ^e étage, Montréal, QC, H3B 3N2	1991 12 17
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 2) SILVER SCREEN (NO. 2) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1, place Ville-Marie, 33 ^e étage, Montréal, QC, H3B 3N2	1991 12 16

*Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

3369

Formation

Le notaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau :

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 1 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 1	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 2 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 2	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 3 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 3	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 4 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 4	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 5 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 5	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 6 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 6	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 7 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 7	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 8 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 8	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 9 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 9	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 10 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 10	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 11 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 11	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 12 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 12	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 13 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 13	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 14 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 14	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (1991) LES ENTREPRISES DE FILMS NO. 15 FILM VENTURES (1991) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP NO. 15	1991 12 17	1001, de Maisonneuve Ouest, Local 1400, Montréal, QC, H3A 3C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAPINEAU 1 ENR.	1991 12 13	5199, rue Sherbrooke Est, Bureau 4200, Montréal, QC, H1T 3X3

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé un commandité:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONACAR	2739-2893 QUÉBEC INC.	2544-0603 QUÉBEC INC.	1991 12 13
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RODIER	2413-4033 QUÉBEC INC.	INVEXGEST LTÉE	1991 12 13
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 1) SILVER SCREEN (NO. 1) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	SILVER MANAGEMENT (NO. 1) INC.	SOCIÉTÉ DE GESTION CINÉMATOGRAPHIQUE (R.G.) INC.	1991 12 17
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SILVER SCREEN (NO. 2) SILVER SCREEN (NO. 2) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	SILVER MANAGEMENT (NO. 2) INC.	PRODUCTIONS MONOPOLIS INC.	1991 12 16

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

3366

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRANSAMERICA (TRANSAMERICA INSURANCE COMPANY) Modification de permis

Avis est donné par les présentes, que le permis d'assureur de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRANSAMERICA (TRANSAMERICA INSURANCE COMPANY) a été modifié et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes:

- Contre la maladie ou les accidents
- Automobile
- Biens
- Garantie
- Responsabilité

Conformément aux exigences du chapitre II, titre IV de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32), l'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement au Québec.

Le siège social de la compagnie est situé au 6300, Canoga Avenue, Woodland Hills, California (États-Unis).

Le représentant principal au Québec est monsieur Steve Ivanko, 555, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 600, Montréal, QC, H2Z 1B2.

Québec, le 19 décembre 1991

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3371

L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32), et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38, il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 1991 12 11 à la compagnie « L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ».

Modifiant les lettres patentes.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1312-4391*

77185

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Cantons-unis de Stoneham-et-Tewkesbury

Le ministre des Affaires municipales donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé en date du 19 décembre 1991 le Règlement numéro U-90-9 de la ville de Lac-Delage ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de celui des cantons-unis de Stoneham-et-Tewkesbury.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 16 septembre 1991; cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis, conformément à l'article 30 de la loi, qu'à la suite de cette annexion la population de la ville de Lac-Delage est établie à 300 habitants et celle des cantons-unis de Stoneham-et-Tewkesbury à 4 100 habitants.

*Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN*

3365

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA MUNICIPALITÉ DES CANTONS-UNIS DE STONEHAM ET TEWKESBURY ET ANNEXÉ À LA VILLE DE LAC DELAGE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité des cantons-unis de Stoneham et Tewkesbury, dans la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Edmond-de-Stoneham la partie du lot 95 et les cours d'eau renfermés dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle ouest du lot 95; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: partie de la ligne nord-est dudit lot, prolongée à travers le cours d'eau qu'elle rencontre, jusqu'au côté sud-ouest de l'emprise de l'extension du chemin de la Grande ligne, cette ligne nord-ouest mesurant 497,34 m; le côté sud-ouest de l'emprise de l'extension dudit chemin dans une direction sud-est sur une distance de 235,44 m; dans le lot 95, une ligne droite, prolongée à travers le cours d'eau qu'elle rencontre, jusqu'à un point situé sur la ligne sud-ouest dudit lot, au sud-est et à une distance de 233,83 m du coin ouest du susdit lot, distance mesurée suivant ladite ligne sud-ouest; enfin, partie de la ligne sud-ouest du lot 95 en allant vers le nord-ouest et prolongée à travers le cours d'eau qu'elle rencontre jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la ville de Lac Delage.

Dans la présente description les distances sont exprimées en mètres (SI).

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, 16 septembre 1991

L-225

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

Municipalité de Saint-Célestin

Le ministre des Affaires municipales donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé en date du 19 décembre 1991 le Règlement numéro 110 du village de Saint-Célestin ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de celui de la municipalité de Saint-Célestin.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 4 septembre 1991; cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis, conformément à l'article 30 de la Loi, qu'à la suite de cette annexion la population du village de Saint-Célestin est établie à 780 habitants et celle de la municipalité de Saint-Célestin à 760 habitants.

Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN

3365

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN ET ANNEXÉ À LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-CÉLESTIN, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de Saint-Célestin, dans la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, comprenant la partie du lot 86 du cadastre de la paroisse de Saint-Célestin et ses subdivisions présentes et futures, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle est du lot 86; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne séparative des lots 86 et 280; la ligne séparative des lots 86 et 183; la ligne séparative des lots 86 et 182; vers nord-est, dans le lot 86, le prolongement de la ligne séparative des lots 92 et 182 jusqu'à la ligne séparative des lots 85 et 86; enfin, partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le sud-est jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la municipalité du village de Saint-Célestin.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
 Service de l'arpentage
 Québec, 4 septembre 1991

C-258

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

Village de Saint-Célestin

Le ministre des Affaires municipales donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé en date du 19 décembre 1991 le Règlement numéro 110 du village de Saint-Célestin ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de celui de la municipalité de Saint-Célestin.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 4 septembre 1991; cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis, conformément à l'article 30 de la Loi, qu'à la suite de cette annexion la population du village de Saint-Célestin est établie à 780 habitants et celle de la municipalité de Saint-Célestin à 760 habitants.

Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN

3365

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN ET ANNEXÉ À LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-CÉLESTIN, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de Saint-Célestin, dans la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, comprenant la partie du lot 86 du cadastre de la paroisse de Saint-Célestin et ses subdivisions présentes et futures, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle est du lot 86; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne séparative des lots 86 et 280; la ligne séparative des lots 86 et 183; la ligne séparative des lots 86 et 182; vers nord-est, dans le lot 86, le prolongement de la ligne séparative des lots 92 et 182 jusqu'à la ligne séparative des lots 85 et 86; enfin, partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le sud-est jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la municipalité du village de Saint-Célestin.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
 Service de l'arpentage
 Québec, 4 septembre 1991

C-258

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

Ville de Lac-Delage

Le ministre des Affaires municipales donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé en date du 19 décembre 1991 le Règlement numéro U-90-9 de la ville de Lac-Delage ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de celui des cantons-unis de Stoneham-et-Tewkesbury.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par le ministre de l'Énergie et des Ressources le 16 septembre 1991; cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis, conformément à l'article 30 de la loi, qu'à la suite de cette annexion la population de la ville de Lac-Delage est établie à 300 habitants et celle des cantons-unis de Stoneham-et-Tewkesbury à 4 100 habitants.

Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN

3365

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA MUNICIPALITÉ DES CANTONS-UNIS DE STONEHAM ET TEWKESBURY ET ANNEXÉ À LA VILLE DE LAC DELAGE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité des cantons-unis de Stoneham et Tewkesbury, dans la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Edmond-de-Stoneham la partie du lot 95 et les cours d'eau renfermés dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du sommet de l'angle ouest du lot 95; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: partie de la ligne nord-est dudit lot, prolongée à travers le cours d'eau qu'elle rencontre, jusqu'au côté sud-ouest de l'emprise de

l'extension du chemin de la Grande ligne, cette ligne nord-ouest mesurant 497,34 m; le côté sud-ouest de l'emprise de l'extension dudit chemin dans une direction sud-est sur une distance de 235,44 m; dans le lot 95, une ligne droite, prolongée à travers le cours d'eau qu'elle rencontre, jusqu'à un point situé sur la ligne sud-ouest dudit lot, au sud-est et à une distance de 233,83 m du coin ouest du susdit lot, distance mesurée suivant ladite ligne sud-ouest; enfin, partie de la ligne sud-ouest du lot 95 en allant vers le nord-ouest et prolongée à travers le cours d'eau qu'elle rencontre jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la ville de Lac Delage.

Dans la présente description les distances sont exprimées en mètres (SI).

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, 16 septembre 1991

L-225

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

Forêts

Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier

Avis de dépôt

Le ministre des Forêts, monsieur Albert Côté, avise qu'il a procédé, conformément aux dispositions de l'article 38 de la Loi sur les forêts, à l'enregistrement des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier attribués aux bénéficiaires suivants:

LE GROUPE FOREX INC., usine de sciage située à Saint-Michel-des-Saints, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 28791120501, le volume attribué est de 242 500 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 62, telle qu'illustrée sur la carte. Ce contrat fait suite à l'achat de l'usine « Scierie Saint-Michel inc. » dont le contrat était enregistré sous le numéro 28790080308.

SYLVI-CAU INC., usine de sciage située à Lac-au-Saumon, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 09691121103, le volume attribué est de 1 500 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 12, telle qu'illustrée sur la carte. Ce contrat fait suite à l'achat de l'usine « Clo-Per-Val inc. » dont le contrat était enregistré sous le numéro 9689053106.

Le député de Rivière-du-Loup,
ALBERT CÔTÉ

3372

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

Changement de siège social (Article 5)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de siège social de chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Nouvelle adresse du siège social	Date de constitution
1304-7303 SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU LANAUDIÈRE (S.E.L.)	Saint-Charles-Borromée	1963 12 06

3363

L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation

Consolidated Bowling Ltd.

Prenez avis que Conbow Corporation, corps politique constitué selon les lois des États-Unis, entend s'adresser au Parlement du Québec pour y déposer un projet de loi d'intérêt privé demandant la reprise d'existence de la compagnie «Consolidated Bowling Ltd.», corporation dissoute le 29 décembre 1973.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Montréal, le 19 décembre 1991

77191

Les procureurs,
LAVERY, DE BILLY

Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec

Avis public est, par les présentes, donné à l'effet que la Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec s'adressera au Parlement du Québec, à la présente session ou à une session ultérieure, pour l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé visant à modifier les dispositions de la loi constituant ladite Corporation, aux fins suivantes:

1) l'article 2 de la loi constituant la Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec est remplacé par le suivant:

«2- La Corporation a son siège social dans les limites territoriales de la Communauté urbaine de Québec».

2) Le paragraphe a de l'article 4 de cette loi est remplacé par le suivant:

«a) grouper les secrétaires-trésoriers, greffiers, trésoriers et directeurs généraux ainsi que tous autres fonctionnaires municipaux

dont la fonction est reconnue suivant les règlements adoptés à cette fin par la Corporation qui occupent un poste au sein d'une municipalité locale ou d'un organisme supramunicipal dont le conseil d'administration est formé seulement d'élus municipaux, telle qu'une communauté urbaine ou régionale, municipalité régionale de comté ou une régie intermunicipale.»

3) Le paragraphe b de l'article 9 de cette loi est également remplacé par le suivant:

«b) qu'elle occupe depuis au moins six mois l'une des fonctions visées par le paragraphe a de l'article 4 de la loi».

Toute personne qui a des motifs d'intervention sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, édifice André Laurendeau, au 1050, rue Saint-Augustin, Québec, J1R 5A4.

Sainte-Foy, le 13 décembre 1991

77181

Le secrétaire général,
SERGE NOËL

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiées conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q., 1981, c. A-29, r.1).

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Bissonnette, Jacques, 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	91 11 17	91 11 22
Dansereau, Ronald, 298, Labelle, Saint-Jérôme, QC, J7Z 5L1	85 06 22	
Depot, René, 25, Dunant, Sainte-Rose, Laval, QC, H7L 2B5	91 10 31	91 11 22
Duplessis, Gérard, 3871, Bélanger, Montréal, QC, H1X 1B5	85 06 30	
Lacombe, François, 300, boulevard de la Concorde Est, Laval, QC, H7G 2E6	91 10 21	91 11 14
Larose, Michel, 1200, McGill College, 10 ^e étage, Montréal, QC, H3B 4G7	86 09 04	91 12 18
Laurin, Pierre Michel, 2100, boulevard Labelle, Lafontaine, QC, J7Y 1S8	91 11 07	91 11 30
Leroux, Robert, 380, boulevard Curé-Labelle, Fabreville, Laval, QC, H7P 2P1	91 11 21	91 11 22
Mercier, Roger, 23, Félix-Leclerc, Sainte-Julie, QC, J0L 2C0	88 11 23	
Wilson, Richard T., 140, Primeau, appartement 205, Châteauguay, QC, J6K 3T6	87 03 31	
<i>Région de Québec</i>		
Pomerleau, Claude-V., 999, 17 ^e Rue, Saint-Georges Ouest, QC, G5Y 1M3	91 11 14	91 11 23
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Bardari, Alphonse, 6027, avenue de Lorimier, Montréal, QC, H2G 2P2	81 10 24	
McGraw, Jean-Yves, 3011, avenue Cédar, Montréal, QC, H3Y 1Y8	85 03 01	
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Baker, William P., 5252, de Maisonneuve Ouest, appartement 107, Montréal, QC, H4A 3S5	86 09 04	
Boivin, Marie, 5730, avenue Darlington, appartement 1, Montréal, QC, H3S 2H7	83 12 03	
Lapointe, Sylvie, C.P. 6128, succ. A Montréal, QC, H3C 3J7	90 06 21	
Pesant, Réjean, 1550, de Maisonneuve Ouest, appartement 808, Montréal, QC, H3G 1N2	91 08 15	
Plack, Herbert, 3535, chemin Queen-Mary, appartement 318, Montréal, QC	77 12 09	
<i>Région de Québec</i>		
Baril, Serge, 439, boulevard Bastien, appartement 2, Neufchâtel, QC, G2B 1B6	87 10 15	
<i>Région de l'Outaouais</i>		
Retrouvey, Pierre, 60, Castillon, Gatineau, QC, J8T 5S6	90 12 06	
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Aronovitch, Michael, 4119, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203, avenue Ballantyne Nord, Montréal-Ouest, QC, H2X 2C3	70 12 01	
Bédard, Pierre, 279, Sherbrooke Ouest, appartement 407, Montréal, QC, H2X 1Y2	90 02 28	
Bérard, Michel J., 1440, rue Sainte-Catherine Ouest, appartement 914, Montréal, QC, H3G 1S5	75 06 06	
Brabander, Joachim, 1390, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3G 1J9	70 12 01	
Butler, Albert A., 1538, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3G 1L5	70 12 01	
Caplan, Harvey, 1, Carré Westmount, Westmount, QC, H3Z 2P9	83 10 18	
Carré, Antoine-Joseph, 1745, avenue Cédar, appartement 1003, Montréal, QC, H3G 1A7	83 09 17	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont, QC, H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, appartement 112, Montréal, QC, H4J 2J6	71 03 27	
Fortin, Jean-Noël, 910-A, avenue Hartland, Outremont, QC, H2V 2Y1	86 09 05	
Gauthier, Louis-J., 5200, Bélanger, Montréal, QC, H1T 1C9	82 12 22	
Gold, Michael M., 5785, chemin de la Côte-des-Neiges, appartement 105, Montréal, QC, H3S 1Y8	70 12 01	
Goulet, Marc, C.P. 330, terminus postal, Pointe-Claire, QC, H9R 4P3	90 06 24	91 11 05
Guérin, Marc, 646, avenue Davaar, Outremont, QC, H2V 3A9	80 08 30	
Harris, Robert W., 1414, Drummond, appartement 1009, Montréal, QC, H3G 1W1	84 09 10	

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Huard, Gilles, 5200, Bélanger Est, Montréal, QC, H3T 1C9	77 12 09	
Korenberg, Lela C., 1538, Sherbrooke Ouest, appartement 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Leduc, Maurice, 575, avenue Rockland, Outremont, QC, H2V 2Z4	84 12 12	
Macdonald, Allison D., 3550, chemin de la Côte-des-Neiges, appartement 110, Montréal, QC, H3H 1V4	70 12 01	
MacFarlane, Malcolm R., 1538, Sherbrooke Ouest, appartement 601, Montréal, QC, H3G 1L5	72 08 26	
Maguire, J. Gordon, 4485, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	71 02 13	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, Saint-Alphonse-de-Rodriguez, QC, H3Z 1A7	76 10 14	
Nadler, Norman, 4141, Sherbrooke Ouest, appartement 540, Westmount, QC, H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1E1	72 03 01	
Racicot, Gilles, C.P. 656, Valleyfield, QC, J6S 5N6	86 06 06	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, appartement 405, Montréal, QC, H3G 1B6	70 12 01	
Senay, Pierrette, 1297, avenue Saint-Viateur, Outremont, QC, H2V 1Z2	84 09 01	
Taché, C.-Robert, 156, croissant Spring-Grove, Outremont, QC, H2V 3J2	87 06 27	
Trudeau, Léon, 10700, Verville, Montréal, QC, H3L 3E9	90 09 14	
Venne, Louis, 12245, Grenet, appartement 311, Montréal, QC, H4J 2J6	91 07 05	
<i>Région de Québec</i>		
Parent, François, 2573, avenue Lalonde, Sainte-Foy, QC, G1W 1M8	89 08 21	
<i>Médecins omnipraticiens</i>		
<i>Région de Montréal</i>		
Clément, Jules, 119, Édouard, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 2P2	86 06 15	
Guillemette, Michel, édifice Sunlife, 14 ^e , QC, H3B 2X1	86 09 05	
Joannette, Jean-Paul, 4930, avenue Mayfair, Montréal, QC, H4V 2E7	70 12 01	
Kwo, Chin, 4866, avenue Westmount, QC, H3Y 1Y1	82 06 27	
Lake, Ahnna, 449, avenue Clarke, Westmount, QC, H3Y 3C5	90 09 23	
MacHabee, Yvan, 3871, Bélanger, Montréal, QC, H1X 1B5	88 03 09	
Manouvrier, Frans, 5, Saint-Jacques, Saint-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 2E9	77 09 04	
Mayman, Abe, chemin de la Côte-des-Neiges, appartement 690, Montréal, QC, H3S 1Z4	70 12 17	
Morel, Richard, 5100, Hutchison, appartement 200, Outremont, QC, H2V 4A9	89 09 07	
Ouellette, Réjean, 2899, Belcourt, C.P. 2352, succ. B, Longueuil, QC, J4L 4L1	91 05 01	
Perrigard, Gordon E., 1538, Sherbrooke Ouest, appartement 1008-1009, Montréal, QC, H3G 1L5	82 04 22	
Reid, Charles-D., 300, boulevard de la Concorde, Pont-Viau, Laval, QC, H7G 2E6	83 12 31	
Robitaille, Roger, 85, Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, QC, J0K 2N0	85 11 06	
Scott, Benjamin H., 5146, avenue Westbury, Montréal, QC, H3W 2W3	71 07 22	
Williams, Joan A., 1538, Sherbrooke Ouest, appartement 919, Montréal, QC, H3G 1L5	87 02 20	
<i>Dentistes</i>		
<i>Région de Montréal</i>		
Angelopoulos, Constantin, 2512, chemin Côte-Sainte-Catherine, Montréal, QC, H3T 1B2	78 11 04	
Asselin, Raymond, 45, rue Saint-Georges, Saint-Jean, QC, J3B 2S2	74 08 17	
Aubré, Normand, 5124, Chabot, Montréal, QC, H2H 1Y8	87 10 14	
Barbeau, Ginette, 2647, Allard, Montréal, QC, H4E 2L7	84 10 27	
Baril, Claude, 3703, avenue Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	
Bartos, Josef, 3535, chemin Queen-Mary, appartement 318, Montréal, QC, H3V 1H8	79 03 08	
Beaulieu, Mario, 3333, chemin Queen-Mary, appartement 465, Montréal, QC, H3V 1A2	76 02 04	
Beaumier, Georges A., 489, avenue Victoria, appartement 440, Saint-Lambert (Chambly), QC, J4P 2J3	74 09 26	
Beauséjour, Guy, 3766, chemin Queen-Mary, Montréal, QC, H3V 1A6	74 08 17	
Bégin, Jacques, 3333, chemin Queen-Mary, appartement 440, Montréal, QC, H3V 1A2	83 09 23	
Belisle, Paul-Émile, 1414, Drummond, appartement 618, Montréal, QC, H3G 1W1	81 11 12	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, chemin Queen-Mary, appartement 450, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Bisaillon, Marie-Josée, 4870, chemin Côte-des-Neiges, appartement 1509, Montréal, QC, H3V 1H3	85 07 26	
Boivin, Danielle, 7630, Centrale, LaSalle, QC, H8P 1K9	84 10 27	

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Bossé, Lucien, 345, avenue Dorval, appartement 2, Dorval, QC, H9S 3H6	74 08 17	
Bouchard, François, 7425, Saint-Denis, Montréal, QC, H2R 2E5	89 08 21	
Bourcier, René, 5450, chemin Côte-des-Neiges, appartement 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	74 08 17	
Brault, Alain, 1435, boulevard Saint-Martin Ouest, appartement 407, Chomedey, ville de Laval, QC, H7S 2C6	81 01 08	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, appartement 201, Dollard-des-Ormeaux, QC, H9B 2K4	76 12 03	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemand, Sorel, QC, J3P 2X3	78 11 04	
Calder, John R., 4950, Queen-Mary, appartement 200, Montréal, QC, H3W 1X3	90 07 12	
Chaumont, Alain, 117, boulevard Daniel-Johnson, Laval-des-Rapides, QC, H7V 2C6	81 09 30	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal, QC, H1T 1A2	75 10 10	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal, QC, H3M 1G6	74 08 17	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, appartement 225, Anjou, QC, H1M 1W9	76 11 04	
Coen, Irving Isaac, 43, avenue Donegani, appartement 2, Pointe-Claire, QC, H9R 2V8	74 06 21	
Cohen, Robert Harold, 5153, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2L2	74 08 17	
Coulombe, Roger, 4660, boulevard Saint-Joseph, Lachine, QC, H8T 1R5	76 03 16	
De Grandmont, Madeleine, 5870, Sherbrooke Est, Montréal, QC, H1N 1B5	74 08 17	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	78 10 29	
Deniger, Albert, 433, boulevard Saint-Joseph Ouest, appartement 11, Outremont, QC, H2V 2P3	78 11 04	
Dibaï, Nasser, 1650, avenue Cédar, Montréal, QC, H3G 1A4	78 06 11	
Dorfman, Sheldon, 5025, Sherbrooke Ouest, appartement 230, Montréal, QC, H4A 1S9	78 01 11	
Dorion, E.S., édifice Sun Life, appartement 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 12 02	
Dorion, Robert, édifice Sun Life, appartement 710-D, Montréal, QC, H3B 3V6	78 05 17	
Dufresne, Roger, 3333, chemin Queen Mary, appartement 440, Montréal, QC, H3V 1A2	74 08 17	
Duquette, Pierre, 2900, Édouard-Montpetit, Montréal, QC, H3T 1J4	78 10 29	
Durand, Claude F., 3333, chemin Queen-Mary, appartement 430, Montréal, QC, H3V 1A2	78 10 29	
Duval, André, 3333, chemin Queen-Mary, appartement 440, Montréal, QC, H3V 1A2	78 05 06	
Eidinger, Martin, 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 240, Montréal, QC, H3H 1V4	77 01 20	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal, QC, H3G 1L5	78 10 29	
Faith, Robert W., 1538, Sherbrooke Ouest, appartement 605, Montréal, QC, H3G 1L5	74 08 17	
Fiset, Jacques, 3333, chemin Reine-Marie, appartement 420, Montréal, QC, H3V 1A2	77 04 03	
Fisher, Ronald, 855, Brunet, Saint-Laurent, Montréal, QC, H4M 1Y4	82 01 13	
Flam, David J., 4495, Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3Z 1E7	74 08 17	
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Fortin, Jean-Marc, 300, boulevard de la Concorde, Pont-Viau, ville de Laval, QC, J7G 2E6	74 08 17	
Fournier, Christian, 2525, boulevard Daniel Johnson, Laval, QC, H7T 1S9	91 07 12	
Frazer, Gregory, 955, boulevard Saint-Jean, appartement 208, Pointe-Claire, QC, H9R 5K3	89 01 01	
Gagnon, Pierre, 415, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, QC, H2J 1J6	74 08 17	
Gagnon, Sylvain, C.P. 6128, succ. A, Montréal, QC, H3C 3J7	91 03 06	
Galperin, Samuel, 5450, chemin Côte-des-Neiges, appartement 318, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 10 29	
Gauthier, Robert, 5450, chemin Côte-des-Neiges, appartement 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	78 05 20	
Glen-Nadeau, Brita, 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 350, Montréal, QC, H3H 1V4	85 11 22	
Godine, Maurice, 1110, Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3A 1G8	91 04 10	
Goldberg, Perry V., 4465, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1E7	78 11 22	
Gravel, André-R., 9501, avenue Christophe-Colomb, Montréal, QC, H2M 2E3	78 10 29	
Greenblatt, Morton Moses, 5845, chemin Côte-des-Neiges, appartement 630, Montréal, QC, H3S 1Z4	82 10 02	
Greenspoon, Arthur J., 5858, Côte-des-Neiges, appartement 606, Montréal, QC, H3S 1Z1	88 08 17	
Griffiths, Victor Brian, 6600, route Trans-Canada, appartement 802, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Harasymowycz, George J., 6565, boulevard L'Assomption, Montréal, QC, H1T 2N2	80 10 15	
Harnott, James William, 1414, Drummond, appartement 822, Montréal, QC, H3G 1W1	78 11 22	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 10 29	
Hershenfield, Earl, 4141, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Huot, Robert, 230, Henri-Bourassa Est, appartement 205, Montréal, QC, H3L 1B8	85 12 23	
Israelovitch, Samuel, 5885, chemin Côte-des-Neiges, appartement 302, Montréal, QC, H3S 2T2	77 11 10	
Jenne, Ross E., 90, chemin Morgan, Baie-d'Urfé, QC, H9X 3A8	76 01 03	
Jobidon, Pierre, 6705, Jean-Talon Est, appartement 203, Saint-Léonard, Montréal, QC, H1S 1N2	89 11 01	
Jones, Ronald G., 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 320, Montréal, QC, H3H 1V4	74 08 31	

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Katz, Isaac, 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 490, Montréal, QC	78 11 22	
Kent Léonard E., 4695, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1G2	71 04 07	
Kepron, Donald, 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 310, Montréal, QC, H3H 1V4	79 02 25	
Kimura, Akira, 1538, Sherbrooke Ouest, appartement 907, Montréal, QC, H3G 1L5	74 05 31	
Kleinman, Ezra, 4415, boulevard Notre-Dame Ouest, appartement 206, Chomedey, Ville de Laval, QC, H7W 1T7	74 08 17	
Kobernick, Paul, 3545, chemin Côte-des-Neiges, appartement 80, Montréal, QC, H3H 1V1	85 07 25	
Konigsberg, Sidney, 5885, chemin Côte-des-Neiges, appartement 505, Montréal, QC, H3S 2T2	77 01 13	
Kopytov, Oleg S., 3535, chemin Queen-Mary, appartement 309, Montréal, QC, H3V 1H8	76 04 30	
Korne, Paul Harley, 4141, Sherbrooke Ouest, appartement 310, Montréal, QC, H3Z 1B8	91 12 25	
Labelle, Hubert, 666, Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3A 1E7	83 01 08	
Lachapelle, Louise, 5450, chemin Côte-des-Neiges, appartement 600, Montréal, QC, H3T 1Y6	79 05 17	
Lafrenière, Jules, 2017, Saint-Hubert, Montréal, QC, H2L 3Z6	75 06 25	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boulevard Beaconsfield, appartement 4, Beaconsfield, QC, H9W 4B9	78 11 15	
Lajoie, J. Gaston, 5305, chemin Queen Mary, Montréal, QC, H3X 1T9	74 07 27	
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal, QC, H4J 1H6	78 11 15	
Lamontagne, Pierre, 3640, University, Dent., Montréal, QC, H3A 2B2	87 10 20	
Lapointe, Bernard, 4956, avenue Coolbrook, Montréal, QC, H3X 2K9	78 10 29	
Larivée, Jacinthe, 4141, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	90 01 13	
Lavallée, Jean-N., 50, Saint-Charles Ouest, appartement 300, Longueuil, QC, J4H 1C6	86 10 31	
Lavigne, Gilles, 510, Stuart, Lachute, QC, J8H 1B8	88 01 20	
Le, Thi Kim-Mai, 6484, Sherbrooke Ouest, appartement 102, Montréal, QC, H4B 1N2	81 01 08	
Ledoux, R.-Robert, 3000, montée Saint-Hubert, Saint-Hubert (Chambly), QC, J3Y 4J1	81 01 10	
Legault, J. Victor, 5757, avenue Decelles, appartement 336, Montréal, QC, H3S 2C3	73 12 01	
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 12 22	
Lerner, Earl, 5, avenue Valois-Bay, Pointe-Claire, QC, H9S 5H3	74 08 17	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, avenue Decelles, appartement 3, Montréal, QC, H3S 2C3	74 08 17	
Maranda, Laurent, 233, chemin Côte-Sainte-Catherine, Outremont, QC, H2V 2B2	78 10 29	
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal, QC, H4J 1S9	78 11 05	
Masson, Jean-Pierre, 3710, Jarry Est, Montréal, QC, H1Z 2C9	79 03 07	
McDuff, Georges, 503, Hall, Verdun, QC, H3E 1H3	87 03 27	
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, appartement 1, Montréal, QC, H2C 2C4	78 10 29	
Miller, Seymour S., 5025, Sherbrooke Ouest, appartement 230, Montréal, QC, H4A 1S9	74 08 17	
Miller, Stephen, 6600, route Trans-Canada, appartement 803, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	74 08 17	
Moran, C.-Léo, 1509, Sherbrooke Ouest, appartement 3, Montréal, QC, H3G 1M1	79 10 03	
Moreau, Marie-Hélène, 615, avenue Bloomfield, appartement 2, Outremont, QC, H2V 3S2	80 11 06	
Moscovitch, Michael S., 4141, Sherbrooke Ouest, appartement 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 12 14	
Munro, David John, 3550, chemin Côte-des-Neiges, appartement 400, Montréal, QC, H3H 1V4	73 12 07	
Muroff, Frédéric, 1414, Drummond, appartement 1104, Montréal, QC, H3G 1W1	71 03 10	
Oliver, Austen William, 1414, Drummond, appartement 522, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Oliver, Howard Thomas, 1414, Drummond, Montréal, QC, H3G 1W1	74 10 29	
Padveen, Jack Willie, 575, avenue Decelles, appartement 225, Montréal, QC, H3S 2C3	82 07 23	
Paquette, Alain, 627, Martel, Sainte-Brigitte-d'Iberville, QC, J0J 1X0	85 07 15	
Parent, Guy, 235, chemin Côte-Vertu, appartement 140, Saint-Laurent, Montréal, QC, H4N 1C8	86 03 26	
Payette, Martin-J., 40, rue Prieur Ouest, Montréal, QC, H3L 1P8	78 12 03	
Pellerin, Jacques T., 5450, Côte-des-Neiges, appartement 310, Montréal, QC, H3T 1Y6	88 02 24	
Pellerin, Patrice, C.P. 6128, succ. A, Montréal, QC, H3C 3J7	91 07 25	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B8	75 02 10	
Pinchuk, Marvin, 4144, Sherbrooke Ouest, appartement 350, Westmount, QC, H3Z 1B8	77 11 18	
Poch, Lewis Neville, 1, carré Westmount, appartement 346, Westmount, QC, H3Z 2P9	71 04 14	
Prévost, André, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	87 12 12	
Prosterman, Léonard, 6000, chemin Côte-des-Neiges, appartement 230, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 08 17	
Reich, Eric, 7005, chemin Kildare, appartement 4, Côte-Saint-Luc, QC, H4W 1C1	74 08 17	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal, QC, H3C 3J7	74 08 17	
Rennert, Michael D., 5165, chemin Queen Mary, appartement 511, Montréal, QC, H3W 1X7	74 08 17	
Robinson, Wilfrid R., 3410, avenue Benny, appartement 1, Montréal, QC, H4B 2R8	74 01 17	

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Rosen, Harry, 3545, chemin Côte-des-Neiges, appartement 107, Montréal, QC, H3H 1V1	74 02 03	
Roy, Louis, 960, Scubert, Brossard, QC, J4X 1X1	91 04 03	
Samis, Philip L., place Ville-Marie, appartement 107, Montréal, QC, H3B 1V1	74 01 17	
Sanders, William, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	78 10 29	
Sedlezky, Benjamin, 4141, Sherbrooke Ouest, appartement 515, Westmount, QC, H3Z 1B8	88 08 04	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, appartement 806, Montréal, QC, H3G 1W1	74 08 17	
Shevell, Melvyn, 6000, chemin Côte-des-Neiges, appartement 200, Montréal, QC, H3S 1Z8	74 04 13	
Shore, Edward, 6600, route Trans-Canada, Pointe-Claire, QC, H9R 4S2	78 10 29	
Silbert, Richard, 5858, chemin Côte-des-Neiges, appartement 606, Montréal, QC, H3S 1Z1	78 09 24	
Solomon, David, 4141, Sherbrooke Ouest, appartement 450, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 11 22	
Stangel, Yvan, 3640, rue University, Montréal, QC, H3A 2B2	81 03 25	
Steinberg, Marvin H., 5800, boulevard Cavendish, appartement 303, Côte-Saint-Luc, QC, H4W 2T5	75 11 19	
Stutman, Marvin, 4141 Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Stutman, Peter, 3535, chemin Queen Mary, appartement 301, Montréal, QC, H3V 1A8	78 10 14	
Taylor, Donald, 4495, Sherbrooke Ouest, Westmount, QC	79 10 13	
Tellier, Yves, 3333, chemin Queen-Mary, appartement 490, Montréal, QC, H3V 1A2	78 11 01	
Thibodeau, Pierre, 400, boulevard Saint-Martin Ouest, appartement 402, Laval, QC, H7M 3Y8	91 11 07	
Tomow, R. Alexander, 3535, chemin Queen Mary, appartement 36, Montréal, QC, H3V 1H8	80 06 21	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T0	77 03 05	
Turkewicz, Jack M., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	82 03 10	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal, QC, H3G 2B6	74 08 17	
Valiquette, Jacques, 3746, chemin Côte-des-Neiges, Montréal, QC	79 01 05	
Van Becelarer J.R., 5450, chemin Côte-des-Neiges, appartement 517, Montréal, QC	78 03 18	
Vennerie, Carlo, 1987, boulevard Rosemont, Montréal, QC, H2G 1S9	83 12 28	
Vinet, Luc, 807, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, QC, H2J 1K5	74 05 03	
Wainberg, Allen, 5845, chemin Côte-des-Neiges, appartement 300, Montréal, QC, H3S 1Z4	75 02 15	
Werbitt, Marvin, 4141, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, QC, H3Z 1B8	78 06 25	
Yelle, Robert, 1760, Prieur Est, Montréal, QC, H2C 1M6	82 12 28	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, succ. A, Montréal, QC, H3C 3T9	78 11 04	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard, QC, J4Z 1A7	77 10 29	
Zilio, Daniel, 10335, J.-J. Gagnier, Montréal, QC, H2B 3A1	84 10 27	
<i>Région de Québec</i>		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, appartement 2, Sainte-Foy, QC	78 01 04	
Bergeron, Claude-A., 2360, chemin Sainte-Foy, appartement 350, Sainte-Foy, QC, G1V 4H2	91 08 21	
Bernard, Christian, Université Laval, QC, G1K 7P4	77 09 29	
Boucher, Marc, 1000, chemin Sainte-Foy, appartement 302, Québec, QC, G1S 1L6	71 01 31	
Chamberland, Sylvain, 530, boulevard de l'Atrium, bureau 5, Charlesbourg, QC, G1H 7H1	90 10 24	
Cloutier, Gilles, 2835, chemin Gomin, Sainte-Foy, QC, G1V 2K1	78 10 29	
De Guise, Diane, 429, Saint-Germain Est, Rimouski, QC, G5L 1E3	89 10 01	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	78 12 20	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Jean, Paul, 2395, chemin Saint-Louis, Sillery, QC, G1T 1R5	79 03 08	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin Saint-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	89 09 03	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, appartement 202, Québec, QC, G1R 2M7	74 06 09	
Proulx, Marcel, Université Laval, Dépt. Médecine dentaire, Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	89 11 25	
Rodrigue, Charles, 1575, chemin Saint-Louis, Sillery, QC, G1S 1G4	88 10 13	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, QC	78 11 22	
Simard, Armando, 1179, avenue des Érables, Québec, QC, G1R 2N4	74 05 26	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	78 04 29	
Turgeon, Pierre, 8500, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, QC, G1G 5X1	84 10 27	
<i>Région du Nord-Ouest</i>		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig Est, Rouyn, QC, J9X 3B4	74 04 11	

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
<i>Région de l'Outaouais</i>		
Fortier, Robert-A., 22, Saint-Malo, Aylmer, QC, J9J 1J7	81 02 05	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine, QC, J8T 4K3	76 07 21	
Légaré, Pierre-B., 209, boulevard Gamelin, Hull, QC, J8Y 1W2	80 01 04	
Marcil, André, 15, boulevard Gamelin, Hull, QC, J8Y 6N5	79 12 28	
Proulx, Jacques, 214, boulevard Saint-Joseph, Hull, QC, J8Y 3X4	71 05 05	91 11 13
<i>Région du Saguenay</i>		
Bergeron, Yvon, 58, Racine Ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E2	74 08 17	
Laplante, Yves, 58, Racine Ouest, Chicoutimi, QC, G7J 1E5	77 02 18	
Rousseau, Martin, 284, Sainte-Anne, Chicoutimi, QC, G7J 2M4	89 08 03	
<i>Région de Trois-Rivières</i>		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, appartement 803, Trois-Rivières, QC, G9A 4J4	74 08 17	
Perron, Jean-Pierre, 157, Désilets, Trois-Rivières, QC, G9A 3G3	81 07 20	
<i>Région des Cantons de l'Est</i>		
Cassar, Jean, 2075, Vermont, Sherbrooke, QC, J1J 1G9	81 07 10	
Gendron, Maryse, 50, Duncin, appartement 401, Drummondville, QC, J2B 8B1	91 01 10	
Lemay, Jules E. III, 1855, boulevard Portland, Sherbrooke, QC, J1J 3V7	87 11 25	
Masella, Roger P., 1855, boulevard Portland, Sherbrooke, QC, J1J 3B7	77 09 04	
<i>Pharmaciens</i>		
<i>Région de Montréal</i>		
Francoeur, Jacques, 167, croissant Spring-Grove, Outremont, QC, H2V 3J4	73 03 15	
<i>Région de Québec</i>		
Bouchard, Joachim, 828, Saint-Édouard, C.P. 280, Saint-Urbain, QC, J0Z 4H0	80 07 05	

77187

Ventes en vertu de la loi sur la faillite

Vente immobilière aux enchères publiques
(L.F. art. 86(2), (3) et (4))

Canada — Province de Québec
Cour supérieure
En matière de faillite
District de Joliette
No. 705-11-000083-916

Dans l'affaire de faillite de :

RICHARD MONETTE, débiteur et MARCHAND DAOUST INC., syndic, en sa qualité de syndic à la faillite de Richard Monette, faisant affaires au 354, Notre-Dame-Ouest, local 200, Montréal, province de Québec, syndic-requérant, et ROGER LALONDE, résidant et domicilié au 8480, boulevard des Mille-Îles, Laval, province de Québec, mis en cause, et BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE IMPÉRIALE, corporation bancaire constituée sous l'égide de la Loi sur les banques du Canada, ayant un bureau au 2420, boulevard Industriel, Laval, province de Québec, mise en cause, et DAME MARCELLE GUILBAULT, résidant et domici-

liée au 3508, rue Saint-Pierre, Mascouche, province de Québec, mise en cause, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, plus précisément connu et désigné comme étant le lot vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-trois (283-22) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan, division d'enregistrement de L'Assomption; avec les bâtisses y érigées portant le numéro d'immeuble 222, montée Beauchamp, Saint-Roch-de-l'Achigan. Aujourd'hui 222, Ruisseau des Anges. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et sujet à toutes les servitudes passives dûment établies en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec. »

La mise à prix est fixée à 32 323,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au syndic, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du syndic MARCHAND, DAOUST INC., au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du syndic Marchand, Daoust Inc., 354, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200, le VENDREDI QUATORZIÈME jour de FÉVRIER 1992 à DIX heures.

Montréal, le 11 janvier 1992

77226

MARCHAND, DAOUST INC., syndic

Ventes par shérif

Arthabaska

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
Nos 415-05-000216-910
415-18-000014-912

ARMAND COMEAU, demeurant et domicilié au 1104, rue Principale, Saint-Albert, district d'Arthabaska, demandeur, contre **JOSÉE TARDIF**, demeurant et domiciliée au 6, de l'Île, Princeville, district d'Arthabaska, et **FRANÇOIS LESSARD**, demeurant et domicilié au 64, boulevard Carignan, appartement 6, Victoriaville, district d'Arthabaska, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement d'Arthabaska, mis en cause.

«Un terrain ou emplacement situé en la ville de Victoriaville, comté d'Arthabaska, au sud-ouest de l'avenue des Nations, connu et désigné au cadastre rénové de la paroisse de Sainte-Victoire comme étant le lot numéro mille deux cent vingt (1220); avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 25 de la susdite avenue des Nations.»

La mise à prix est fixée à 19 737,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1). L'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, la somme de 19 737,00 \$, soit la mise à prix.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Francs Sud, Arthabaska, le MARDI DIX-HUITIÈME jour de FÉVRIER 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 20 décembre 1991

77229

Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000102-911
C.S.Q. 200-05-002266-919 Bref noté
S. 350-18-000014-911

CHAUFFAGE DE BEAUCE INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau au 473, Notre-Dame Sud à Sainte-Marie, QC, G6E 2V5, partie demanderesse, contre **SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA RELANCE**, agissant par son commandité, 2739-6910 Québec Inc., 710, rue Bouvier, bureau 240, Québec, partie défenderesse.

«Cette partie de la division trente-sept du lot originaire numéro trente-trois (33-37) du cadastre du canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit : vers le nord-est par la 2^e Avenue, mesurant le long de cette limite soixante-trois pieds et six dixièmes (63,6 pi); vers le sud-est par des parties du lot 33-47, propriété de Suzanne Leclerc-Giguère et de Roger Poulin, ainsi que par une rue projetée, 33-37 partie, mesurant respectivement le long de ces limites soixante-douze pieds et neuf dixièmes (72,9 pi), cinquante-cinq pieds et cinq dixièmes (55,5 pi) et quarante-neuf pieds (49,0 pi); vers le sud-ouest par une partie du lot 33-37, rue projetée et par une partie du lot 33-37, propriété de Lucien Gagnon, mesurant respectivement le long ces limites quatre pieds et deux dixièmes (4,2 pi) et soixante-cinq pieds et six dixièmes (65,6 pi); vers le nord-ouest par le lot 33-38, propriété de Marc-André Nadeau et par le lot 571, propriété de la Caisse populaire Lac-Échemin, mesurant le long de cette limite cinquante pieds (50,0 pi) et cent-vingt-huit pieds et cinq dixièmes (128,5 pi); contenant en superficie 11 540 pieds carrés. Cet immeuble est aujourd'hui connu et désigné comme étant la subdivision un de la subdivision trente-sept du lot originaire trente-trois (33-37-1) du cadastre du canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant le numéro d'immeuble 219, 2^e Avenue, Lac-Échemin.»

La mise à prix est fixée à 97 094,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISELE PARÉ

Bureau de shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 19 décembre 1991

77228

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000233-898
S. 350-18-000002-916

LA CAISSE POPULAIRE LAC ETCHEMIN, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, 233, 2^e Avenue, Lac-Etchemin, G0R 1S0, partie demanderesse, contre **RÉJEANNE BISSON**, domiciliée et résidant au 53, rue Saint-Onésime, Lévis, G6V 5Z3, et **FLORIAN GAGNÉ**, domicilié et résidant au 53, rue Saint-Onésime, Lévis, G6V 5Z3, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Dorchester, mis en cause.

« Un emplacement sis et situé à Sainte-Germaine-Station, comté de Dorchester, connu et désigné comme étant la subdivision numéro onze du lot originaire numéro deux cent six (206-11), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester; avec les bâtisses y érigées, dont la maison à logements portant le numéro d'immeuble 66, rue Principale, circonstances et dépendances.

Sauf et à distraire dudit emplacement une certaine parcelle de terrain vendue par monsieur Eudore Poulin à la corporation municipale de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, comté de Dorchester, suivant acte reçu devant Jules Fortin, notaire, le 29 juillet 1977, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Dorchester le 11 novembre 1977, sous le numéro 170797. Cette lisière de terrain à distraire contient en superficie cent dix pieds carrés (110 pi²), équivalant à dix mètres carrés et vingt-trois centièmes (10,23 m²), et mesure soixante-trois pieds (63 pi) de largeur, équivalant à dix-neuf mètres et vingt centièmes (19,20 m), dans ses lignes nord-est et sud-ouest, par une profondeur de un pied (1 pi), équivalant à trente centièmes de mètre (0,30 m), dans sa ligne nord-ouest, et une profondeur de deux pieds et cinq dixièmes (2,5 pi), équivalant à soixante-seize centièmes de mètre (0,76 m) dans sa ligne sud-est. Ladite lisière de terrain est bornée en front, vers le sud-ouest, par le chemin public, dit route numéro 277 ou rue principale du village, vers le sud-est par le lot 206-12, propriété de dame Marie-Ange Beaudoin-Fortin, vers le nord-est par le résidu de l'emplacement présentement hypothéqué, et vers le nord-ouest par le lot 206-37 (rue de la Chapelle).

Sauf et à distraire encore dudit emplacement (206-11) les redivisions numéro un et deux de ladite subdivision numéro onze du lot originaire numéro deux cent six (201-11-1 et 206-11-2), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester, redivisions numéros 1 et 2 qui ont été déposées bien après l'acquisition par Eudore Poulin dudit lot 206-11 et qui ont été cédées ultérieurement à la corporation municipale de Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, comté de Dorchester, suivant acte reçu devant Jules Fortin, notaire, le 11 octobre 1977, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Dorchester le 11 novembre 1977, sous le numéro 170785. »

La mise à prix est fixée à 17 189,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1992 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GISELE PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 19 décembre 1991

77227

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000060-914
500-05-001762-911

CAISSE POPULAIRE ST-ALPHONSE D'YOUVILLE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 555, boulevard Crémazie Est, Montréal, partie demanderesse, contre **HADI BOUGUERRA** et **MICHELLE MORIN**, tous deux domiciliés et résidant au 219, Salaberry, Valleyfield, partie défenderesse, et **J.P. CHATIGNY & ASS. INC.**, 348, chemin Larocque, Valleyfield, partie défenderesse en reprise d'instance, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Beauharnois mis en cause.

« Un emplacement situé en la limite de la ville de Salaberry-de-Valleyfield et composé des lots suivants :

a) le lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire cent quarante-sept (lot 147-2) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Cécile, division d'enregistrement de Beauharnois. De figure rectangulaire, borné en front, vers le nord-ouest, par la rue Salaberry, vers le nord-est par le lot 147-3, vers le sud-est par le lot 147-7-1 (ruelle) et vers le sud-ouest par le lot 147-1. Mesurant cinquante pieds (50 pi) dans ses limites nord-ouest et sud-ouest et cent pieds (100 pi) dans ses limites nord-est et sud-ouest. Contenant une superficie de cinq mille pieds carrés (5 000 pi²), mesures anglaises, plus ou moins.

b) une partie du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire cent quarante-sept (lot 147-3) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Cécile, division d'enregistrement de Beauharnois. De figure rectangulaire, bornée en front, vers le nord-ouest, par la rue Salaberry, vers le nord-est par la partie résiduelle du lot 147-3, vers le sud-est par le lot 147-7-1 (ruelle) et vers le sud-ouest par le lot 147-2. Mesurant vingt-cinq pied (25 pi) dans ses limites nord-ouest et sud-est et cent pieds (100 pi) dans ses limites nord-est et sud-ouest. Contenant une superficie de deux mille cinq cents pieds carrés (2 500 pi²) mesures anglaises, plus ou moins.

La superficie totale est de sept mille cinq cents pieds carrés (7 500 pi²).

Avec bâtisses y érigées et notamment une résidence portant le numéro d'immeuble 219, rue Salaberry à Salaberry-de-Valleyfield, province de Québec.

Cet immeuble a fait l'objet d'une rénovation cadastrale. Ceci étant exposé, le comparant établit comme suit la nouvelle désignation de l'immeuble.

Un emplacement situé en la limite de la ville de Salaberry-de-Valleyfield et composé des lots suivants :

Le lot numéro cinq cent sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-sept (lot 147-507) du cadastre rénové de la paroisse de Sainte-Cécile, division d'enregistrement de Beauharnois; avec bâtisses y érigées et notamment une résidence portant le numéro d'immeuble 219, rue Salaberry, à Salaberry-de-Valleyfield, province de Québec.

L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 64 003,50 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication, soit 32 001,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois, 39, Richardson, Beauharnois, J6N 2T4, le TROISIÈME jour de MARS 1992 à DIX heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 12 décembre 1991

77130

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000061-912
T-2126-85

HANCOR INC. & UNITED EXTRUSIONS LIMITED, partie demanderesse, contre **LES SYSTÈMES DE DRAINAGE MODERNES INC.** partie défenderesse.

« Un emplacement composé comme suit :

a) une partie du lot originaire cent soixante-six (ptie 166), au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres, division d'enregistrement de Vaudreuil, mesurant neuf cent quatre-vingts pieds et dix-sept centièmes de pied (980,17 pi) dans une première ligne sud-est, quatre vingt dix-neuf pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied (99,95 pi) dans une première ligne nord-est, cent pieds et trois centièmes de pied (100,03 pi) dans sa deuxième ligne sud-est, deux cent quarante-sept pieds et quarante centièmes de pied (247,40 pi) dans sa

deuxième ligne nord-est, trente-trois pieds (33 pi) dans sa troisième ligne sud-est, deux cent trente-quatre pieds (234 pi) dans sa troisième ligne nord-est, et environ mille cent dix-sept pieds (1 117 pi) dans sa ligne nord-ouest et cinq cent soixante-quatorze pieds et un centième de pied (574,01 pi) dans sa ligne sud-ouest et étant bornée au sud-est (première ligne sud-est) par une autre partie du même lot faisant partie de la montée Léger, au nord-est et au sud-est (première ligne nord-est et deuxième ligne sud-est) par une autre partie du même lot, appartenant à M. Doyon ou représentants, au nord-est (deuxième ligne nord-est) par une autre partie du même lot 166 (l'extrémité nord-ouest de cette ligne étant située à une distance de cent soixante-six pieds (166 pi) au sud-ouest de la nouvelle emprise du chemin Saint-Férol), au sud-est (troisième ligne nord-est) par une autre partie dudit lot 166 (les extrémités nord-ouest et sud-est de cette ligne étant située à une distance de cent trente-trois pieds (133 pi) au sud-ouest de la nouvelle emprise du chemin Saint-Férol), au nord-ouest par le lot 167 et le lot 167-1 du même cadastre, et au sud-ouest par le lot 166-1 du même cadastre;

b) une autre partie dudit lot originaire cent soixante-six (ptie 166), auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres, étant bornée au sud-est par une autre partie du même lot faisant partie de la montée Léger, au nord-ouest par le lot 167 du même cadastre et au sud-ouest par le résidu dudit lot 166; mesurant dans les trois segments formant sa ligne sud-est énumérés à partir de l'extrémité sud-ouest et en allant vers le nord-est soixante et onze pieds (71 pi), soixante-dix-sept pieds et soixante-huit centièmes de pied (77,68 pi) et trois mille sept cent quarante pieds et soixante-deux centièmes de pied (3 740,62 pi) respectivement; dans sa ligne nord-est cinq cent soixante-treize pieds et soixante et onze centièmes de pied (573,71 pi); dans sa ligne nord-ouest environ trois mille huit cent soixante-dix-sept (3 877 pi); et au sud-ouest cinq cent quatre-vingt-dix-sept pieds et soixante-quinze centièmes de pied (597,75 pi); le coin ouest de cette autre partie de terrain est située à soixante-dix-huit pieds et trois dixièmes de pied (78,3 pi) du terrain de la voie de chemin de fer du Canadien Pacifique, cette distance étant mesurée dans le prolongement de la ligne sud-ouest de cet autre terrain.

Toutes les mesures ci-dessus mentionnées sont mesures anglaises et plus ou moins et ont été compilées à partir d'un plan préparé par Jean-Charles Legault, arpenteur-géomètre, le vingt et un (21) octobre mil neuf cent soixante-quatorze (1974), dossier numéro 17973-1.

Avec toutes les bâtisses y érigées portant le numéro d'immeuble 1288, montée Léger à Les Cèdres, province de Québec.

La mise à prix a été fixée à 133 600,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, J7V 2N1 le DIXIÈME jour de MARS 1992 à 10 heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 16 décembre 1991

77131

Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière amendée
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000084-900
S. 460-18-000451-912

LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC., compagnie légalement constituée, ayant son bureau au 159 de la rue Principale à Granby, partie demanderesse, contre **LES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES AYOTTE INC.**, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 649, Petit 8^e Rang à Saint-Valérien-de-Milton, **JACQUES AYOTTE**, domicilié et résidant au 640 de la rue Honorat-Lussier, appartement 11 à Granby, et **BERNARD AYOTTE**, domicilié et résidant au 165 du chemin René à Granby, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Un emplacement de figure parallélogrammique portant le numéro d'immeuble 649, Petit Rang 8 à Saint-Valérien-de-Milton, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire no cent quatre-vingt-un pour le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Valérien-de-Milton, division d'enregistrement de Shefford, circonstances et dépendances; avec bâtisses dessus construites et plus amplement décrit comme suit: commençant à l'intersection de la limite nord actuelle du chemin du Petit Rang 8 avec la limite est du lot no cent quatre-vingt-un (lot 181); de là, vers l'ouest, longeant ladite limite nord du chemin public (Petit Rang 8), une distance de soixante-quatorze mètres et soixante-huit centièmes (74,68 m, soit 245 pi), jusqu'à un point appelé « point de départ »; de là, vers le nord, parallèlement à la limite est du lot no cent quatre-vingt-un (lot 181), une distance de quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centièmes (91,44 m, soit 300 pi); de là, vers l'ouest, parallèlement à la limite nord du chemin public, une distance de quarante-sept mètres et vingt-quatre centièmes (47,24 m, soit 155 pi); de là, vers le sud, parallèlement à la limite est du lot no cent quatre-vingt-un (lot 181), une distance de quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centièmes (91,44 m, soit 300 pi); de là, vers l'ouest, parallèlement à la limite nord du chemin public, une distance de quarante-sept mètres et vingt-quatre centièmes (47,24 m, soit 155 pi); de là, vers le sud, parallèlement à la limite est du lot no cent quatre-vingt-un (lot 181), une distance de quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centièmes (91,44 m, soit 300 pi); de là, vers l'est, longeant la limite nord du chemin public (Petit Rang 8), une distance de quarante-sept mètres et vingt-quatre centièmes (47,24 m, soit 155 pi), pour revenir au point de départ; borné au nord, à l'est et à l'ouest par une partie du lot no cent quatre-vingt-un (ptie lot 181) et vers le sud par une autre partie du lot no cent quatre-vingt-un (ptie lot 181, emprise du chemin public). »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de

l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 14 259,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu, au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, chambre 1.24, Granby, le MARDI ONZIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures TRENTE.

La shérif adjointe,
ME SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 10 décembre 1991

77255

Chicoutimi

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-18-000022-918
150-05-000517-914

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-FÉLIX D'OTIS, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 451, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, district de Chicoutimi, partie demanderesse, contre **Garage MARTIAL WALTZING**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 135, rue Principale, Rivière-Éternité, district de Chicoutimi, partie défenderesse, et **MARTIAL WALTZING**, demeurant et domicilié au 134, rue Principale, Rivière-Éternité, district de Chicoutimi, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, ville et district de Chicoutimi, parties mises en causes.

« Un certain terrain de figure irrégulière, connu et désigné comme étant :

A) une partie du bloc A, au cadastre officiel du canton d'Hébert, dans les limites de la municipalité de Rivière-Éternité, division d'enregistrement de Chicoutimi et bornée vers le nord-est et le nord-ouest par des parties résiduelles du bloc A, vers l'est partie par une partie du lot bloc A-2 ci-dessous décrite au paragraphe B et vers le sud-ouest par le chemin public (rue Principale);

B) une partie de la subdivision deux du bloc A (ptie lot bloc A-2) du susdit cadastre et bornée vers le nord-est par le résidu du lot bloc A-2, vers l'est par le résidu du bloc A, vers le sud-ouest par le chemin public (rue Principale) et vers l'ouest par une partie du bloc A, ci-dessus décrite au paragraphe A.

L'ensemble du terrain formé par les paragraphes A et B mesure quatre-vingt-quinze virgule quatre-vingt-seize mètres (95,96 m) et quinze virgule quarante-huit mètres (15,48 m) dans ses limites nord-est, cinq virgule zéro sept mètres (5,07 m) et trente virgule cinquante mètres (30,50 m) dans ses limites est, cent vingt-neuf virgule soixante-dix-huit mètres (129,78 m) dans sa limite sud-ouest et trente virgule quarante-huit mètres (30,48 m) dans sa limite nord-ouest; contenant en superficie trois mille six cent neuf mètres carrés (3 609,0 m²).

Le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Cet immeuble comprend tous les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, l'équipement et autres objets mobiliers semblables servant à l'exploitation du commerce.

Cet immeuble porte le numéro d'immeuble 135, rue Principale, Rivière-Éternité.

En vertu des articles 670 et 688.1 du C.P.C., l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication 8 512,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, palais de justice, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, le JEUDI VINGTIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE GERVAIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 10 décembre 1991

77129

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-18-000023-916
150-05-000156-911

LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS PRÊT-ÉPARGNE INC., corporation bancaire légalement constituée, ayant un bureau au 371, rue Racine Est, cité et district de Chicoutimi, partie demanderesse, contre, **PIERRE ST-HILAIRE**, domicilié et résidant au 1144, Henri-Martin, Chicoutimi, et **FERNANDE BILODEAU**, domiciliée et résidant au 1252, route rurale 172, Saint-Ambroise, et **RENÉ ST-HILAIRE**, domicilié et résidant au 1252, route rurale 172, Saint-Ambroise, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chicoutimi, 227, Racine Est, Chicoutimi, partie mise en cause.

L'immeuble à vendre est la propriété du défendeur Pierre St-Hilaire.

« Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quarante-quatre (pièce lot no 44) dans le rang Cinq (rg V), au cadastre officiel du canton de Bourget, mesurant en front, deux cents pieds (200 pi) dans la ligne nord, deux cents pieds (200 pi) dans sa ligne sud et deux cents pieds (200 pi) dans sa ligne ouest; contenant en superficie quarante mille pieds carrés (40 000 pi²) et borné en front, au nord, par la route numéro 172, à l'est par une partie du lot numéro quarante-trois (43) des mêmes rang et canton, au sud et à l'ouest par d'autres parties dudit lot numéro quarante-quatre (44), propriété du directeur des terres destinées aux anciens combattants; bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le lot numéro quarante-quatre (lot no 44), rang Cinq (rg V), canton de Bourget étant sujet à une servitude pour une ligne de transmission en faveur de la Compagnie Électrique du Saguenay, tel qu'il appert d'un acte dûment enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi le 15 août 1949, sous le numéro 96363.

Ledit lot étant également sujet et bénéficiant d'une servitude de passage, tel qu'il appert d'un acte dûment enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi le 3 août 1956, sous le numéro 134844.

En vertu des articles 670 et 688.1 du C.P.C., la mise à prix ainsi que le montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 7 347,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle de l'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi par ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, le VINGTIÈME jour de FÉVRIER 1992 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE GERVAIS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 5 décembre 1991

77128

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-05-001724-894
505-18-000045-906

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-MAXIME, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau au 194, rue Charron, ville Lemoyne, district de Longueuil, partie demanderesse, contre **GILBERT GILLES BERNIER** et **NICOLE BENOIT**, domiciliés et résidant au 1650, boulevard Rome, Brossard, district de Longueuil, partie défenderesse, et **J.-GUY ST-GEORGES**, en qualité de syndic à la faillite de Nicole Benoit, ayant un bureau au 401, boulevard Saint-Joseph Est, ville

et district de Montréal, et LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Brossard, ayant front sur le boulevard Rome, connu et désigné comme étant :

a) le lot numéro quarante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix (70-49) au cadastre officiel de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie;

b) le lot numéro quatre-vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante et onze (71-83) dudit cadastre.

Avec bâtisse y érigée et portant le numéro 1650 dudit boulevard Rome, circonstances et dépendances.

Sujet à des servitudes en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec enregistrées à Laprairie sous les numéros 149178 et 89079.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part de l'emprunteur.

L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 70 285,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Au moment de la vente, l'adjudicataire devra verser au shérif un montant minimum de 35 142,50 \$, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, ce montant représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le TREIZIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 13 décembre 1991

77155

Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
Nos 750-05-000367-903
750-18-000021-917

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-CÉSaire, corporation bancaire ayant son siège social au 1201, rue Saint-Paul à Saint-Césaire, JOL 1T0, district de Saint-Hyacinthe, partie demanderesse, contre CHARLES BOUCHER, domicilié et résidant au 840, rue Principale à Rougemont, JOL 1M0, district de

Saint-Hyacinthe, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rouville, mis en cause.

Désignation

« Un immeuble situé dans la municipalité du village de Rougemont, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Césaire, division d'enregistrement de Rouville, étant aujourd'hui composé et correctement identifié comme suit :

1^{re} vente :

L'immeuble servant de résidence familiale.

a) la subdivision deux du lot originaire cinq cent dix (510-2) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Césaire et ayant une superficie d'environ mille deux cent trente-huit mètres carrés et un dixième (1 238,1 m²); le tout avec les constructions y érigées, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 34 594,50 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. L'adjudicataire devra verser au shérif, au moment même de l'adjudication, la somme de 17 297,25 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, au 1601, rue Edmond-Guillet, Marieville, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures.

2^e vente :

b) La partie du lot originaire cinq cent dix (ptie 510), au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Césaire, division d'enregistrement de Rouville, bornée en front, vers le nord-est, par les lots 510-2 et 510 A; en profondeur, vers le sud-ouest, une partie par le lot 510 A et par partie du lot 510, expropriée en faveur de la ville de Rougemont; d'un côté, vers le sud-est, par partie des lots 511 et 510, propriété de Michael Picov et al. ou représentants; de l'autre côté, vers le nord-ouest, partie par partie des lots 512 et 510, propriété de Bernard Dubé ou représentants et partie par le lot 510 A, ayant une superficie d'environ 9 191 mètres carrés;

c) du lot originaire cinq cent dix A (510 A) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Césaire, ayant une superficie d'environ trois mille quatre cent vingt mètres carrés et cinq dixièmes (3 420,5 m²);

d) partie du lot originaire cinq cent dix (ptie 510), mesurant quarante-quatre mètres et seize centièmes (44,16 m) dans sa ligne nord-est, quarante-quatre mètres et quatre-vingt centièmes (44,80 m) dans sa ligne sud-ouest, quatorze mètres et dix-sept centièmes (14,17 m) dans sa ligne sud-est et dix-sept mètres et quarante-six centièmes (17,46 m) dans sa ligne nord-ouest. Le coin sud de ladite partie de terrain étant situé à soixante-seize mètres et soixante-six centièmes (76,66 m) au nord-ouest de la ligne de division des lots 509 et 510, calculé sur le prolongement de sa ligne sud-ouest. Ladite partie de lot est bornée au nord-est par une partie du lot 510 étant la route 112; au nord-ouest par une partie du lot 510, appartenant à Bernard Dubé ou représentants,

au sud-ouest par une partie du lot 510 (chemin de fer), au sud-est par une partie du lot 510, appartenant à Michael Picov *et al.* ou représentants. Contenant en superficie environ six cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et trente-trois centièmes (694,33 m²).

Le tout tel qu'il appert d'un rapport de piquetage préparé par M. Marcel Levasseur, arpenteur-géomètre, le 10 juillet 1987, sous le numéro 682 de ses minutes, d'un certificat de localisation préparé par ledit arpenteur le 15 juillet 1987, sous le numéro 683 de ses minutes et en ce qui concerne la partie distraite, d'un plan et d'une description technique préparés par le même arpenteur, le 24 juillet 1987, sous le numéro 694 de ses minutes. Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, notamment une servitude de non-accès à la route 112, enregistrée à Rouville, sous le numéro 111939, laquelle servitude a été modifiée suivant acte enregistré à Rouville, sous le numéro 128833. Et suivant les subdivisions du lot 510 intervenues depuis 1987.

La mise à prix de la deuxième vente est fixée à 21 741,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, 1601, rue Edmond-Gillet, Marieville, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
GLADYS SALVAIL

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 17 décembre 1991

77188

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
Nos 750-12-003475-857
750-18-000041-915

LYSE CHAGNON, domiciliée et résidant au 740, rue Brunette, appartement 2 à Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre RÉJEAN BERGERON, domicilié et résidant au 12960, rue Richer à Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, mis en cause.

Désignation

«La subdivision soixante-douze du lot originaire cent quarante-trois (143 A-72) au cadastre de la paroisse de Sainte-Rosalie (Bagot); avec toutes constructions y élevées.»

La mise à prix est fixée à la somme de 20 190,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, 1150, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, J2S 5G9, le MARDI VINGT-CINQUIÈME jour de FÉVRIER 1992 À QUATORZE heures.

Le shérif
GLADYS SALVAIL

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 2 décembre 1991

77189

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
Nos 750-05-000129-873
750-18-000029-910

GESTION L.S.M. INC., corps politique dûment constitué, ayant son siège social au 1091, rue Béique, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6, district de Saint-Hyacinthe, partie demanderesse, contre ANDRÉ BONNEVILLE, domicilié et résidant au 725, rue Dupré, appartement 2, Beloeil, J3G 3Z5, district de Saint-Hyacinthe, et 2429-9679 QUÉBEC INC., corps politique dûment constitué, ayant son siège social au 1074, chemin de la Montagne, Mont-Saint-Hilaire, J3G 4S6, district de Saint-Hyacinthe, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rouville, mis en cause.

Désignation

«Un emplacement situé dans les limites de la ville de Mont-Saint-Hilaire, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix (ptie 390) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hilaire, bornée comme suit: vers le nord-ouest, vers le nord et vers le nord-est par une partie du lot 390 (chemin rang de la montagne — expropriation Voirie), vers le sud-est par une partie du lot 389, vers le sud-ouest par une partie du lot 398, mesurant deux cent neuf pieds (209 pi, soit 63,70 m) dans sa ligne nord-ouest, quatre-vingt-quinze pieds et huit dixièmes de pied (95,8 pi, soit 29,20 m) le long d'un arc de cercle dont le rayon égale (R=73,78 pi, soit 22,49 m) dans sa ligne nord, vingt pieds et deux dixièmes de pied (20,2 pi, soit 6,16 m) dans sa ligne nord-est, quatre-vingt-huit pieds et quarante et un centièmes de pied (88,41 pi, soit 26,95 m) et cent soixante pieds et soixante et un centièmes de pied (160,61 pi, soit 48,95 m) suivant une ligne brisée dans sa ligne sud-est, cent cinquante-deux pieds et trente-six centièmes de pied (152,36 pi, soit 46,44 m) dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie vingt-sept mille cent quatre-vingt-douze pieds carrés (27 192 pi², soit 2 526,22 m²), le tout mesures anglaises et plus ou moins et dans le système international.

Avec bâtisse commerciale y dessus érigée portant le numéro d'immeuble 1090, chemin rang de la Montagne, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à la somme de 69 849,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant minimal que l'ache-

teur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, 1601, rue Edmond-Guillet, Marieville, le VINGTIÈME jour de FÉVRIER 1992 à QUATORZE heures.

Le shérif,
GLADYS SALVAIL

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 2 décembre 1991

77230

Témiscamingue

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
Nos 610-18-000010-916
610-05-000001-912

MONGRAIN ÉLECTRIQUE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 308, rue Saint-Philippe à Dubuisson, district d'Abitibi, QC, J9T 4N7, partie demanderesse, contre **DOLO-MINES INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1299, rang 1 à Saint-Bruno-de-Guigues, district de Témiscamingue, QC, J0Z 2G0, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** du bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, mis en cause.

«A) Tous les droits exclusifs et perpétuels de Dolo-Mine Inc. dans l'exploitation d'une carrière à chaux et située sur les immeubles suivants, savoir: un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues, connu et désigné comme étant les lots numéros trente (30), trente et un (31), trente-deux (32), trente-trois (33), tous du rang Un (1) au cadastre officiel du canton de Guigues, contenant respectivement cent vingt-quatre (124) acres, cent dix-sept (117) acres, quatre-vingt-sept (87) acres, quarante et un (41) acres en superficie, plus ou moins, selon les plan et livre de renvois. Sauf et à distraire la partie ouest des lots numéros trente (30) et trente et un (31), rang (1) canton de Guigues, mesurant trois cents pieds (300 pi) de profondeur de l'ouest à l'est, à partir de la ligne moyenne des eaux du lac Témiscamingue sur toute la largeur desdits lots du nord et sud, lesdites parties de lots distraites étant bornées comme suit: en front, à l'ouest, et au nord-ouest par la ligne moyenne des eaux du lac Témiscamingue, au nord par le lot numéro trente-deux (32), au sud par le lot numéro vingt-neuf (29) et à l'est par le résidu des lots numéros trente (30) et trente et un (31), tous du rang Un (1) au cadastre officiel du canton de Guigues.

B) Toutes les bâtisses érigées sur les lots trente et un (31) et trente-deux (32) rang Un (1) au cadastre officiel du canton de Guigues, et décrites comme suit:

a) deux (2) silos à minerais en ciment dont un de seize pieds (16 pi) par quatre-vingts pieds (80 pi) et un de vingt-quatre pieds (24 pi) par quatre-vingts pieds (80 pi); d'une hauteur de vingt pieds (20 pi);

b) un entrepôt en bois lambrissé métal sur fondation de ciment de quarante pieds (40 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de longueur par vingt pieds (20') de hauteur;

c) un atelier de séchage sur fondation de ciment mesurant vingt-quatre pieds (24 pi) de largeur par quatre-vingt-quatre (84 pi) pieds de longueur par vingt pieds (20 pi) de hauteur;

d) un laboratoire mesurant environ seize pieds (16 pi) par vingt pieds (20 pi);

e) une bâtisse servant à la cuisson du minerais, mesurant environ vingt pieds (20 pi) par cent cinquante pieds (150 pi);

f) un refroidisseur rotatif mesurant environ soixante-dix pieds (70 pi) par vingt pieds (20 pi).

Cet immeuble comprend les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par Dolo-Mine Inc. dans l'immeuble ci-dessus pour compléter son exploitation.»

La mise à prix que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixée à 77 260,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales (0.97).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Témiscamingue, palais de justice, 8, Saint-Gabriel Nord, Ville-Marie, QC, le JEUDI TREIZIÈME jour de FÉVRIER 1992 À ONZE heures.

La shérif,
Alberte BOUCHER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville-Marie, le 19 décembre 1991

77190

AVIS

**PAGE BLANCHE
NON NUMÉROTÉE
MAIS INCLUSE
DANS LA PAGINATION**

VOCABULAIRE DES VÉHICULES DE TRANSPORT ROUTIER



Regroupant la terminologie relative aux véhicules industriels de transport routier de marchandises et à leurs différentes composantes, le **Vocabulaire des véhicules de transport routier** est un outil de consultation facile pour les intervenants du domaine du transport routier.

Qu'il soit constructeur, mécanicien ou conducteur, responsable de la réglementation, de la rédaction technique ou traducteur spécialisé, le lecteur aura maintenant à sa disposition une terminologie uniforme, s'alignant sur celle déjà existante en Europe et qui tient compte de la réalité nord-américaine.

Office de la langue française

1991, 170 pages

EOO 2-551-14643-7

17,95 \$

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale :
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information :
(418) 643-5150
(Sans frais) 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177



COMMANDE POSTALE:

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : () _____

Quant.	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	EOO 2-551-14643-7	Vocabulaire des véhicules de transport routier	17,95 \$	

Cartes de crédit acceptées ☐  ☐ 

Numéro : _____

Date d'échéance : _____

Banque : _____

Nom du titulaire : _____

Signature : _____

Somme partielle

TPS 7 %

Total

Important :

Paiement par chèque ou mandat poste à l'ordre de « Les Publications du Québec ».
Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.
Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.

Québec 



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

